FICHES THÉMATIQUES

1 Environnement macroéconomique

En 2007, l'économie française continue sa progression. Le produit intérieur brut (PIB) aux prix de l'année précédente augmente de 2,2 % au même rythme qu'en 2006 (figures 1 et 2). Toujours freinée par le solde extérieur, l'activité est, comme les années précédentes, soutenue par la demande intérieure.

La consommation des ménages, principal moteur de la croissance, reste dynamique et accélère légèrement à + 2,5 % contre + 2,3 % en 2006. Cette hausse de la consommation est orientée vers les produits manufacturés, l'automobile et les produits alimentaires tandis que la consommation de services décélère. La consommation est favorisée par une amélioration globale du pouvoir d'achat des ménages (+ 3,3 % après + 2,6 % en 2006), conséquence d'une accélération du revenu disponible brut (+ 5,4 % après + 4,8 % en 2006), alors que l'évolution des prix de la dépense de consommation des ménages ralentit légèrement en moyenne annuelle (+ 2,0 % en 2007 après + 2,2 % en 2006). L'investissement continue également sa progression: + 4,9 % (après + 4,8 % en 2006). Cette accélération est particulièrement marquée dans les secteurs des produits manufacturés (+ 6,2 % en 2007 après + 2,7 %) et de la construction (+ 9,4 % en 2007 après + 6,5 %). L'investissement des administrations publiques repart en 2007 (+ 1,8 %) après une année 2006 en recul (- 2,3 %). A contrario l'investissement des ménages décélère (+ 3,0 % après + 7,1 %). Contrairement à l'année précédente, les flux

commerciaux ralentissent. Le volume des

exportations décélère (+ 3,1 % après + 5,4 %) de façon plus marquée que celui des importations (+ 5,5 % après + 6,1 %), accentuant le poids négatif du commerce extérieur sur la croissance. Au total, les flux d'échanges extérieurs grèvent la croissance de 0,8 point.

En 2007, le déficit public se creuse. Il s'élève à 2,7 % du PIB contre 2,4 % en 2006 (figure 3). Les dépenses ont pourtant été réduites de 0,3 point de PIB pour atteindre 52,4 % mais dans le même temps les recettes ont diminué de 0,6 point à 49,7 % du PIB. Cette diminution des recettes est à relier à la baisse des prélèvements obligatoires, tirée par la baisse de 3,9 milliards d'euros de l'impôt sur le revenu des ménages. Ils s'établissent en 2007 à 43,3 % du PIB (après 43,9 % en 2006). Le poids de la dette publique au sens du traité de Maastricht s'accroit en 2007 de 0,3 point pour atteindre 63,9 % du PIB, soit 1 209,5 milliards d'euros.

La hausse des prix à la consommation est globalement modérée ; sur l'ensemble de l'année 2007, elle se situe à un niveau légèrement inférieur à celui observé l'année précédente (+ 1,5 % en moyenne annuelle après + 1,7 % en 2006). Les prix accélèrent toutefois à partir de l'automne 2007 : tandis qu'au premier semestre 2007, la hausse des prix reste limitée à 1 % en rythme annuel, elle dépasse 2 % en rythme annuel au mois d'octobre et continue d'accélérer début 2008, tirée par le prix des produits énergétiques et des produits alimentaires.

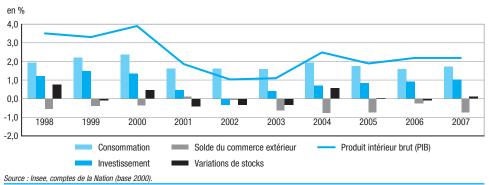
Définitions

Évolutions en volume aux prix de l'année précédente : les agrégats des comptes nationaux en volume, c'est-à-dire corrigés de l'évolution générale des prix, sont issus de comptes en volume chaînés. Pour une année donnée, les agrégats en volume sont obtenus en enchaînant, à partir du niveau constaté en 2000, les indices annuels d'évolution en volume calculés aux prix de l'année précédente, tenant ainsi compte de la déformation progressive des structures économiques.

Prix à la consommation : ils font référence à l'indice des prix à la consommation (IPC), instrument de mesure de l'inflation. L'IPC permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Les prix à la consommation diffèrent du déflateur de la dépense de consommation finale des ménages qui inclut les loyers imputés des ménages propriétaires et les services d'intermédiation financière indirectement mesurés.

- Arnaud F., Houriez G., Mahieu R., « Les comptes de la Nation en 2007 La progression de l'activité se maintient », Insee Première n° 1189, mai 2008.
- Guédès D. « Les variations de prix des produits alimentaires », *Insee Première* n° 1191, mai 2008.
- Hoang-Oanh D., Perret J-P., Vial P., Lefeuvre D., Brière L. « Les comptes des administrations publiques en 2007 », Insee Première n° 1190, mai 2008.
- · Voir aussi : vue d'ensemble (chapitre « Revenus »), fiche 15.

1. Contributions à la croissance du PIB

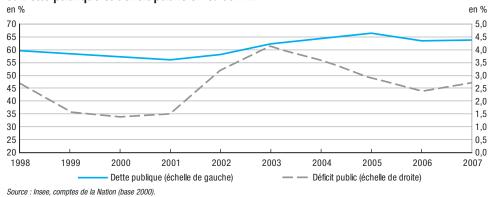


2. Ressources et emplois de biens et services

	Évoluti	volution 2007/2006 (en %)		Valeurs 2007	Contribution à
_	Volume ¹	Prix	Valeur	(en milliards d'euros)	la croissance du PIB 2007
Produit intérieur brut (PIB)	2,2	2,5	4,7	1 892,3	2,2
Importations	5,5	0,6	6,1	538,3	- 1,5
Total des emplois finals	2,9	2,0	4,9	2 430,6	3,7
Consommation effective des ménages dont dépenses de consommation :	2,3	2,1	4,4	1 359,3	1,6
- des ménages²	2,5	2,0	4,5	1 047,4	1,4
- individualisable des administrations publiques³ (APU)	1,7	2,4	4,1	287,3	0,3
Consommation effective des APU	0,7	1,9	2,6	150,7	0,1
Formation brute de capital fixe dont :	4,9	3,0	7,9	406,3	1,0
- sociétés non financières et entreprises individuelles	7,4	2,5	9,9	212,2	0,8
- ménages	3,0	3,5	6,5	114,2	0,2
- administrations publiques	1,8	4,2	6,0	61,8	0,1
Variation de stocks (en contribution au PIB)	0,1	-	-	11,3	0,1
Exportations	3,1	0,5	3,6	501,9	0,8

^{1.} Volumes issus des comptes chaînés en base 2000 ; évolutions en volume aux prix de l'année précédente.

3. Dette publique et déficit public en % du PIB



^{2.} La dépense de consommation des ménages correspond aux dépenses que les ménages supportent directement.

^{3.} La dépense de consommation individualisable des administrations publiques est celle dont les bénéficiaires peuvent être précisément définis. Elle correspond à des prestations en nature (biens ou services) dont bénéficient les ménages (dépenses pour l'éducation et pour la santé par exemple).
Source : Insee, comptes de la Nation (base 2000).

2 Démographie

Au 1^{er} janvier 2008, la population française (métropole et départements d'outre-mer) est estimée à 63,8 millions. En incluant les collectivités d'outre-mer (Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Mayotte, Saint-Pierreet-Miguelon et Wallis-et-Futuna), la population de la République française atteint 64,5 millions. En 2007, la population a augmenté de 361 000 personnes en France métropolitaine et dans les Dom. Tout comme les années précédentes, l'accroissement de la population est dû en majorité à l'excédent naturel (+ 290 000 personnes, figure 1), le solde migratoire étant évalué à 71 000 personnes. Le solde naturel diminue toutefois par rapport à 2006, suite à un léger recul des naissances et une stabilité des décès.

Malgré ce repli, la natalité se maintient à un niveau élevé. Le taux de natalité atteint ainsi 12,8 ‰, contre 10,5 ‰ en moyenne dans l'Union européenne. L'âge moyen à la maternité continue d'augmenter : 29,8 ans en 2007, contre 29,7 ans en 2006 et 29,3 ans en 2000. Les naissances hors mariage sont toujours plus nombreuses : depuis 2006 elles dépassent les naissances dans le cadre du mariage, alors que leur part dans l'ensemble des naissances n'était que de 40 % il y a dix ans. L'indicateur conjoncturel de fécondité est de 198 enfants pour 100 femmes, contre 200 enfants pour 100 femmes en 2006.

Le nombre de mariages diminue à nouveau en 2007 pour atteindre son plus bas niveau depuis 1995. La part des mariages entre deux célibataires est en recul constant (71 % des mariages en 2007), au profit des remariages. En 2006, l'âge moyen au premier mariage est de 29,3 ans pour les femmes et 31,3 ans pour les hommes. Les époux se marient en moyenne deux ans plus tard qu'il y a dix ans. Le pacte civil de solidarité continue sa progression : environ 95 000 pacs ont été signés en 2007, contre 77 000 en 2006.

Le vieillissement de la population se confirme. Les personnes âgées de 65 ans ou plus représentent 16,3 % de la population au 1er janvier 2008, alors que la part des moins de 20 ans est de 25,0 %. Mais en valeur absolue, du fait du dynamisme de la natalité, le nombre d'individus âgés de 20 ans et moins continue de progresser en France depuis 2000. En 2007, l'espérance de vie à la naissance est de 77,1 ans pour les hommes et de 84,0 ans pour les femmes (*figure 2*).

La structure familiale de la population s'est modifiée en trente ans, du fait notamment de l'allongement de la vie, de la maîtrise de la fécondité et de la fragilité de plus en plus importante des unions. En 2005, environ un ménage sur trois ne comporte qu'une seule personne (figure 3), contre un sur cinq en 1968. La part des couples vivant sans enfant progresse également de façon régulière. Depuis 1990, la proportion de familles avec enfants diminue mais le nombre de familles monoparentales progresse. Plus de 17 % des enfants de moins de 25 ans vivent dans une famille monoparentale en 2005, contre 8 % en 1962. En 2005, les ménages qui comprennent au moins un enfant de moins de 25 ans ont en moyenne 1,8 enfant au domicile, contre 1,9 en 1990 et 2,2 en 1962.

Définitions

Excédent naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès.

Solde migratoire : différence entre les entrées et les sorties du territoire.

Taux de natalité (ou de mortalité) : rapport du nombre de naissances vivantes (ou de décès) au cours d'une période (en général l'année) à la population totale au milieu de la période.

Indicateur conjoncturel de fécondité: somme des taux de fécondité par âge d'une année donnée. Cette somme indique le nombre moyen d'enfants que mettrait au monde chaque femme d'une génération fictive qui aurait pendant sa vie féconde (15-49 ans) les taux par âge de l'année considérée.

Espérance de vie à la naissance : durée de vie moyenne ou âge moyen au décès d'une génération fictive qui aurait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

- Pla A., « Bilan démographique 2007 Des naissances toujours très nombreuses », Insee Première n° 1170, janvier 2008.
- Daguet F., « Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006 Seul un tiers des ménages compte plus de deux personnes », Insee Première n° 1153, juillet 2007.
- · Voir aussi : vue d'ensemble (chapitre « Démographie »), fiche 30.

1. Évolution générale de la situation démographique

en milliers

	Population en milieu d'année	Naissances vivantes	Décès	Solde naturel	Taux de natalité¹	Taux de mortalité ¹	Taux de mortalité infantile²	Mariages	Pacs ⁴
1985	56 600,0	796,5	560,5	+ 236,0	14,1	9,9	8,33	275,8	-
1990	58 171,4	793,9	534,5	+ 259,4	13,6	9,2	$7,3^{3}$	294,9	_
1995	59 418,7	759,7	540,4	+ 219,3	12,8	9,1	4,93	262,0	_
2000	60 750,8	808,2	540,7	+ 267,5	13,3	8,9	4,5	305,4	22,1
2005	62 818.2	807,8	538,2	+ 269,6	12,9	8,6	3,8	283,2	59,8
2006 <i>r</i>	63 195,5	830,3	527,0	+ 303,3	13,1	8,3	3,8	274,1	75,6
2007 <i>p</i>	63 572,6	816,5	526,5	+ 290,0	12,8	8,3	3,8	266,5	95,0

^{1.} Taux pour 1 000 habitants.

Champ: France.

Sources : Insee, statistiques d'état civil et bilan démographique 2007.

2. Espérance de vie à divers âges

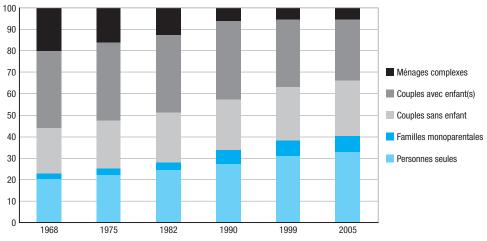
Hommes			Femmes					
	0 an	20 ans	40 ans	60 ans	0 an	20 ans	40 ans	60 ans
1994	73,6	54,6	36,3	19,7	81,8	62,6	43,3	25,0
1997	74,5	55,3	36,7	19,9	82,3	62,9	43,5	25,2
2000	75,3	56,0	37,2	20,4	82,8	63,3	43,9	25,6
2003	75,8	56,5	37,6	20,8	82,9	63,4	43,9	25,6
2004	76,7	57,4	38,4	21,5	83,8	64,3	44,8	26,5
2005	76,7	57,4	38,4	21,5	83,7	64,2	44,7	26,3
2006 <i>r</i>	77,2	57,8	38,8	21,8	84,1	64,6	45,1	26,7
2007 <i>p</i>	77,5	58,1	39,1	22,0	84,4	64,8	45,3	26,9

Lecture : en 2007, l'espérance de vie des hommes de 60 ans est de 22,0 ans. Ce chiffre représente le nombre moyen d'années restant à vivre aux hommes de 60 ans, avec les conditions de mortalité par âge observées en 2007.

Champ: France.

Sources : Insee, bilan démographique 2007.

3. Structure familiale des ménages depuis 1968



Champ: France métropolitaine.

Source : Insee, recensements de la population de 1968 à 1999 et enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006.

^{2.} Taux pour 1 000 enfants de moins d'un an nés vivants.

^{3.} France métropolitaine.

^{4.} Le pacs a été créé en 1999.

3 Population scolaire et universitaire

À la rentrée 2007, le nombre d'élèves, apprentis et étudiants s'établit à 14 915 900, soit une légère baisse de 0,3 % par rapport à l'année précédente (figure 1). Dans le premier degré, les effectifs sont stables. Cependant, l'enseignement élémentaire continue de croître avec 30 400 élèves de plus (+ 0,8 %), alors que dans le préélémentaire la diminution des effectifs se poursuit (– 1,1 % en 2007), avec 27 400 élèves en moins.

Dans le second degré en revanche, l'effectif global diminue de 46 700 élèves (– 0,9 %). Cette baisse concerne désormais le premier cycle (– 16 700, soit – 0,5 %) comme le second cycle (– 27 400, soit – 1,2 %). Le second cycle général et technologique voit ses effectifs diminuer de 1,4 % soit 21 200 élèves et le second cycle professionnel connaît une baisse de 6 300 élèves (– 0,9 %). Le nombre d'apprentis augmente de 5,5 %, confirmant les hausses des années précédentes, surtout dans l'enseignement supérieur.

Les effectifs d'étudiants sont, pour la deuxième année, en baisse de 1,1 %, soit 25 600 étudiants de moins. Mais les évolutions sont contrastées suivant les filières. Ce sont les disciplines générales à l'université qui sont particulièrement touchées. Ainsi, les effectifs diminuent de 38 300 étudiants (– 3 %) dans les universités hors IUT et hors

formations d'ingénieurs. Par contre, les effectifs des IUT et des formations d'ingénieurs augmentent respectivement de 2,2 % et de 1,7 %. Les élèves des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et des préparations intégrées voient également leur nombre croître de 2,5 % et les effectifs d'étudiants en STS augmentent en 2007 après plusieurs années de baisse (+ 1,1 %). De même, les écoles de commerce enregistrent une hausse de leurs effectifs (+ 9,7 %).

À la rentrée 2006, les **taux de scolarisation** diminuent pour l'ensemble des jeunes de 18 à 25 ans (*figure 2*). Cette baisse est la plus marquée pour les jeunes de 20 ans, de 22 ans et de 25 ans (– 0,9 point pour chaque âge). L'écart des taux de scolarisation entre filles et garçons est maximal à 21 ans, de l'ordre de 8,2 points avec un taux de scolarisation féminin à 44,9 % et un taux de scolarisation masculin à 36,7 %.

Après une croissance soutenue jusqu'au milieu des années 1990, entraînant un gain de près de deux années, l'espérance de scolarisation a, depuis, perdu 0,3 point : de 19 années en 1995 elle est désormais de 18,7 ans (figure 3). En 2006, les taux de scolarisation permettent ainsi d'espérer 18,7 années de formation initiale pour un enfant entrant en maternelle et 6,5 années pour un jeune de 15 ans.

Définitions

Taux de scolarisation : pour une population d'une tranche d'âge donnée, il s'agit du rapport entre l'effectif d'élèves, apprentis et étudiants de cette tranche d'âge et l'effectif de la population totale correspondante. En 2007, les séries longues ont été modifiées suite à un changement de méthode. Les doublons entre les sources du supérieur et l'enquête apprentissage ont été supprimés. Ceci a pour conséquence une baisse assez importante des taux de scolarisation entre 20 et 24 ans.

Espérance de scolarisation : l'espérance de scolarisation d'une année donnée est obtenue en additionnant les taux de scolarisation observés aux différents âges cette année-là. Elle représente la durée (hypothétique) de la scolarité d'un enfant entrant à l'école, s'il rencontrait tout au long de son parcours scolaire les conditions de scolarisation du moment. Tous les modes de scolarisation, y compris l'apprentissage, sont pris en compte.

- L'état de l'École, édition 2008, Depp, octobre 2008.
- Repères et références statistiques sur les enseignements et la formation édition 2008, Depp, en ligne sur le site www.education.gouv.fr.
- · Voir aussi : vue d'ensemble (chapitre « Éducation »), fiches 4, 31.

1. Effectifs d'élèves et d'étudiants @

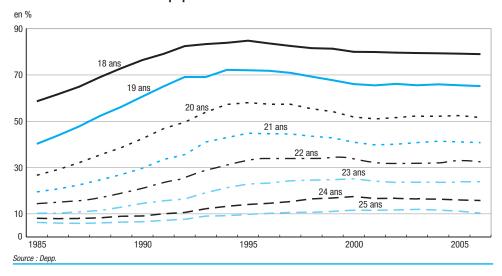
en milliers

	1980-1981	1990-1991	2000-2001	2006-2007	2007-2008
Premier degré	7 396,3	6 953,4	6 552,0	6 644,1	6 645,1
dont : préélémentaire	2 456,5	2 644,2	2 540,3	2 578,4	2 551,1
CP-CM2	4 810,0	4 218,0	3 953,0	4 016,9	4 047,3
Second degré ¹	5 309,2	5 725,8	5 614,4	5 418,0	5 371,4
dont: 1er cycle	3 261,9	3 253,5	3 290,9	3 100,6	3 084,0
2º cycle général et technologique	1 124,4	1 607,6	1 501,5	1 491,2	1 470,0
2º cycle professionnel	807,9	750,0	705,4	719,7	713,4
Enseignement scolaire sous tutelle d'autres ministères, divers ²	213,3	204,4	232,7	232,0	230,4
Apprentissage	244,1	226,9	376,1	417,7	440,8
Enseignement supérieur	1 184,1	1 717,1	2 160,3	2 253,8	2 228,2
dont : classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)	40,1	64,4	70,3	76,2	78,1
sections de techniciens supérieurs (STS)	67,9	199,3	238,9	228,3	230,9
instituts universitaires de technologie (IUT)	53,7	74,3	119,2	113,8	116,2
universités (hors IUT et formations d'ingénieurs)	796,1	1 075,1	1 254,3	1 259,4	1 221,1
écoles d'ingénieurs	40,0	57,7	96,5	108,8	108,8
écoles de commerce	15,8	46,1	63,4	87,3	95,8
Total général	14 346,9	14 827,5	14 935,4	14 965,7	14 915,9

^{1.} Sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale.

Champ : France. Source : Depp.

2. Taux de scolarisation de la population de 18 à 25 ans



3. Espérance de scolarisation

en années

	1985-1986	1990-1991	1995-1996	2000-2001	2005-2006	2006-2007
Ensemble	17,1	18,1	19,0	18,9	18,8	18,7
Garçons	17,0	18,0	18,8	18,7	18,5	18,4
Filles	17,2	18,2	19,2	19,1	19,0	19,0
À partir de 15 ans	4,9	5,8	6,7	6,5	6,5	6,5
Source : Depp.						

^{2.} Spécial « santé », second degré agriculture.

4 Diplômes

Lors la session 2007, pour l'ensemble des diplômes du secondaire, les taux de réussite sont en augmentation. Le taux de réussite au diplôme national du Brevet atteint 81,7 %, soit 3 points de plus qu'à la session 2006. Les taux de réussite au CAP ainsi qu'au BEP augmentent de près de 2 points. Ils atteignent respectivement 79,6 % et 75,0 %.

Lors de la session 2007, sur 628 526 candidats passant le baccalauréat en France, 524 313 ont obtenu leur diplôme. Le taux de réussite global s'établit ainsi à 83,4 % (figure 1). Il est supérieur à ceux de toutes les sessions précédentes. D'après les résultats provisoires de la session de juin 2008, le taux de réussite serait stable par rapport à celui de la session de juin 2007 et atteindrait 83,3 % d'admis. En 2007, le taux de succès au baccalauréat général atteint 87,7 %. La série scientifique (S) enregistre le meilleur score (88,5 %), à égalité avec la série économique et sociale (ES, 88,4 %), suivie par la série littéraire (L, 84,4 %). Le taux de réussite au baccalauréat technologique atteint 79,3 %, soit une hausse de 2 points par rapport à 2006. Enfin, le taux de réussite au baccalauréat professionnel est de 78,5 % avec 1,2 points de plus qu'en 2006. La **proportion de bacheliers** dans une génération atteint 64,2 % : 34,7 % dans les séries générales, 16,8 % dans les séries technologiques et 12,8 % dans les séries professionnelles (figure 2).

En 2005-2006, le nombre de diplômes universitaires de technologie (DUT) délivrés est de 46 103 (*figure 3*). Le nombre de

diplômes délivrés, qui diminuait depuis 2002-2003, augmente légèrement en 2005-2006 (+ 0,7 %).

À la session 2006, 155 340 candidats se sont présentés à l'examen du brevet de technicien supérieur. La baisse des effectifs constatée pour la session 2005 se confirme avec une diminution de près de 2 500 candidats. Mais le taux de réussite est plus élevé qu'en 2005 (65,0 %): aussi la baisse du nombre de diplômés est-elle moindre que celle des candidats. Toutes les universités de France délivrent désormais des diplômes LMD (licences LMD et masters LMD). Le nombre de diplômes de l'ancien système délivrés est dorénavant très faible tandis que ceux de licences LMD et de masters LMD augmentent très fortement. Ainsi en 2005-2006, 129 041 licences LMD ont été délivrées, soit près de dix fois plus qu'en 2003-2004. En deux ans, le nombre de masters recherche et de masters professionnels délivrés est passé respectivement de 2 544 et 2 415 (2003-2004) à 25 279 et 62 786 (2005-2006).

Depuis leur création en 2000-2001, le nombre de licences professionnelles délivrées n'a cessé d'augmenter, passant de 3 620 à la session 2001 à 29 954 à la session 2006, soit une augmentation de plus de 50 % en moyenne annuelle. Le rythme d'accroissement ralentit depuis la session 2001 mais reste soutenu (+ 25 % à la session 2006 par rapport à la session précédente). Le nombre de docteurs augmente également de 8,3 % en 2006.

Définitions

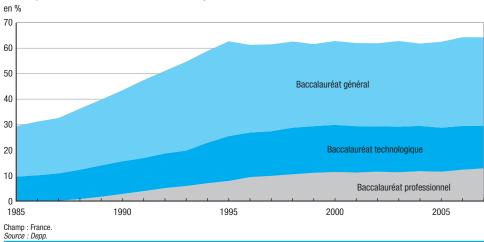
Proportion de bacheliers dans une génération : il s'agit de la proportion de bacheliers dans une génération fictive de personnes qui auraient, à chaque âge, les taux de candidature et de réussite observés l'année considérée. Ce nombre est obtenu en calculant, pour chaque âge, le rapport du nombre de lauréats à la population totale de cet âge, et en faisant la somme de ces taux.

- · L'état de l'École, édition 2008, Depp, octobre 2008.
- Résultats provisoires du baccalauréat France métropolitaine et Dom Session de juin 2008 », Note d'information, Depp, juillet 2008.
- Résultats définitifs de la session 2007 du baccalauréat », Note d'information n° 08.19, Depp, juin 2008.
- Repères et références statistiques sur les enseignements et la formation édition 2008, Depp, en ligne sur le site www. education.gouv.fr.
- · Voir aussi : vue d'ensemble (chapitre « Éducation »), fiches 3, 5, 31.

1. Principaux diplômes délivrés dans le second degré

	1	997	2	2006	2007	
	Nombre d'admis	Taux de réussite (en %)	Nombre d'admis	Taux de réussite (en %)	Nombre d'admis	Taux de réussite (en %)
Brevet	607 295	74,3	620 168	78,7	634 369	81,7
dont : série collèges	524 547	75,6	554 641	79,1	567 755	82,3
CAP	208 755	72,0	132 192	77,4	137 972	79,6
BEP	205 693	70,2	182 131	73,7	181 436	75,0
Baccalauréat	481 798	77,3	524 057	82,1	524 313	83,4
Baccalauréat général	268 868	76,6	282 788	86,6	281 733	87,7
Série L	69 939	76,8	50 792	83,3	49 843	84,4
Série ES	73 982	76,4	85 965	84,4	90 354	88,4
Série S	124 947	76,6	146 031	89,1	141 536	88,5
Baccalauréat technologique	136 204	77,7	140 707	77,3	137 605	79,3
dont : Bac STI (sciences et technologies industrielles)	72 322	80,8	33 475	75,8	34 197	81,1
Bac STL (sciences et technologies de laboratoire)	34 107	71,9	6 515	82	6 853	86,6
Bac SMS (sciences médico-sociales)	15 935	77,4	19 967	78,7	19 730	77,5
Bac STG (sciences et technologies de la gestion) / STT (sciences et technologies tertiaires)	5 656	77,0	73 730	77,1	68 519	78,6
Baccalauréat professionnel	76 726	79,1	100 562	77,3	104 975	78,5
Champ : France. Source : Depp.						

2. Proportion de bacheliers dans une génération @



3. Principaux diplômes délivrés dans l'enseignement supérieur

	2000	2005	2006
Brevet de technicien supérieur	94 179	102 544	102 154
Diplôme universitaire de technologie	47 478	45 799	46 103
Diplôme de 1er cycle (Deug y.c. intermédiaire, Deust)	124 700	111 470	100 894
Licence	135 017	59 209	9 050
Licence LMD	_	82 712	129 041
Licence professionnelle	-	23 874	29 954
Maîtrise (y.c. intermédiaire)	93 304	98 225	97 858
Master professionnel/DESS	32 612	58 227	64 693
Master recherche/DEA	23 428	27 577	25 657
Master indifférencié	_	_	2 928
Diplôme d'ingénieur	24 624	27 638	27 676
Diplôme d'école de commerce et de gestion	n.d.	n.d.	25 626
dont : diplôme d'école de commerce et de gestion visés	8 825	13 219	14 307
Doctorat	9 991	9 277	10 045
Diplôme de docteur (santé)	6 661	6 844	6 790
Champ : France. Source : Depp.			

5 Dépenses d'éducation

En 2007, la dépense intérieure d'éducation (DIE) atteint 125,3 milliards d'euros, soit 6,6 % du produit intérieur brut (PIB, figure 1). Elle correspond à une dépense de 1 970 euros par habitant, ou 7 470 euros par élève ou étudiant.

Entre 1980 et 2007, la dépense d'éducation a crû en moyenne au même rythme que le PIB (soit 2,2 % par an), mais sa part dans le PIB a fluctué (*figure 2*). De 1990 à 1993, la part de la DIE dans le PIB augmente très fortement pour atteindre 7,6 %, du fait notamment de l'effort important des collectivités territoriales et de la revalorisation de la rémunération des personnels enseignants, puis elle se stabilise jusqu'en 1997. De 1998 à 2007, le PIB progresse en revanche de 21,8 % contre seulement 7,5 % pour la DIE. La part de la DIE dans le PIB décroît donc régulièrement, pour s'établir à 6,6 % en 2007.

Les trois quarts des dépenses d'éducation sont des dépenses de personnel, essentiellement prises en charge par l'État, qui participe de manière prépondérante au financement de la DIE, à hauteur de 61,1 % en 2007, dont 54,9 % pour le ministère de l'Éducation nationale. Les collectivités territoriales assurent 22,8 % du financement total initial. Leur part s'accroît dans le second degré et le supérieur à partir de 2006, notamment

du fait du transfert des personnels TOS (techniques, ouvriers et de service) dans le second degré et des nouvelles compétences en matière de formations sanitaires et sociales, transmises aux régions dans l'enseignement supérieur. Les ménages, quant à eux, participent à hauteur de 7,9 %.

La croissance de la DIE s'explique moins par l'accroissement du nombre d'élèves que par celui du coût moyen par élève, qui, tous niveaux confondus, augmente sur la période 1980-2007, en euros constants, de 78 %, soit en moyenne 2,0 % par an (compte tenu des ruptures de séries en 1999 et en 2006). De multiples facteurs expliquent cette hausse: poids croissant des enseignements du second degré et du supérieur, amélioration de l'encadrement dans le premier degré, revalorisation du statut des enseignants.

Entre 1980 et 2007, si les dépenses moyennes par élève des premier et second degrés ont crû dans des proportions importantes (respectivement de 92 % et 59 % en euros constants), la dépense moyenne par étudiant du supérieur n'a augmenté que de 46 %, la forte hausse des effectifs jusqu'en 1996, puis de 2000 à 2003, ayant absorbé la plus grande part de l'augmentation des crédits consacrés à l'enseignement supérieur (*figure 3*).

Définitions

Dépense intérieure d'éducation (DIE) : elle rassemble toutes les dépenses effectuées par l'ensemble des agents économiques, administrations publiques centrales et locales, entreprises et ménages, pour les activités d'éducation : activités d'enseignement scolaire et extrascolaire de tous niveaux, activités visant à organiser le système éducatif (administration générale, orientation, documentation pédagogique et recherche sur l'éducation), activités destinées à favoriser la fréquentation scolaire (cantines et internats, médecine scolaire, transports) et dépenses demandées par les institutions (fournitures, livres, habillement).

La DIE est évaluée chaque année par le compte de l'éducation, compte satellite de la comptabilité nationale. En 1999, celui-ci a fait l'objet d'une rénovation ; trois changements importants ont été apportés : intégration des Dom, nouvelle évaluation des charges sociales rattachées aux rémunérations des personnels, réévaluation des dépenses des ménages.

À partir de 2006, la loi organique relative aux Lois de Finances (LOLF) modifie les règles budgétaires et comptables de l'État, notamment en matière de charges sociales mieux évaluées et affectées aux rémunérations des agents de l'État.

Dépense moyenne par élève : elle prend en compte la totalité des dépenses, à l'exception des activités extrascolaires et de formation continue, divisée par le nombre d'élèves.

Pour en savoir plus

· L'état de l'École, édition 2008, Depp, octobre 2008.

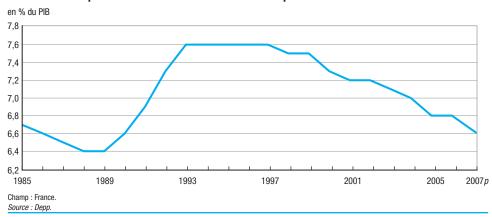
1. Dépense intérieure d'éducation (DIE)

	1980	1990	2000	2006	2007 <i>p</i>
DIE¹ (en milliards d'euros de 2007)	67,9	90,4	121,5	125,1	125,3
Par habitant (en euros de 2007)	1 260	1 560	2 000	1 980	1 970
Par élève ¹ (en euros de 2007)	4 200	5 350	7 170	7 470	7 470
Structure du financement initial de la DIE (en %)					
État	69,1	63,6	65,2	62,6	61,1
dont : ministère de l'Éducation nationale	60,9	56,5	57,4	56,4	54,9
Collectivités territoriales	14,2	18,5	19,9	21,2	22,8
Autres administrations publiques et caisses d'allocations familiales	0,4	0,7	2,1	1,9	1,9
Entreprises	5,5	5,9	5,4	6,5	6,5
Ménages	10,8	11,2	7,4	7,8	7,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

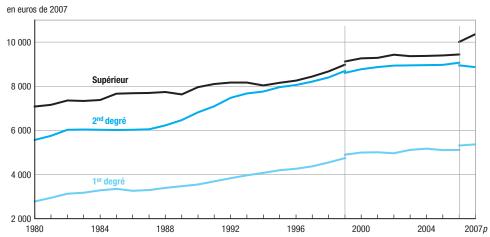
^{1.} La réévaluation de la DIE (voir définitions) s'applique à l'ensemble de la période 1980-2007. Les dépenses moyennes par élève n'ont été recalculées qu'à partir de 1999.

Champ : France. Source : Depp.

2. Part de la dépense intérieure d'éducation dans le produit intérieur brut (PIB)



3. Dépense intérieure d'éducation (DIE) moyenne par élève, selon les niveaux d'enseignement



Note : le graphique présente deux ruptures de série (rénovation du Compte de l'éducation en 1999 et prise en compte de la LOLF en 2006, voir définitions). Champ : France.

Source : Depp.

6 Recherche et développement

En 2006, la dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) s'élève à 37,9 milliards d'euros (Md€). En baisse depuis 2002, l'effort de recherche, mesuré par la part de la DIRD dans le produit intérieur brut (PIB), s'établit à 2,10 %. La progression en volume de 2,1 % par rapport à 2005 est essentiellement le fait des entreprises (+ 3,7 % en volume), alors que les dépenses du secteur public sont en baisse en 2006 (- 0,5 % en volume, figure 1). En 2007, la DIRD devrait connaître une croissance un peu moins forte pour atteindre 39,4 Md€, sous l'effet d'une progression conjointe de l'activité de recherche des entreprises (+ 1,5 % en volume) et des administrations (+ 1,1 % en volume).

En 2006, la **dépense intérieure de recherche** et développement (R&D) des entreprises (DIRDE) implantées sur le territoire national s'élève à 23,9 Md€, soit 63 % des montants de travaux de R&D (figure 2). La recherche effectuée par les entreprises reste concentrée dans quelques branches d'activité : quatre branches réalisent 52 % de la DIRDE, contre 47 % en 1992. Première branche de recherche depuis 1999, l'industrie automobile conserve sa position en effectuant 17 % de la DIRDE. Au deuxième rang, la pharmacie en réalise 14 %, avec une reprise après la stagnation de ses dépenses de R&D en 2004 et 2005. Les équipements de communication, incluant la téléphonie et l'industrie des composants électroniques, occupent la troisième place et l'aéronautique (10 % de la DIRDE en 2006), la quatrième.

La dépense intérieure de R&D des administrations (DIRDA) s'élève à 14,0 Md€ en 2006, dont près de 0,9 Md€ pour la Défense. L'activité de recherche dans l'enseignement supérieur représente 33 % de la recherche publique. Les établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC: CEA, Cnes, Anvar, Ifremer, etc.) en réalisent 25 %, et les établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST: CNRS, Inra, Inserm, etc.) 31 %. Ces derniers sont les principaux contributeurs à la croissance de la DIRDA entre 2005 et 2006 avec une augmentation des dépenses de + 10,6 % en volume. Les EPIC enregistrent au contraire une baisse de leurs dépenses de R&D de 3,8 % en volume. Le ministère de la Défense, en modifiant sa méthode de chiffrage, accuse en 2006 une forte diminution (- 26,5 % en volume) : depuis 1993 sa part dans la dépense totale de R&D des administrations est passée de 20 % à 7 %.

En 2005, plus de 357 000 équivalents temps plein (ETP) travaillent pour la R&D (chercheurs et personnels de soutien), dont près de 56 % rémunérés par les entreprises (figure 3). Les effectifs progressent de 1,4 % par rapport à 2004, avec une croissance plus forte pour les chercheurs (+ 2,2 %). L'effectif total de recherche croît davantage dans les administrations que dans les entreprises. La part des chercheurs dans l'effectif total de R&D reste plus élevée dans le secteur public (60 %) que dans les entreprises (55 %). Elle est la plus élevée dans l'enseignement supérieur (71 %).

Définitions

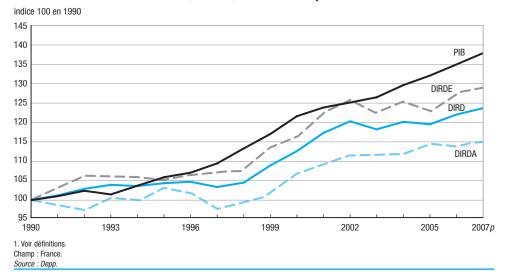
Dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) : elle correspond aux travaux de recherche et développement (R&D) exécutés sur le territoire national (France métropolitaine et Dom) quelle que soit l'origine des fonds. Elle comprend les dépenses courantes (la masse salariale des personnels de R&D et les dépenses de fonctionnement) et les dépenses en capital (les achats d'équipements nécessaires à la R&D). Elle regroupe la dépense intérieure de R&D des entreprises (DIRDE) et celle des administrations (DIRDA). La DIRDA inclut l'enseignement supérieur, la Défense, les établissements publics de recherche : à caractère scientifique et technique (EPST), à caractère industriel et commercial (EPIC), ainsi que les institutions sans but lucratif.

Branche de recherche : il s'agit de la branche d'activité économique bénéficiaire des travaux de R&D, regroupée ici en 25 postes construits à partir de la nomenclature d'activités française (NAF).

Pour en savoir plus

 « Dépenses de recherche et développement en France en 2006. Premières estimations pour 2007 », Note d'information, Depp, à paraître.

1. Évolution en volume des DIRD, DIRDE, DIRDA¹ et du produit intérieur brut (PIB)



2. Dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) en 2006

	en millions d'euros	en % du total
Dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) Effectuée par les entreprises (DIRDE) Branches industrielles Branches de services	37 909 23 915 21 678 2 237	100,0 63,1 57,2 5,9
Effectuée par les administrations (DIRDA) Administrations publiques¹ Enseignement supérieur²	2 237 13 994 8 943 4 590	36,9 23,6 12.1
Institutions sans but lucratif	461	1,2

^{1.} Dont EPIC, EPST, ministère de la Défense

Champ : France.

Source : Depp.

Source : Depp.

3. Effectifs de recherche des entreprises et des administrations en 2005

	Ensemble (en équivalents temps plein)	Part des chercheurs (en %) ¹
Entreprises	198 864	55
Branches industrielles dont :	175 204	52
Industrie automobile	33 001	43
Industrie pharmaceutique	22 645	43
Fabrication d'instruments de mesure, radiodétection	12 674	73
Construction aéronautique et spatiale	16 308	56
Fabrication de matériaux et composants électroniques	23 442	80
Industrie chimique	11 374	39
Branches de services dont :	23 661	73
Services informatiques	13 036	83
Services de transport et de communication	7 324	58
Administrations	158 462	60
Administrations publiques dont :	84 304	
Établissements publics à caractère scientifique et technologique(EPST)	52 572	51
Établissements public à caractère industriel et commercial (EPIC)	22 971	61
Défense	3 771	n.d.
Enseignement supérieur ¹	67 856	71
Institutions sans but lucratif	6 302	55
1. Dans les administrations, il s'agit des chercheurs, ingénieurs de recherche et boursiers de Champ : France.	thèse.	

^{2.} Universités et établissements d'enseignement supérieur sous tutelle du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

7 Formation et emploi

usqu'au milieu des années 1990, le niveau de diplôme des jeunes a fortement progressé. Il s'est stabilisé depuis. Entre 2005 et 2007, 41 % des jeunes sortant de formation initiale sont diplômés du supérieur, au lieu de 15 % environ à la fin des années 1970. L'obtention d'un diplôme du second cycle de l'enseignement secondaire correspond au seuil minimum de qualification défini par l'Union européenne (repris par les critères de référence de la stratégie de Lisbonne) et les organismes internationaux. En 2007, 18 % des jeunes de 20 à 24 ans n'ont pas acquis un tel diplôme (figure 1). Les filles réussissent mieux leur parcours de formation que les garçons : 15 % d'entre elles n'ont pas de diplôme du second cycle de l'enseignement secondaire contre 20 % des jeunes hommes.

Dans les premières années suivant la fin de leurs études, les jeunes sont plus souvent au chômage que les actifs ayant plus d'ancienneté sur le marché du travail. En 2007, le taux de chômage des jeunes sortis depuis un à quatre ans de formation initiale se situe à 16,0 % (figure 2). À distance plus grande de la sortie de formation initiale, le taux de chômage diminue et atteint 9,6 % pour ceux qui ont achevé leurs études depuis cinq à dix ans.

L'exposition des jeunes au chômage dépend fortement de leur niveau d'éducation. Ainsi, en 2007, 37 % des jeunes actifs sortis depuis un à quatre ans sans diplôme ou avec seulement le brevet sont au chômage. Cette situation est moins fréquente pour les titulaires d'un CAP ou BEP (22 %) et les bacheliers (14 %), et encore moins pour les diplômés du supérieur (9 %). Pour tous les niveaux de diplôme, les taux de chômage diminuent avec l'ancienneté sur le marché du travail, mais des écarts subsistent entre diplômés et non-diplômés.

Les jeunes actifs occupent d'autant plus fréquemment des emplois temporaires (intérim, contrats à durée déterminée, contrats aidés, stages, etc.) qu'ils sont peu diplômés. Un à quatre ans après la sortie d'études initiales, 45 % des emplois sont temporaires pour les diplômés au plus d'un brevet contre 22 % pour les diplômés de l'enseignement supérieur long.

L'emploi des jeunes est traditionnellement sensible aux fluctuations économiques. Sur une longue période, la hiérarchie des taux de chômage selon le diplôme est stable, mais les écarts se creusent plus ou moins selon la conjoncture (figure 3). Avant 1993, les plus diplômés apparaissaient relativement protégés des aléas conjoncturels tandis que les peu ou pas diplômés y étaient surexposés. Les jeunes diplômés du supérieur ont ensuite été les premiers bénéficiaires de l'embellie sur le marché du travail entre 1997 et 2001, alors que les personnes sans diplôme en ont bénéficié plus tardivement et moins nettement. La remontée du chômage qui a suivi a plus concerné les jeunes peu ou pas diplômés.

Définitions

Diplômes du second cycle de l'enseignement secondaire : comprend les certificats d'aptitude professionnelle (CAP), les brevets d'études professionnelles (BEP), les baccalauréats ainsi que les diplômes équivalents (niveau V ou IV).

Sortie de formation initiale : première interruption d'au moins 1 an du parcours de formation (études scolaires ou universitaires y compris l'apprentissage s'il s'est effectué dans la continuité de la scolarité).

Enquête Emploi: voir fiche 8.

- Bilan Formation-Emploi, en ligne sur le site insee.fr
- L'état de l'École, édition 2008, Depp, octobre 2008.
- « Bilan Formation-Emploi Formation et qualité des emplois occupés », Économie et Statistique n° 388-389, Insee, juin 2006.
- Fondeur Y., Minni C., « L'accès des jeunes à l'emploi » in Données sociales : la société française, édition 2006, Insee Références, juin 2006.
- « Bilan Formation-Emploi De l'école à l'emploi : parcours », Économie et Statistique n° 378-379, Insee, juillet 2005.

1. Niveau de diplôme et d'inscription le plus élevé des jeunes de 20-24 ans en 2007

en %

	Ensemble en milliers	Ensemble %	Hommes %	Femmes %	Niveau CITE¹	Niveau de formation²
Bacheliers et diplômés de l'enseignement supérieur	481	65	61	71	3 à 5	I à IV
Diplômés des CAP/BEP	124	17	19	14	3C	V
Total diplômés du second cycle de l'enseignement secondaire	605	82	80	85	3 à 5	ΙàV
Ont étudié sans obtenir de diplôme jusqu'à une classe de :						
Terminale générale, technologique, professionnelle	33	5	4	4	2	IV
Terminales de CAP et BEP	33	4	6	3	2	V
Seconde ou Première générale ou technologique	12	2	2	2	2	V
Première année de CAP/BEP, premier cycle ou en decà	52	7	8	6	0 à 2	VI-Vbis
Total non diplômés du second cycle de l'enseignement secondaire	129	18	20	15	0 à 2	
Ensemble	734	100	100	100		

^{1.} Classification internationale type des enseignements de l'Unesco.

2. Taux de chômage (au sens du BIT) en 2007 selon le diplôme et la durée écoulée depuis la fin des études initiales

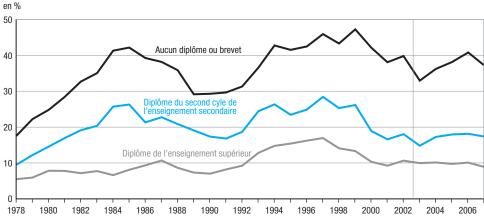
en %

	Sortis depuis 1 à 4 ans	Sortis depuis 5 à 10 ans	Ensemble de la population
Diplôme de l'enseignement supérieur long	9,1	5,1	5,6
Diplôme de l'enseignement supérieur court	8,7	4,6	5,2
Baccalauréat	13,8	8,4	7,1
CAP, BEP	22,2	12,0	7,1
Aucun diplôme, certificat d'études ou brevet	37,3	24,3	12,2
Ensemble	16,0	9,6	8,0

Note : les taux de chômage au sens du BIT présentés dans ce tableau correspondent à l'interprétation d'Eurostat adoptée par l'Insee depuis novembre 2007. Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquête Emploi en moyenne annuelle.

3. Taux de chômage (au sens du BIT) selon le diplôme, de 1 à 4 ans après la fin des études initiales



Note: taux de chômage en mars de chaque année sauf celles du recensement (janvier en 1990 et 1999) jusqu'en 2002, en moyenne annuelle à partir de 2003. Suite à la mise en place de l'enquête Emploi en continu, il y a un changement de série à partir de 2003. Les taux de chômage présentés dans ce graphique correspondent à l'interprétation française du chômage BIT jusqu'en 2002. À partir de 2003, ils correspondent à l'interprétation d'Eurostat adoptée par l'Insee depuis novembre 2007.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, actifs sortis de formation initiale depuis 1 à 4 ans.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

Classification française de 1969.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 20 à 24 ans au moment de l'enquête.

Source : Insee, enquête Emploi en moyenne annuelle, calculs Depp.

8 Population active

En 2007, la **population active** de la France métropolitaine est estimée à 27,8 millions de personnes en moyenne annuelle selon l'enquête Emploi, dont 14,7 millions d'hommes et 13,1 millions de femmes (figure 1). Parmi les personnes âgées de 15 à 64 ans vivant en France métropolitaine, le taux d'activité est de 69,9 % en 2007, soit 0,2 point de plus par rapport à 2006. Cette augmentation est portée par la hausse de l'activité des 15-24 ans (+ 0,5 point), et dans une moindre mesure celle des 25-49 ans (+ 0,3 point). En revanche, le taux d'activité des 50-64 ans diminue : il atteint 58,6 % en 2007 contre 58,7 % en 2006 et 59,2 % en 2005. Le taux d'activité des seniors en France est l'un des plus faibles de l'Union européenne.

L'activité féminine continue de progresser (figure 2). En 2007, le taux d'activité des femmes de 15 à 64 ans atteint 65,3 %, contre 64,8 % en 2006. Cette hausse concerne toutes les classes d'âges. Parmi les jeunes femmes de moins de 25 ans, le taux d'activité est le plus haut atteint depuis 1995. En revanche, chez les hommes, la baisse tendancielle du

taux d'activité se poursuit (figure 3). Depuis 2002, cette diminution est surtout le fait des nombreux départs en retraite de la génération du baby-boom.

L'espérance apparente d'activité est de 34,4 ans en 2007. Cet indicateur, qui neutralise les effets démographiques, montre que la participation des femmes au marché du travail se rapproche de celle des hommes. Ainsi, la baisse du taux d'activité des hommes est principalement liée à des effets démographiques et non à des changements de comportement d'activité : leur espérance apparente d'activité est stable autour de 37 ans depuis quelques années. Dans le même temps, celle des femmes progresse régulièrement. Elle atteint 31,9 ans en 2007, soit un gain de 1 an depuis 2003.

Selon les dernières projections réalisées par l'Insee (scénario tendanciel), la population active devrait encore progresser pour atteindre un peu plus de 28 millions de personnes en 2015. Elle se stabiliserait ensuite et se maintiendrait entre 28,2 et 28,5 millions de personnes entre 2015 et 2050.

Définitions

Population active : la population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs (ces deux concepts étant entendus selon les définitions BIT, voir fiches 9 et 10).

Enquête Emploi: réalisée par l'Insee, depuis 1950, l'enquête Emploi est la source statistique qui permet de mesurer le taux de chômage au sens du BIT. Elle fournit aussi des données sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, la durée du travail, les emplois précaires. Elle permet de mieux cerner la situation des chômeurs et les changements de situation vis-à-vis du travail. Depuis 2003, l'enquête Emploi est trimestrielle et sa collecte auprès d'un échantillon de ménages est réalisée en continu sur toutes les semaines de chaque trimestre.

Taux d'activité : le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et la population totale correspondante.

Espérance apparente d'activité : il s'agit, pour une année, de la somme des taux d'activité à chaque âge observés cette année. Cet indicateur est un résumé de l'activité de l'année, indépendant de la structure démographique : il représente l'activité d'une génération fictive qui aurait les mêmes comportements à chaque âge que ceux observés pendant l'année. Cet indicateur ne tient pas compte des décès qui peuvent intervenir au cours de la période d'activité, d'où le qualificatif « apparente ».

- Coudin E., « Projections de population active à l'horizon 2050 : des actifs en nombre stable pour une population âgée toujours plus nombreuse », Économie et Statistique n° 408-409, mai 2008.
- Aubert P., Coudin E., Créchaud P., « Marché du travail Séries longues Mise à jour 2008 », Insee Résultats n° 82 soc, mai 2008.
- · Voir aussi : vue d'ensemble (chapitre « Emploi et chômage »), fiche 32.

1. Population active et taux d'activité

	en mars 1980 en janvier 1990		en mars 2000	en moyenne annuelle			
	en mais 1900	en janvier 1990	en mars 2000	2005	2006	2007	
Population active totale, en milliers	24 129	25 137	26 445	27 443	27 607	27 843	
Hommes	14 287	14 111	14 278	14 602	14 652	14 707	
Femmes	9 842	11 026	12 167	12 841	12 955	13 136	
Taux d'activité ¹ , en %							
15-64 ans	69,9	67,6	69,3	69,8	69,7	69,9	
15-24 ans	52,3	41,2	34,3	34,4	34,4	34,9	
25-49 ans	82,2	86,0	87,7	88,2	88,5	88,8	
50-64 ans	61,5	50,5	56,8	59,2	58,7	58,6	
dont : 55-64 ans	53,6	38,2	37,3	44,0	43,7	43,5	

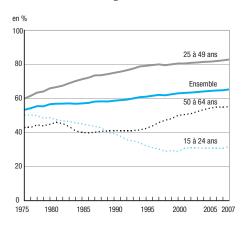
Note : cette population active diffère de l'estimation en glissement publiée dans les Notes de conjoncture de l'Insee (voir encadré sur les différentes sources d'estimations d'emploi dans le chapitre « Emploi et chômage » de la vue d'ensemble).

1. Rapport entre la population active et l'ensemble de la population.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

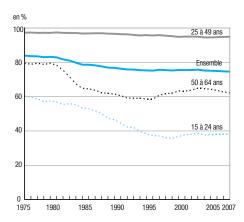
2. Taux d'activité des femmes de 15 à 64 ans selon la tranche d'âge



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus.

Source : Insee, séries longues sur le marché du travail, enquêtes Emploi 1975-2007.

3. Taux d'activité des hommes de 15 à 64 ans selon la tranche d'âge



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus.

Source : Insee, séries longues sur le marché du travail, enquêtes Emploi 1975-2007.

4. Espérance apparente de vie active¹

en moyenne annuelle

	2003	2004	2005	2006	2007
Ensemble	33,8	33,8	34,0	34,1	34,4
Hommes	37,1	36,7	36,7	36,7	36,9
Femmes	30,9	31,1	31,3	31,5	31,9

1. Voir définitions.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

9 Emploi

En moyenne sur l'année 2007 et selon les données de l'enquête Emploi, environ 25,6 millions de personnes occupent un emploi (figure 1). Parmi les personnes âgées de 15 à 64 ans, le taux d'emploi est de 64,3 %.

En 2007, environ 90 % des actifs occupés sont salariés. Le salariat est plus fréquent chez les hommes (93 %) que chez les femmes (86 %). Les formes particulières d'emploi (contrats à durée déterminée, intérim, apprentissage) regroupent en moyenne 12 % des personnes en emploi, une proportion qui progresse depuis plusieurs années. En 2007, le nonsalariat concerne environ 2,8 millions de personnes en moyenne annuelle. Il est très rare chez les actifs les plus jeunes et progresse avec l'âge: 1,7 % des 15-24 ans en emploi sont non-salariés, contre 9,7 % des 25-49 ans et 16,0 % des 50-64 ans.

Les hommes et les femmes n'occupent pas les mêmes types d'emploi. Ainsi, parmi la population active occupée, une femme sur deux est employée, contre 13 % des hommes. À l'inverse, plus d'un homme en emploi sur trois est ouvrier, alors que ce n'est le cas que de 8 % des femmes. La part des cadres parmi les actifs occupés est plus importante chez les hommes : 18 % en 2007 contre 13 % pour les femmes. Certains secteurs d'activité sont plus féminisés que d'autres. C'est le cas notamment de l'édu-

cation, de la santé ou de l'action sociale qui concentrent trois emplois féminins sur dix (contre un emploi masculin sur dix). Au contraire, la construction et l'industrie restent des bastions masculins.

Environ 17 % des personnes en emploi travaillent à temps partiel en 2007 (figure 2). Plus de 30 % des femmes travaillent à temps partiel, contre seulement 6 % des hommes. En 2007, 82 % des actifs occupés à temps partiel sont des femmes. Chez ces dernières, le recours au temps partiel dépend largement de la situation familiale. Ainsi, le taux de temps partiel est de 19 % parmi les femmes célibataires sans enfant et de 27 % parmi celles ayant au moins un enfant. Pour les femmes vivant en couple, la part du temps partiel est minimale (25 %) parmi celles sans enfant et maximale (54 %) parmi celles ayant au moins trois enfants dont un âgé de moins de 3 ans.

En moyenne sur l'année 2007, le sous-emploi concerne 5,5 % des actifs occupés (figure 3). Ainsi, environ 1,4 million de personnes – dont trois-quarts de femmes – ont involontairement travaillé moins qu'elles ne l'auraient souhaité. La part du sous-emploi dans l'emploi total augmente à nouveau depuis 2002, après cinq années de baisse entre 1997 et 2002. Le sous-emploi touche plus souvent les jeunes, les non-diplômés et les titulaires de contrats aidés.

Définitions

Enquête Emploi: voir fiche 8.

Taux d'emploi : rapport du nombre d'individus ayant un emploi au nombre total d'individus.

Sous-emploi : il recouvre les personnes qui ont un emploi à temps partiel, qui souhaitent travailler plus d'heures et qui sont disponibles pour le faire ou qui cherchent à le faire (ou qui ont trouvé un emploi qui commence plus tard). Sont également incluses les personnes ayant involontairement travaillé moins que d'habitude, pour cause de chômage partiel par exemple, qu'elles travaillent à temps plein ou à temps partiel. Il convient de préciser que cette mesure du sous-emploi n'est plus utilisée par l'Insee depuis le premier trimestre 2008. En effet, l'Insee a modifié sa mesure du sous-emploi pour se rapprocher du concept BIT (voir page 38).

- Chevalier F., Macario-Rat I., Mansuy A., « Une photographie du marché du travail en 2007 », Insee Première n° 1206, août 2008.
- « Marché du travail Séries longues Mise à jour 2008 », Insee Résultats n°82, mai 2008.
- · Voir aussi : vue d'ensemble (chapitre « Emploi et chômage »).

1. Répartition des actifs occupés par statut et catégorie socioprofessionnelle en 2007

en movenne annuelle

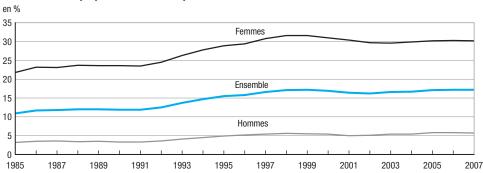
	Hommes		Fem	mes	Ensemble	
	Effectifs (en milliers)	Répartition (en %)	Effectifs (en milliers)	Répartition (en %)	Effectifs (en milliers)	Répartition (en %)
Ensemble Statut	13 613	100,0	12 015	100,0	25 628	100,0
Non-salariés	1 903	14,0	875	7,3	2 778	10,8
Salariés	11 710	86,0	11 140	92,7	22 850	89,2
Intérimaires	385	2,8	162	1,3	547	2,1
Apprentis	245	1,8	107	0,9	353	1,4
Contrats à durée déterminée	844	6,3	1 312	11,1	2 156	8,5
Contrats à durée indéterminée	10 236	75,1	9 559	79,4	19 794	77,1
Catégorie socioprofessionnelle						
Agriculteurs exploitants	379	2,8	160	1,3	539	2,1
Artisans, commercants et chefs d'entreprise	1 138	8,4	452	3,8	1 590	6,2
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2 494	18,3	1 505	12,5	3 999	15,6
Professions intermédiaires	3 037	22,3	2 999	25,0	6 036	23,6
Employés	1 739	12,8	5 885	49,0	7 624	29,7
Ouvriers	4 823	35,4	1 011	8,4	5 834	22,8

Note : certains enquêtés n'ayant pas déclaré leur profession lors de l'enquête, la somme des actifs occupés par catégorie socioprofessionnelle est inférieure au nombre total d'actifs occupés.

Champ: France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquêtes Emploi du 1er au 4e trimestre 2007.

2. Taux de temps partiel dans l'emploi total

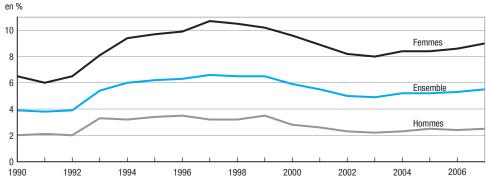


Note : taux en mars de chaque année sauf celles du recensement (janvier en 1990 et 1999) jusqu'en 2002, en moyenne annuelle à partir de 2003, date de mise en place de l'enquête Emploi en continu.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

3. Taux de sous-emploi dans l'emploi total



Note : le mesure du sous-emploi présentée ici diffère de celle utilisée par l'Insee depuis le premier trimestre de 2008 (voir définitions).

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquêtes Emploi - séries longues.

10 Chômage

En 2007, 2,2 millions de personnes sont au chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) selon l'enquête Emploi (figure 1), soit un taux de chômage de 8,0 %. Cette estimation s'appuie sur la nouvelle méthode d'estimation du taux de chômage au sens du BIT publiée par l'Insee depuis l'automne 2007. Le taux de chômage a été stable en 2004 et 2005, puis a diminué à partir de 2006 : de 8,8 % de la population active en moyenne sur l'année 2006, il passe à 8,0 % en 2007. Ce reflux a notamment été permis par l'ampleur des créations d'emploi au cours des deux dernières années.

Le recul du chômage concerne toutes les catégories de sexe et d'âge. Son ampleur est cependant plus grande pour les jeunes de 15 à 24 ans, plus sensibles que leurs aînés à la conjoncture. Leur taux de chômage reste néanmoins élevé : 19,3 % en moyenne en 2007 (après 22,2 % en 2006). Cependant, la part des inactifs au sein de la population des 15 à 24 ans est forte, du fait du grand nombre de jeunes encore en études : la part des chômeurs dans la population des 15-24 ans (actifs et inactifs) est de 6,7 % en 2007, soit 0,2 point seulement au-dessus des 25-49 ans.

En 2007, 8,5 % des femmes actives sont au chômage, soit 1,1 million de femmes. La baisse du chômage entre 2006 et 2007 a été plus rapide pour elles : – 1,1 point contre – 0,7 point pour les hommes. Si leur taux de chômage reste supérieur à celui des hommes, l'écart entre les deux se réduit de façon ten-

dancielle depuis la fin des années 1980 : il était de 4 points en 1990, et n'est plus que de 1,1 point en 2007.

Les fortes disparités entre catégories socioprofessionnelles se maintiennent : en 2007, le chômage est cinq fois plus fréquent chez les ouvriers non qualifiés (16,6 %) que chez les cadres (3,3 %). L'écart entre le taux de chômage des ouvriers non qualifiés et celui des cadres a augmenté de 1 point entre 2004 et 2007.

Les chômeurs de longue durée (CLD) ont aussi tiré parti de l'embellie récente de la situation sur le marché du travail, mais plus tardivement (figure 2). En effet, l'amélioration de la conjoncture profite d'abord aux personnes qui sont au chômage depuis peu de temps, car elles sont encore relativement proches de l'emploi, ce qui tend à faire augmenter la durée moyenne du chômage. La part des CLD dans l'ensemble des chômeurs au sens du BIT s'est donc accrue en 2005 et 2006, puis a diminué en 2007 pour s'établir à 40,4 %.

Le nombre de personnes sans emploi mais souhaitant travailler, parfois désigné comme le chômage et son « halo », diminue également depuis 2006 (figure 3). Au total, en moyenne sur l'année 2007, 2 869 000 personnes sont sans emploi et souhaitent travailler (pour 3 095 000 en 2006), dont environ 770 000 qui ne sont pas considérés comme au chômage au sens du BIT. La baisse est essentiellement tirée par la baisse du chômage BIT : le nombre d'inactifs souhaitant travailler est resté globalement stable sur la même période.

Définitions

Chômeurs au sens du BIT : un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions : être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence ; être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ; chercher activement un emploi ou en avoir trouvé un qui commence ultérieurement.

Enquête Emploi: voir fiche 8.

Taux de chômage : part des chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

Chômage de longue durée : un chômeur de longue durée est un actif au chômage depuis plus d'un an.

Personnes sans emploi et souhaitant travailler: cet ensemble parfois désigné comme le chômage et son « halo » regroupe des personnes qui ne sont pas nécessairement des chômeurs BIT, parce qu'elles ne sont pas disponibles, ou parce qu'elles n'ont pas effectué de démarches actives de recherche d'emploi.

- Thélot H., « Aux frontières de l'emploi, du chômage et de l'inactivité », Insee Première n° 1207, août 2008.
- · Chevalier F., Macario-Rat I., Mansuy A., « Une photographie du marché du travail en 2007 », Insee Première n° 1206, août 2008.
- Note de conjoncture, Insee, juin 2008.
- Durier S., Gonzalez L., Macariot-Rat I., Thélot H., « Résultats de l'enquête Emploi : le chômage baisse depuis début 2006 », Insee Première n° 1164, novembre 2007.
- Voir aussi : vue d'ensemble (chapitres « Emploi et chômage », « Indicateurs d'inégalités sociales »), fiche 32.

1. Nombre de chômeurs et taux de chômage au sens du BIT (moyenne annuelle)

	2004	2005	2006	2007
Nombre de chômeurs (en milliers)	2 412	2 429	2 432	2 215
Hommes	1 160	1 171	1 184	1 094
Femmes	1 252	1 258	1 248	1 121
Taux de chômage (en %)				
Ensemble	8,9	8,9	8,8	8,0
Hommes	8,0	8,0	8,1	7,4
Femmes	9,9	9,8	9,6	8,5
15-24 ans	20,4	20,9	22,2	19,3
25-49 ans	8,2	8,2	7,9	7,3
50 ans ou plus	6,0	5,8	6,0	5,4
Cadres	4,4	4,4	4,0	3,3
Professions intermédiaires	5,4	4,9	4,8	4,5
Employés	9,2	9,4	9,2	8,1
Ouvriers	10,9	11,3	11,5	10,7
dont : ouvriers qualifiés	7,6	7,9	7,9	7,5
ouvriers non qualifiés¹	16,6	17,1	17,9	16,6
Rapport ouvriers non qualifiés / cadres ²	3,8	3,9	4,5	5,0

^{1.} Y compris ouvriers agricoles.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

2. Caractéristiques des chômeurs au sens du BIT (moyenne annuelle)

en %

	2004	2005	2006	2007
Personnes au chômage depuis un an ou plus¹				
Ensemble	40,9	41,4	42,2	40,4
15 à 24 ans	23,5	23,2	25,7	24,9
25 à 49 ans	41,5	42,7	43,4	40,4
50 ans ou plus	61,3	61,6	61,1	60,5
Personnes au chômage depuis deux ans ou plus¹	20,0	20,9	21,2	21,5

^{1.} La proportion de chômeurs de plus d'un an est calculée sur l'ensemble des chômeurs pour lesquels on sait calculer l'ancienneté. On fait l'hypothèse que les chômeurs dont l'ancienneté est inconnue ont des anciennetés de chômage comparables aux autres.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

3. Personnes sans emploi et souhaitant travailler (moyenne annuelle)

en milliers

				OII IIIIIIIOIO
	2004	2005	2006	2007
Personnes sans emploi, souhaitant travailler				
Disponibles pour travailler dans les deux semaines (1)	2 603	2 602	2 620	2 391
Recherche active d'un emploi dans le mois précédent	2 274	2 303	2 309	2 091
Pas de recherche active d'un emploi dans le mois précédent	328	299	311	300
Non disponibles pour travailler dans les deux semaines (2)	490	471	475	478
Recherche active d'un emploi dans le mois précédent	242	232	228	233
Pas de recherche active d'un emploi dans le mois précédent	248	239	248	245
Total des personnes sans emploi et souhaitant travailler (1) + (2)	3 092	3 073	3 095	2 869
dont : <i>chômeurs BIT</i>	2 286	2 315	2 320	2 101
<u>Ne sont pas inclus</u> les chômeurs BIT ne recherchant pas d'emploi car ils en ont trouvé un qui commence dans les trois mois	125	114	112	114
Part des personnes sans emploi souhaitant travailler dans la population de 15 ans ou plus (en $\%)$	6,4	6,3	6,3	5,8
Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus. Source : Insee, enquêtes Emploi.				

^{2.} Ce rapport figure dans la liste d'indicateurs de base proposée par le Conseil national de l'information statistique (Cnis) pour suivre l'évolution des inégalités

Champ : France métropolitaine, population des ménages, chômeurs au sens du BIT.

11 Politique de l'emploi

En 2007, les entrées dans les dispositifs spécifiques de la politique de l'emploi sont en augmentation par rapport à 2006, principalement grâce au secteur marchand, et particulièrement à l'alternance (figure 1). Le contrat de professionnalisation, qui remplace les contrats de qualification, d'adaptation et d'orientation, continue sa progression en 2007, avec près de 170 000 entrées (+ 17,9 %), tout comme le contrat d'apprentissage (278 000 entrées en 2007). Én revanche, les mesures d'abaissement des coûts salariaux totalisent 205 000 entrées en 2007, soit 5,5 % de moins qu'en 2006, et ce malgré le dynamisme du contrat insertion – revenu minimum d'activité (CI-RMA) et du soutien à l'embauche des jeunes en entreprise (SEJE). En effet, le nouveau contrat initiative emploi (CIE) réalise de moins en moins d'embauches : moins de 40 000 ont eu lieu en 2007, pour environ 80 000 l'année précédente, soit une baisse de 53 %. Dans le secteur non marchand, le nombre d'entrées diminue légèrement (- 2,7 %). En effet, le dynamisme des entrées dans les contrats aidés du plan de cohésion sociale, et en particulier dans le contrat d'avenir (CAV), ne compense pas la fin de l'existence du contrat emploi solidarité (CES) et du contrat emploi consolidé (CEC), dont les entrées enregistrées en 2006 et 2007 sont uniquement des avenants de reconduction. Les nouvelles mesures du plan de cohésion sociale correspondent à environ

360 000 embauches en 2007 (+ 2,8 % par rapport à 2006), réparties pour deux tiers en contrats d'accompagnement vers l'emploi (CAE), et pour un tiers en contrats d'avenir (CAV). Enfin, le nombre d'entrées dans les dispositifs d'insertion et de formation auprès des adultes augmente en 2007 (+ 14,3 %). Si les entrées dans les dispositifs spécifiques de la politique de l'emploi progressent, le nombre total de bénéficiaires est en revanche stable en 2007. En effet, l'augmentation du stock de bénéficiaires de contrats aidés du secteur marchand compense juste la baisse importante du nombre de bénéficiaires de contrats aidés dans le secteur non marchand (figure 2).

En 2006, la **dépense pour l'emploi** représente environ 57 milliards d'euros, soit 3,2 % du produit intérieur brut (PIB, *figure 3*). Elle est en diminution par rapport à 2005, et plus généralement depuis 2003, du fait de la baisse des dépenses dites passives. En effet, les dépenses consacrées à l'indemnisation du chômage reculent depuis 2003 (– 7 % entre 2005 et 2006), et celles consacrées aux retraits d'activité depuis 2000 (– 13 % entre 2005 et 2006).

À côté de la dépense pour l'emploi, les dépenses correspondant aux allègements généraux de charges sociales sont en revanche en constante augmentation depuis 2000. En 2006, ces dépenses s'élèvent à près de 19,5 milliards d'euros, soit 1,1 % du PIB.

Définitions

Dispositifs spécifiques : mesures de la politique d'emploi visant des publics « cibles », personnes éprouvant des difficultés à s'insérer ou à se réinsérer sur le marché du travail.

Plan de cohésion sociale: inscrit dans la loi du 18 janvier 2005, il agit dans trois grands domaines: emploi, logement et égalité des chances. Parmi les mesures concernant l'emploi, il a instauré une refonte et une simplification des contrats aidés.

Dépense pour l'emploi : cet agrégat comprend les dépenses d'indemnisation du chômage, au titre des préretraites, et en faveur de l'emploi.

- « Le coût des politiques de l'emploi en 2006 », Premières Synthèses n° 30.1, Dares, juillet 2008.
- « Conjoncture de l'emploi et du chômage au premier trimestre de 2008 : bonne tenue de l'emploi et de l'activité »,
 Premières Informations n° 29.1, Dares, juillet 2008.
- · Note de conjoncture, fiche thématique « Emploi », Insee, juin 2008.

1. Flux d'entrées dans les divers dispositifs de la politique de l'emploi

en milliers, en fin d'année

	2005	2006	2007	Évolution 2007/2006 (en %)
Emplois aidés dans le secteur marchand ¹	700	739	790	+ 6,8
dont : abaissement des coûts salariaux	230	217	205	- 5,5
formations en alternance	371	412	444	+ 7,8
dont : contrats d'apprentissage	258	271	278	+ 2,6
contrats de professionnalisation	92	141	166	+ 17,9
Emplois aidés dans le secteur non marchand ²	310	374	364	- 2,7
dont : contrats emploi solidarité (CES) et contrats emploi consolidé (CEC)	148	19	1	- 93,6
nouvelles mesures du Plan de cohésion sociale (CAE et CAV)3	153	351	360	+ 2,8
Actions d'insertion et de formation auprès des adultes ⁴	60	55	63	+ 14,3
Total	1 069	1 168	1 216	+ 4,1

^{1.} Ces données différent en niveau de celles de la note de conjoncture de l'Insee, car leur champ est plus étendu (bénéficiaires de l'aide aux chômeurs créateurs repreneurs d'entreprise – ACCRE –, entreprises d'insertion, etc.).

Sources: Dares, Cnasea, ANPE, Unedic.

2. Bénéficiaires de dispositifs spécifiques1 de la politique de l'emploi depuis 2003

nombre de bénéficiaires au 31 décembre, en milliers

	2003	2004	2005	2006	2007
Emplois aidés dans le secteur marchand ²	1 065	1 206	1 146	1 096	1 123
dont : abaissement des coûts salariaux ³	413	506	470	379	329
formation en alternance	540	536	520	<i>557</i>	599
Emplois aidés dans le secteur non marchand	383	291	266	289	249
dont : contrats emploi solidarité (CES) et contrats emploi consolidé (CEC)	241	202	77	20	2
emplois jeunes	142	87	52	28	9
contrats d'accompagnement vers l'emploi (CAE) et contrats	_	_	136	242	238
d'avenir (CAV)					

^{1.} Ensemble des dispositifs ayant un effet sur l'emploi.

Source : Dares, Cnasea, ANPE, Unedic.

3. Dépenses pour l'emploi

en millions d'euros

	2002	2003	2004	2005	2006
Dépenses passives	28 796	31 364	32 319	31 335	29 104
Indemnisation du chômage	26 124	29 243	30 442	29 817	27 779
Incitation au retrait d'activité	2 672	2 121	1 877	1 517	1 324
Dépenses actives	27 777	26 859	26 200	26 366	27 848
Formation professionnelle	12 777	13 012	13 319	13 569	14 363
Promotion de l'emploi et exonérations non compensées	11 560	10 319	9 150	8 885	9 558
Autres ¹	3 440	3 528	3 731	3 913	3 928
Total de la dépense pour l'emploi	56 573	58 223	58 519	57 701	56 952
En % du produit intérieur brut (PIB)	3.7	3.7	3.5	3.3	3,2
Total des allégements généraux ²	15 425	16 090	16 275	17 193	19 490
En % du PIB	1.0	1.0	1.0	1.0	1,1
Total	71 998	74 313	74 794	74 894	76 442
En % du PIB	4,6	4,7	4,5	4,3	4,2

^{1.} Maintien de l'emploi, incitation à l'activité, fonctionnement du marché du travail.

Source : Dares, ministère de l'Économie, de l'industrie et de l'emploi, Forec.

^{2.} Y compris avenants de reconduction.

^{3.} Contrats d'accompagnement vers l'emploi et contrats d'avenir.

^{4.} Certaines données d'action d'insertion et de formation ne sont disponibles que jusqu'en septembre 2006. Le chiffre pour 2006 est donc provisoire.

^{2.} Ces données différent en niveau de celles de la note de conjoncture de l'Insee, car leur champ est plus étendu (bénéficiaires de l'aide aux chômeurs créateurs repreneurs d'entreprise – ACCRE –, entreprises d'insertion, etc.).

^{3.} Non compris la mesure générale d'allègements de cotisations sociales sur les emplois à bas salaire.

^{2.} Rupture de série pour les allègements généraux : les dépenses sont présentées en « encaissements/décaissements » (dépenses au cours de l'année) de 2004 à 2006 et en « droits constatés » (dépenses au titre de l'année) en 2002 et 2003.

12 Salaires du secteur privé et semi-public

En 2006, dans les entreprises du secteur privé et semi-public, le salaire mensuel moyen pour un travail à temps complet s'établit à 1 938 euros nets de tous prélèvements à la source, soit une augmentation en euros courants de 1,8 % par rapport à 2005. Compte tenu de la hausse des prix à la consommation de 1,6 % en moyenne annuelle en 2006, le salaire net moyen augmente de 0,2 % en euros constants, un peu moins qu'en 2005 (+ 1,0 %, figure 1).

La hausse des salaires bénéficie principalement aux cadres et aux professions intermédiaires (+ 0,4 % en euros constants pour le salaire net). L'évolution des salaires est moins favorable pour les employés (– 0,1 %) et les ouvriers (– 0,6 %). Au total, un cadre gagne en moyenne 2,7 à 2,8 fois plus qu'un ouvrier ou un employé. Ce rapport est relativement stable depuis plusieurs années. Après des progressions importantes en 2003, 2004 et 2005 suite à la mise en place de la réforme des 35 heures, la hausse du Smic a été moindre en 2006 (+ 3,0 % au 1er juillet 2006).

En 2006, le salaire annuel net moyen varie de 20 250 euros dans la construction à 24 280 euros dans les services marchands. Dans la construction, ceci résulte d'une structure de qualifications très spécifique : trois salariés sur quatre de la construction sont ouvriers, et pour ceux-ci l'écart de salaire avec les ouvriers du reste du secteur privé est très faible.

En 2006, le rapport interdécile reste stable à 2,9 (figure 3). Les salaires des cadres, avec un rapport interdécile de 3,1, sont davantage dispersés que ceux des professions intermédiaires (2,2), des employés (1,9) et des ouvriers (1,9). En 2006, 10 % des salariés à temps complet gagnent moins de 1 060 euros mensuels nets, tandis qu'à l'autre bout de l'échelle, 10 % gagnent plus de 3 078 euros mensuels nets. La médiane, qui partage la population des salariés à temps complet en deux groupes d'effectifs égaux, s'établit à 1 553 euros nets par mois. En 2006, les salaires des femmes ont progressé en moyenne plus fortement que ceux des hommes (+ 0,4 % contre + 0,2 % en euros constants pour les temps complets). En conséquence, l'écart salarial entre les hommes et les femmes à temps complet se réduit légèrement, passant de 19,0 % en 2005 à 18,9 % en 2006. Ce différentiel de salaire s'explique en partie par le fait que les hommes et les femmes n'occupent pas les mêmes postes, notamment en termes de catégorie socioprofessionnelle.

Définitions

Secteur privé et semi-public : le champ couvert ici comprend les salariés à temps complet, hormis les personnels des services domestiques, les agents de l'État, des collectivités territoriales et des hôpitaux publics, les salariés agricoles, ainsi que les apprentis, stagiaires et titulaires d'emplois aidés.

Salaire moyen: moyenne des salaires annualisés pondérée par les durées d'emploi. Ainsi, un salarié ayant travaillé à temps complet six mois dans l'année et perçu 10 000 euros compte pour 0,5 année-travail rémunérée 20 000 euros par an.

Smic (Salaire minimum de croissance): salaire horaire minimum légal en France et dans la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon. Le Smic est revalorisé au 1er juillet de chaque année en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation (indice pour les « ménages urbains dont le chef est ouvrier ou employé, hors tabac »), à laquelle on ajoute la moitié de la croissance du pouvoir d'achat du salaire horaire de base ouvrier (SHBO). Il est également revalorisé à chaque hausse d'au moins 2 % de l'indice des prix (hors tabac). Le gouvernement peut aussi ajouter « un coup de pouce » à ces augmentations.

Rapport interdécile : rapport entre le niveau de salaire au-dessus duquel se situent les 10 % de salariés les plus rémunérés et celui au-dessous duquel se situent les 10 % les moins rémunérés.

- « Les salaires en France », édition 2008, Insee Références, décembre 2008.
- Bessière S., Depil S., « Les salaires dans les entreprises en 2006 », Insee Première n° 1174, février 2008.
- · Voir aussi : vue d'ensemble (chapitre « Salaires »), fiche 28.

1. Salaire annuel moyen net de prélèvements selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle

	Niv	Niveau en euros courants			constants (en %)
	1998	2005	2006	2006/1998 (en moyenne annuelle)	2006/2005
Ensemble	19 570	22 841	23 261	0,5	0,2
Cadres ¹	37 342	45 322	46 221	1,0	0,4
Professions intermédiaires	20 648	23 128	23 582	0,0	0,4
Employés	14 654	16 079	16 327	- 0,3	- 0,1
Ouvriers	14 468	16 898	17 064	0,4	-0,6
Hommes	21 009	24 469	24 902	0,4	0,2
Cadres ¹	39 746	48 231	49 304	1,0	0,6
Professions intermédiaires	21 738	24 306	24 782	0,0	0,4
Employés	15 740	16 761	16 983	-0.7	-0.3
Ouvriers	14 892	17 287	17 480	0,3	-0,5
Femmes	16 772	19 810	20 201	0,6	0,4
Cadres ¹	29 818	37 257	37 917	1,3	0,2
Professions intermédiaires	18 813	21 371	21 787	0,1	0,3
Employés	14 148	15 760	16 019	- 0,1	0,0
Ouvriers	12 100	14 531	14 529	0,6	- 1,6
Y compris chefs d'entreprise salariés.					

Champ : France, salariés à temps complet du secteur privé et semi-public.

Source : Insee, déclarations annuelles de données sociales (DADS), fichiers définitifs.

2. Salaire annuel moyen net de prélèvements selon le secteur

	Structure des e	Structure des effectifs (en %)		Niveau en euros courants	
	2001	2006	2001	2006	en moyenne annuelle et en euros constants (en %)
Ensemble	100,0	100,0	20 832	23 261	0,3
dont : industrie	27,8	24,1	21 199	24 130	0,7
construction	8,6	9,1	17 868	20 249	0,6
transports	7,1	7,2	20 253	22 640	0,3
commerce	16,8	17,1	19 311	21 375	0,1
services marchands	39.7	42.4	21 964	24 280	0,1

3. Distribution des salaires nets annuels par catégorie socioprofessionnelle en 2006

en euros

	Ensemble	Cadres ¹	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
1er décile (D1)	12 718	23 773	15 251	11 782	12 044
2º décile (D2)	14 219	27 584	17 322	12 934	13 419
3º décile (D3)	15 545	30 704	19 008	13 756	14 423
4º décile (D4)	16 977	33 892	20 587	14 516	15 357
5° décile (médiane)	18 631	37 433	22 142	15 368	16 318
6º décile (D6)	20 685	41 712	23 807	16 370	17 390
7º décile (D7)	23 430	47 421	25 772	17 628	18 644
8º décile (D8)	27 826	55 984	28 433	19 317	20 290
9º décile (D9)	36 941	72 743	32 924	22 036	22 965
Rapport interdécile (D9/D1)	2,9	3,1	2,2	1,9	1,9

^{1.} Y compris chefs d'entreprise salariés.

Champ : France, salariés à temps complet du secteur privé et semi-public.

Source : Insee, déclarations annuelles de données sociales (DADS), fichiers définitifs.

13 Salaires de la Fonction publique

En 2006, le salaire annuel net moyen pour un poste à temps complet est de 26 500 euros dans la fonction publique d'État de métropole (FPE), de 20 000 euros dans la fonction publique territoriale (FPT) et de 24 800 euros dans le secteur hospitalier public (SHP, figure 1). Les écarts salariaux entre les trois fonctions publiques s'expliquent en grande partie par des répartitions entre catégories socioprofessionnelles très différentes. Ainsi, dans la FPE, plus d'un salarié à temps complet sur deux est cadre, alors que ce n'est le cas que d'un sur sept dans le SHP et de moins d'un sur dix dans la FPT. À l'inverse, environ trois quarts des salariés de la FPT et la moitié de ceux du SHP sont employés ou ouvriers.

À catégorie socioprofessionnelle équivalente, les salaires annuels nets moyens sont les plus élevés dans le SHP, en particulier pour la catégorie des cadres. Chez les employés ou les ouvriers, c'est dans la FPT que le salaire annuel net moyen est le plus faible. Les écarts de salaires moyens par catégorie socioprofessionnelle entre les trois fonctions publiques sont néanmoins délicats à expliquer : chaque catégorie socioprofessionnelle rassemble en effet des professions très disparates, dont certaines sont propres à l'une des fonctions publiques et ne se retrouvent pas dans les deux autres (par exemple, les professeurs appartiennent à la FPE et les médecins essentiellement au SHP).

Quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle et la fonction publique considérées, le salaire annuel net moyen des femmes est inférieur à celui des hommes. Les écarts sont sensiblement plus importants pour les cadres que pour les autres catégories socioprofessionnelles. Dans le secteur hospitalier public, l'écart salarial entre homme et femmes atteint 29 %, soit un niveau comparable à celui observé dans le secteur privé (figure 2). En effet, dans le secteur hospitalier public, les femmes occupent très majoritairement des postes de professions intermédiaires soignantes et sociales, contre seulement moins de la moitié des postes de médecins ou de pharmaciens salariés. Or, les salaires annuels moyens de ces derniers sont bien supérieurs à ceux des professions intermédiaires.

La dispersion des salaires, mesurée ici par le rapport interdécile, semble légèrement plus importante dans la FPE (2,4), du fait notamment de la forte proportion de cadres dans cette fonction publique (*figure 3*). Enfin, la dispersion des salaires dans chacune des fonctions publiques est plus faible que celle observée dans le secteur privé, où le rapport interdécile atteint 2,9 en 2006.

Définitions

Salaire annuel net moyen: dans la Fonction publique d'État (FPE), le salaire net s'obtient en divisant la masse salariale nette par le nombre de salariés convertis en « année-travail à temps plein » au prorata de leur présence. Ainsi, un salarié ayant travaillé durant six mois à temps complet et perçu 10 000 euros compte pour 0,5 année-travail rémunérée à 20 000 euros par an. Dans la Fonction publique territoriale (FPT) et le Secteur hospitalier public (SHP), le salaire net est calculé à partir du salaire net fiscal disponible dans la déclaration annuelle de données sociales (DADS), sur le champ plus restreint des salariés à temps complet (hors stagiaires, apprentis et emplois aidés). Il est net de toutes cotisations sociales, y compris CSG (contribution sociale généralisée) et CRDS (contribution au remboursement de la dette sociale). Pour la FPT et le SHP, un emploi salarié correspond à un salarié dans un établissement : les salariés ayant changé d'établissement au cours de l'année sont donc comptés plusieurs fois. Il en va de même pour un salarié exerçant dans plusieurs établissements distincts.

Rapport interdécile : voir fiche 12.

- « Les salaires des agents de l'État en 2006 », Insee Première, à paraître.
- « Les salaires en France », édition 2008, Insee Références, décembre 2008.

1. Salaire annuel net moyen par catégorie socioprofessionnelle dans la Fonction publique

	Fonction pub	lique d'État (FPE)	Fonction publique territoriale (FPT) 35 329 22 574 17 635 20 028	Secteur hospitalier
	Ensemble	dont : salariés à temps complet	territoriale	public (SHP)
Salaire annuel net moyen (en euros)				
Cadres	30 038	30 284	35 329	48 274
Professions intermédiaires	22 982	23 196	22 574	25 651
Employés et ouvriers	18 377	18 177	17 635	18 792
Ensemble	26 182	26 506	20 028	24 848
Répartition des effectifs (en %)				
Cadres	58,5		8,7	14,3
Professions intermédiaires	21,4		17,2	35,7
Employés et ouvriers	20,1		74,1	50,0
Ensemble	100,0		100,0	100,0
Part des femmes (en %)	58,2		52,6	72,8

Champ : France métropolitaine, agents titulaires et non titulaires des services civils de l'État (FPE) ; France, salariés à temps complet des collectivités territoriales (FPT); France, salariés à temps complet (hors stagiaires, apprentis et emplois aidés) des établissements publics ayant une activité économique principale hospitalière (SHP).

Source : Insee, fichier de paie des agents de l'État 2006 (FPE) ; Insee, déclarations annuelles de données sociales 2006 (FPT et SHP).

2. Salaire annuel net moyen par catégorie socioprofessionnelle et par sexe dans la Fonction publique en 2006

	Fonction	publique d'I	État (FPE)	Fonction p	ublique territ	oriale (FPT)	Secteur hospitalier public (SHP)		
	Hommes	Femmes	Écart H/F (en %)	Hommes	Femmes	Écart H/F (en %)	Hommes	Femmes	Écart H/F (en %)
Salaire annuel net moyen (en euros)									
Cadres	33 839	27 581	23	38 142	31 883	20	53 674	41 738	29
Professions intermédiaires	23 927	21 943	9	23 177	22 154	5	26 447	25 451	4
Employés et ouvriers	18 756	18 143	3	18 724	16 622	13	19 050	18 704	2
Ensemble	28 417	24 574	16	21 345	18 829	13	29 509	23 124	28
Répartition des effectifs (en %)									
Cadres	54,9	61,1		10,1	7,4		27,3	9,0	
Professions intermédiaires	26,8	17,5		14,8	19,4		25,7	39,0	
Employés et ouvriers	18,3	21,4		75,1	73,2		47,1	52,0	
Ensemble	100,0	100,0		100,0	100,0		100,0	100,0	

Champ : France métropolitaine, agents titulaires et non titulaires des services civils de l'État (FPE) ; France, salariés à temps complet des collectivités territoriales (FPT); France, salariés à temps complet (hors stagiaires, apprentis et emplois aidés) des établissements publics ayant une activité économique principale hospitalière (SHP).

Source : Insee, fichier de paie des agents de l'État 2006 (FPE) ; Insee, déclarations annuelles de données sociales 2006 (FPT et SHP).

3. Indicateurs de dispersion1 des salaires annuels net dans la Fonction publique en 2006

en euros

	Fonction publique d'État (FPE)	Fonction publique territoriale (FPT)	Secteur hospitalier public (SHP)
1er décile (D1)	16 135	13 860	15 362
5º décile (médiane)	20 430	18 008	20 956
9º décile (D9)	38 110	28 416	35 274
D9 / D1 (rapport interdécile)	2,4	2,1	2,3
D9 / D5	1,9	1,6	1,7

^{1.} Voir définitions en fiche 12.

Champ : France métropolitaine, agents titulaires et non titulaires des services civils de l'État (FPE) ; France, salariés à temps complet des collectivités territoriales (FPT); France, salariés à temps complet (hors stagiaires, apprentis et emplois aidés) des établissements publics ayant une activité économique principale hospitalière (SHP).

Source : Insee, fichier de paie des agents de l'État 2006 (FPE) ; Insee, déclarations annuelles de données sociales 2006 (FPT et SHP).

14 Négociation collective

En 2007, la négociation collective dans le secteur privé se caractérise par un tassement du nombre d'accords signés, qui ne remet cependant pas en cause le dynamisme global observé depuis plusieurs années. Ainsi, si le nombre d'accords interprofessionnels signés en 2007 diminue significativement (26 contre 48 en 2006, figure 1), la négociation collective à ce niveau reste dynamique, de nombreuses négociations engagées en 2007 s'étant conclues en 2008. Avec plus de 25 000 textes signés en 2007 (données provisoires), la négociation d'accords d'entreprise est en recul par rapport à 2006. Cette baisse est cependant largement conjoncturelle. L'année 2006 avait en effet été marquée par la mise en place du « bonus exceptionnel » dit « Villepin », mesure qui nécessitait la signature d'un accord d'entreprise. Le nonrenouvellement en 2007 de cette mesure explique en grande partie la baisse du nombre d'accords.

Le nombre d'accords signés ne donne qu'une vision partielle de l'activité de négociation dans les entreprises. D'après l'enquête annuelle Acemo sur « la négociation et la représentation des salariés », 14,9 % des entreprises d'au moins dix salariés du secteur marchand non agricole ont engagé des négociations collectives en 2006 (figure 2). Cette proportion varie avec la taille des entreprises : de 5,4 % pour les entreprises de 10 à 19 salariés à 92,1 % pour celles de 500 salariés ou plus. La négociation collective nécessite en effet des conditions institutionnelles (présence de représentants du personnel, de syndicats), plus souvent réunies dans les grandes entreprises. Au total, plus de 60 % de l'ensemble des salariés du champ sont potentiellement concernés par une négociation en 2006. La négociation d'entreprise est nettement plus répandue dans l'industrie, les activités financières et les transports que dans la construction, les services aux particuliers ou le commerce. Ces écarts reflètent en partie les différences de poids des petites et grandes entreprises dans les différents secteurs, mais aussi des traditions de dialogue social plus ou moins anciennes et développées.

77 % des entreprises ayant au moins un délégué syndical, donc assujetties à l'obligation annuelle de négocier, ont effectivement engagé au moins une négociation en 2006. Les délégués syndicaux restent les principaux interlocuteurs des employeurs lors des négociations collectives, mais d'autres instances représentant les salariés y sont fréquemment associées : dans 30 % des entreprises ayant négocié en 2006, les représentants des salariés au comité d'entreprise ont participé aux discussions.

Depuis 2004, le dynamisme de la négociation collective repose en grande partie sur la question salariale : 66 % des entreprises ayant signé au moins un accord en 2006 (figure 3) ont traité des « salaires et primes », et l'épargne salariale constitue le second sujet le plus souvent traité (37 % des entreprises). Le temps de travail demeure un sujet important des négociations collectives (27 % des entreprises), car il s'agit avec les salaires, d'un des thèmes traditionnels de l'obligation annuelle de négocier. Enfin, le renforcement des obligations de négocier sur des thèmes tels que l'égalité professionnelle ou l'emploi des travailleurs handicapés stimule, à la marge, la négociation collective.

Définitions

Accords d'entreprise : accords, avenants, constats de désaccords et adhésions signés au niveau des entreprises par des délégués syndicaux. Tous sont déposés et enregistrés dans les directions départementales du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

Enquête annuelle « Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre (Acemo) » sur la négociation et la représentation des salariés dans les entreprises : lancée en 2006, cette enquête de la Dares auprès d'entreprises de 10 salariés ou plus du secteur marchand non agricole est centrée sur la présence d'institutions représentatives du personnel, l'existence de négociations collectives et d'accords signés au niveau de l'entreprise, et sur l'occurrence de grèves.

- « Négociations collectives et grèves en 2006 dans le secteur marchand : la question salariale au centre des négociations d'entreprise et des grèves », Premières Synthèses n° 27.3, Dares, juillet 2008.
- « La négociation collective en 2007 », Bilans et Rapports, ministère du Travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité, Éditions législatives, juin 2008.

1. Nombre d'accords collectifs conclus selon le niveau de négociation

	2003	2004	2005	2006	2007 <i>p</i>
Négociation interprofessionnelle	66	50	48	48	26
Négociation de branche	928	1 107	1 219	1 181	1 012
Négociation d'entreprise ¹	19 014	19 300	25 270	29 400	25 512

^{1.} Nombre de textes (accords nouveaux, avenants, adhésions, constats de désaccords, dénonciations) signés au niveau des entreprises par des délégués syndicaux ou par des salariés mandatés (temporairement) par un syndicat extérieur à l'entreprise.

Note : pour 2007, le nombre d'accords de branche et d'entreprise sont des données provisoires brutes, établies sur la base des remontées administratives disponibles au 31 juin 2008. Or des accords signés en 2007 seront enregistrés par l'Administration tout au long de l'année 2008. Ces données ne sont donc pas directement comparables avec celles des années antérieures, qui sont définitives.

Champ: France.

Source : ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille et de la Solidarité.

2. Part des entreprises ayant engagé au moins une négociation collective en 2006 et taux d'aboutissement

	Négociation en 2	0 0	Taux d'aboutissement des négociations	Part de la dans le ch	•
	% d'entreprises	% de salariés concernés	en % d'entreprises ayant négocié	% d'entreprises	% de salariés
Ensemble	14,9	60,9	76,5	100,0	100,0
De 10 à 49 salariés	8,2	10,4	69,0	83,5	27,2
50 à 99 salariés	32,2	33,5	76,2	8,9	9,7
100 à 199 salariés	53,1	54,4	82,2	3,3	8,0
200 à 499 salariés	75,0	76,3	82,8	2,9	13,5
500 salariés et plus	92,1	96,2	88,2	1,4	41,6
Entreprises où un délégué syndical est présent	76,6	92,1	79,6	11,4	57,1

Lecture : parmi les entreprises de 500 salariés et plus, 92,1 % ont engagé au moins une négociation collective en 2006. 96,2 % des salariés employés dans les entreprises de cette taille ont été donc potentiellement concernés par une négociation. Dans 88,2 % des entreprises de 500 salariés et plus ayant ouvert une négociation au niveau central, au moins un accord collectif a été signé en 2006.

Champ : France métropolitaine, entreprises de 10 salariés et plus des secteurs marchands, hors agriculture.

Source : Dares, enquête Acemo « Négociation et représentation des salariés en 2006 »

3. Les thèmes abordés par les entreprises ayant signé des accords d'entreprises en 2006

Thèmes	Part des entreprises ayant signé un accord¹ (en %)	Part totale de salariés concernés (en %)
Salaires et primes	65,7	39,5
Épargne salariale (intéressement, participation, PEE, etc.)	37,2	24,5
Classifications, qualifications	8,1	7,9
Temps de travail (durée, aménagement)	27,4	14,8
Conditions de travail	7,8	4,9
Emploi (y compris restructuration, plans de sauvegarde et emploi des salariés handicapés)	5,0	9,4
Formation professionnelle	8,0	6,9
Égalité professionnelle, non discrimination	6,9	7,9
Droit syndical, représentation du personnel (y compris protocoles pré-électoraux)	8,0	17,0
Protection sociale complémentaire, prévoyance collective	10,3	12,5
Autres	5,9	5,4

Lecture : 8 % des entreprises ayant engagé au moins une négociation en 2006 ont signé un accord abordant le thème « formation professionnelle ». 6,9 % des salariés employés dans des entreprises de 10 salariés ou plus des secteurs marchands hors agriculture sont donc potentiellement « couverts » par des accords de formation professionnelle signés en 2006.

Source : Dares, enquête Acemo « Négociation et représentation des salariés en 2006 ».

^{1.} La somme des pourcentages est supérieure à 100 car un même accord peut porter sur plusieurs thèmes.

Champ: France métropolitaine, entreprises de 10 salariés et plus des secteurs marchands, hors agriculture.

15 Revenus, transferts et prélèvements obligatoires

Après la progression de 4,8 % observée l'année précédente, le revenu disponible brut (RDB) perçu par les ménages accélère en 2007 : + 5,4 % (figure 1), entraîné par la progression des revenus d'activité et le ralentissement des prélèvements fiscaux sur le revenu et le patrimoine. Compte tenu de l'évolution du prix de la dépense de consommation (+ 2,0 %), le pouvoir d'achat du RDB progresse de 3,3 %, après + 2,6 % en 2005. Le revenu « arbitrable » des ménages progresse quant à lui de 5,0 % en valeur, soit un peu moins vite que le RDB, car les dépenses « pré-engagées » progressent un peu plus que l'ensemble des dépenses. En termes réels, la différence s'inverse toutefois (+ 3,8 % contre + 3,3 %) car le prix des dépenses « pré-engagées » augmente moins que le prix de l'ensemble des dépenses de consommation.

Le pouvoir d'achat du RDB ou du revenu « arbitrable » sont des agrégats relatifs à l'ensemble des ménages. Pour refléter les évolutions individuelles moyennes, il faut corriger leur évolution du dynamisme démographique. Rapporter ces agrégats au nombre d'unités de consommation (UC) permet ainsi de tenir compte de l'évolution du nombre de ménages et de leur composition. Le RDB par UC progresse alors de + 2,4 % (après + 1,7 % en 2006) pour le RDB par UC, et le revenu « arbitrable » par UC de + 2,9 % (après + 1,8 % en 2006).

Ces vingt dernières années ont été marquées par des évolutions contrastées du pouvoir d'achat du RDB et de ses composantes (figure 2). La progression relevée en 2007 rejoint ainsi celle des années 1988-1990 et 1998-2002.

En 2007, le dynamisme du revenu des ménages provient d'abord de celui des revenus d'activité (figure 3). Tirée par la croissance de l'emploi salarié et le quasi-maintien du rythme de progression du salaire moyen par tête, la masse salariale, qui représente un peu plus de 58 % du RDB, progresse de + 4,5 %, après + 3,9 % en 2006. Le revenu des entrepreneurs individuels accélère également (+ 5,2 % après + 4,2 %), porté par une forte progression du revenu des agriculteurs. Les loyers continuent à augmenter plus vite en 2007 qu'en 2006 (+ 7,2 % contre + 6,7 % en 2006). Par ailleurs, les prélèvements fiscaux sur le revenu et le patrimoine des ménages ralentissent nettement (+ 1,2 % contre + 7,2 % en 2006, hors avoir fiscal) suite aux mesures visant à réduire l'impôt sur le revenu des personnes physiques. En revanche, les revenus de la propriété décélèrent (+ 4,5 % en 2007 contre + 10,9 % en 2006 hors avoir fiscal), en raison notamment de la très forte progression des intérêts versés par les ménages. Les prestations sociales en espèces ralentissent aussi (+ 3,7 % contre + 4,4 % en 2006) sous l'effet du recul des prestations chômage.

Définitions

Revenu disponible brut des ménages : revenu tiré de l'activité économique (salaires, revenus d'indépendants, loyers, etc.) et de la propriété, augmenté des transferts reçus (prestations sociales hors transferts en nature), diminué des impôts et cotisations sociales versées.

Revenu « arbitrable » des ménages : différence entre leur revenu disponible brut et les dépenses de consommation « pré-engagées ».

Dépenses « pré-engagées » : dépenses supposées réalisées dans le cadre d'un contrat difficilement renégociable à court terme. Suivant les préconisations de la Commission « mesure du pouvoir d'achat des ménages » (février 2008), elles comprennent : les dépenses liées au logement, les services de télécommunications, les frais de cantines, les services de télévision, les assurances (hors assurance-vie), les services financiers.

Unités de consommation : elles sont calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

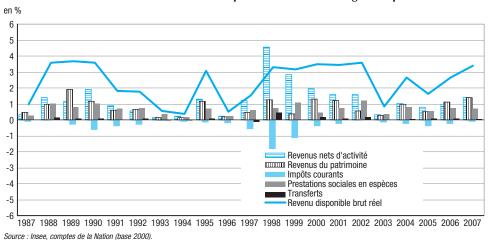
- « L'économie française Comptes et dossiers », édition 2008, Insee Références, juin 2008.
- Arnaud F., Houriez G., Mahieu R., « Les comptes de la Nation en 2007 La progression de l'activité se maintient », Insee Première n° 1189, mai 2008.
- Voir aussi : vue d'ensemble (chapitre « Revenus »), fiche 1.

1. Revenu disponible, revenu arbitrable des ménages et évolution de leur pouvoir d'achat par personne, par ménage et par unité de consommation

	2003	2004	2005	2006	2007
				En milliard	ds d'euros
Revenu disponible brut (a)	1 042,7	1 089,4	1 126,2	1 180,5	1 244,3
Dépense de consommation « pré-engagée » (b)	278,1	292,9	310,2	331,7	352,8
Revenu «arbitrable» (c)=(a)-(b)	764,6	796,5	816,0	848,9	891,5
Évolution					En %
du revenu disponible brut	2,7	4,5	3,4	4,8	5,4
du revenu «arbitrable»	1,8	4,2	2,5	4,0	5,0
de l'indice du prix de la dépense de consommation finale des ménages	1,8	1,8	1,8	2,2	2,0
de l'indice du prix de la dép. de conso. finale des ménages autre que « pré-engagée »	1,8	1,7	1,1	1,3	1,1
du pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages1	0,8	2,6	1,6	2,6	3,3
du pouvoir d'achat «arbitrable» des ménages ²	0,0	2,4	1,3	2,7	3,8
du nombre d'unités de consommation	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9
du pouvoir d'achat du revenu disponible brut par unité de consommation	0,0	1,7	0,7	1,7	2,4
du pouvoir d'achat « arbitrable » par unité de consommation	- 0,9	1,6	0,4	1,8	2,9

^{1.} L'évolution calculée au sens de la comptabilité nationale est déflatée à l'aide de l'indice du prix des dépenses de consommation finale des ménages

2. Contributions à l'évolution du revenu disponible brut des ménages (en pouvoir d'achat)



3. Du revenu primaire au revenu disponible des ménages

en %

	En milliards	Part dans le RDB	Évolution (en euros courar	
	d'euros	en 2007	2006	2007
Rémunération des salariés (1)	984,5	79,1	4,1	4,3
dont : salaires et traitements bruts	723,6	58,2	3,9	4,5
Revenus mixtes (2)	123,9	10,0	4,4	5,2
Revenus du patrimoine (3)	291,3	23,4	6,8	7,3
Revenu primaire $(4) = (1) + (2) + (3)$	1399,6	112,5	4,7	5,0
Impôts sur le revenu et le patrimoine (5)	159,6	12,8	3,2	1,2
Cotisations sociales salariés et non-salariés versées (6)	122,8	9,9	5,6	3,9
Cotisations sociales employeurs versées (7)	260,9	21,0	4,6	3,9
Prestations sociales reçues en espèces (8)	366,4	29,4	4,4	3,7
Solde des autres transferts courants (reçus moins versés) (9)	21,5	1,7	10,4	1,4
Revenu disponible brut (RDB) $(10) = (4) - (5) - (6) - (7) + (8) + (9)$	1244,3	100,0	4,8	5,4

Note : le revenu mixte des ménages correspond principalement aux revenus issus de la production des entrepreneurs individuels.

Source : Insee, comptes de la Nation (base 2000).

^{2.} L'évolution calculée est déflatée à l'aide de l'indice du prix des dépenses de consommation non «pré-engagées» des ménages Source : Insee, comptes de la Nation (base 2000).

16 Niveau de vie et pauvreté

En 2006, selon l'enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS), le **niveau de vie** moyen annuel des personnes vivant en ménage ordinaire en France métropolitaine s'élève à 20 600 euros (*figure 1*). Les 10 % des personnes les plus modestes de la population (premier décile) ont un niveau de vie annuel inférieur à 9 720 euros. Les 10 % des personnes les plus aisées ont un niveau de vie annuel supérieur à 33 190 euros (dernier décile), 3,4 fois supérieur à celui du premier décile. La moitié de la population a un niveau de vie annuel inférieur à 17 600 euros.

Le niveau de vie moyen des actifs au sens du BIT (actifs occupés et chômeurs) s'élève à 21 760 euros par an. Il est ainsi supérieur de plus de 6 % à celui des inactifs. Mais le niveau de vie moyen d'un chômeur est inférieur de 35 % à celui d'un actif occupé et de 28 % à celui d'un inactif. Le niveau de vie moyen des retraités est proche de celui des actifs. Les enfants et les étudiants vivant chez leurs parents ont en moyenne un niveau de vie plus faible que les actifs parce qu'ils apportent peu ou pas de revenus au ménage tout en augmentant le nombre d'unités de consommation de celui-ci. Les autres inactifs (femmes au foyer, chômeurs non inscrits, etc.) sont, parmi les inactifs,

les moins bien lotis en termes de niveau de vie : 17 650 euros, soit 18 % de moins que les retraités et 12 % de moins que les étudiants. Mais ils bénéficient d'un niveau de vie moyen supérieur de 21 % à celui des chômeurs.

En 2006, 7,9 millions de personnes sont pauvres au seuil de 60 % du niveau de vie médian (*figure 2*). Le **taux de pauvreté monétaire** atteint 13,2 %. Au seuil de 60 %, la moitié des personnes pauvres a un niveau de vie inférieur à 720 euros mensuels, soit 82 % du seuil de pauvreté. Entre 2005 et 2006, le taux de pauvreté peut être considéré comme stable (+ 0,1 point au seuil de 60 %).

Environ 30 % des personnes vivant au sein d'une famille monoparentale sont confrontées à la pauvreté (au seuil de 60 %), soit une proportion 2,3 fois plus importante que dans l'ensemble de la population (*figure 3*). Entre 2005 et 2006, la part de familles monoparentales pauvres est restée stable. Parmi les personnes vivant au sein d'un couple avec au moins trois enfants, 20 % sont confrontées à la pauvreté. Les types de ménages les moins touchés par la pauvreté sont les couples sans enfant : 6,4 % d'entre eux sont pauvres.

Définitions

Niveau de vie : il est égal au **revenu disponible** du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Il est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans. Ainsi, pour un couple avec deux enfants de 15 et 7 ans, le nombre d'UC sera : 1 * 1 + 2 * 0,5 + 1 * 0,3 soit 2,3.

Revenu disponible : il comprend les revenus déclarés au fisc, les revenus financiers non déclarés et imputés (produits d'assurance-vie, livrets exonérés, PEA, PEP,CEL,PEL) et les prestations sociales, nets des impôts directs. Quatre impôts directs sont pris en compte : l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, les contributions sociales généralisées (CSG) et la contribution à la réduction de la dette sociale (CRDS). Ce revenu disponible est ainsi proche du concept de revenu disponible au sens de la comptabilité nationale mais son champ est un peu moins étendu.

Taux de pauvreté (monétaire) : Un individu (ou un ménage) est considéré comme pauvre lorsque son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. L'Insee, comme Eurostat et les autres pays européens, mesure la pauvreté monétaire de manière relative : le seuil est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. Deux seuils sont utilisés : à 60 et 50 % de la médiane, le premier étant privilégié par Eurostat.

- Goutard L., Pujol J., « Les niveaux de vie en 2006 », Insee Première n° 1203, juillet 2008.
- « Les revenus et le patrimoine des ménages », édition 2009, Insee Références, à paraître en janvier 2009.
- « France, Portrait Social », chapitre « Revenus », édition 2007 et précédentes, *Insee Références*.

1. Niveau de vie annuel moyen des individus et indicateurs d'inégalité en 2006

niveaux de vie en euros

	1 ^{er} décile (D1)	Niveau de vie médian (D5)	9º décile (D9)	Niveau de vie moyen	Rapport interdécile (D9/D1)	D5/D1	D9/D5
Actifs de 18 ans ou plus	10 640	18 980	34 320	21 760	3,23	1,78	1,81
Actifs occupés	11 500	19 490	34 970	22 430	3,04	1,69	1,79
Chômeurs	7 060	12 550	23 130	14 640	3,28	1,78	1,84
Inactifs de 18 ans ou plus	9 510	16 700	33 610	20 450	3,53	1,76	2,01
Étudiants	8 860	16 890	33 850	20 040	3,82	1,91	2,00
Retraités	10 660	17 690	34 650	21 540	3,25	1,66	1,96
Autres inactifs	7 460	13 700	29 530	17 650	3,96	1,84	2,16
Enfants de moins de 18 ans	8 870	15 980	29 800	18 460	3,36	1,80	1,86
Ensemble	9 720	17 600	33 190	20 600	3,41	1,81	1,89

Lecture: D1 désigne la limite du décile inférieur du niveau de vie des individus, D9 celle du décile supérieur et D5 la médiane. Les 10 % les plus modestes de la population ont un niveau de vie inférieur ou égal à D1. Le niveau de vie des 10 % les plus aisés est supérieur à D9. D5 partage la population en deux parts énales.

Champ: personnes vivant en France métropolitaine dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante. Source: Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2006.

2. Indicateurs de pauvreté de 2002 à 20061

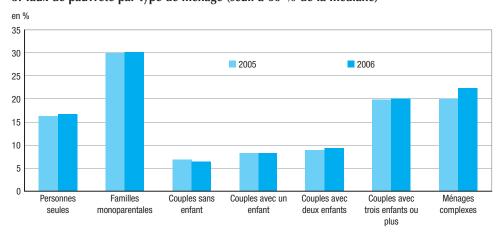
Seuil à 60 % de la médiane	2002	2003	2004	2005	20051	2006
Seuil de pauvreté (en euros 2006, par mois)	818	818	816	830	865	880
Taux de pauvreté (en %)	12,0	12,0	11,7	12,1	13,1	13,2
Nombre de personnes pauvres (en milliers)	6 976	7 015	6 867	7 136	7 722	7 862
Niveau de vie médian des personnes pauvres (en euros 2006, par mois)	685	673	669	680	704	720
Intensité de la pauvreté (en %)	16,3	17,7	18,0	18,2	18,6	18,2

^{1.} Rupture de série : 2006 (2005 est rétropolée) est le début d'une nouvelle série qui intègre les prestations sociales réelles (avant elles étaient imputées) et prend en compte de manière plus complète les revenus des produits financiers.

Lecture : en 2006, 13,2 % de la population (taux de pauvreté) vit en dessous du seuil de pauvreté. La moitié des personnes pauvres ont un niveau de vie inférieur à 720 euros par mois, soit un écart de 18,2 % au seuil de pauvreté. Cet écart représente l'intensité de la pauvreté.

Champ: personnes vivant en France métropolitaine dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc et positif ou null et dont la personne de référence n'est pas étudiante. Sources: Insee-DGI, enquêtes Revenus fiscaux de 2002 à 2005, Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005 et 2006.

3. Taux de pauvreté par type de ménage (seuil à 60 % de la médiane)



Champ: personnes vivant en France métropolitaine dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante. Sources: Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2005 et 2006.

17 Protection sociale

En 2007, les dépenses de l'ensemble des régimes de protection sociale s'élèvent à 578,3 milliards d'euros. Les prestations de protection sociale en constituent 549,6 milliards, soit 95 % de cet ensemble (figure 1). Elles représentent 29,0 % du PIB, contre 29,3 % en 2006 et seulement 27,7 % en 2000. Elles progressent de + 3,9 % en valeur, soit à un rythme proche de celui de 2006, mais nettement plus modéré que celui observé de 2000 à 2005 (en moyenne + 5,0 % par an). Comme en 2006, ce sont les prestations du risque vieillesse-survie qui sont les plus dynamiques (+ 5,5 % après + 5,6 % en 2006), en raison de l'arrivée à l'âge de la retraite des générations du baby-boom et du succès persistant des retraites anticipées pour carrières longues. Les prestations santé accélèrent un peu en 2007 (+ 4,2 % après + 4,0 % en 2006), mais leur progression reste modérée au regard des évolutions observées depuis le début de la décennie. À l'inverse, la croissance des prestations maternité-famille ralentit : les naissances ont été moins nombreuses en 2007 et la montée en charge de la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) est pour l'essentiel terminée. Par ailleurs, dans un contexte d'amélioration du marché du travail, les dépenses relatives au chômage et à la perte d'emploi accentuent leur diminution entamée en 2006, et les prestations du risque pauvreté-exclusion stagnent, avec une diminution du nombre de bénéficiaires du RMI (figure 2).

La structure des prestations de protection sociale est assez stable ; elle est marquée par la prépondérance des risques santé et vieillesse-survie, qui représentent ensemble les quatre cinquièmes de l'ensemble des dépenses. La part du risque vieillesse-survie, qui était orientée à la baisse de 2000 à 2005, s'accroît ensuite fortement, passant

de 43,5 % en 2005 à 44,9 % en 2007. La part des dépenses liées à l'emploi, sensible à la conjoncture, qui s'était accrue entre 2000 et 2003 en raison de la dégradation du marché du travail, diminue depuis et n'est plus que de 6,2 % en 2007.

Pour la troisième année, les ressources de la protection sociale progressent plus rapidement que les dépenses (+ 4,4 % contre + 3,9 %); le solde devient positif, grâce notamment à l'amélioration de la situation financière de l'Unedic et du Fonds de solidarité vieillesse (FSV). Les cotisations sociales, principale source de financement, en couvrent près des deux tiers (figure 3). Cependant, sur longue période, la tendance est à l'augmentation du financement fiscal, sous l'effet notamment de la montée en puissance de la contribution sociale généralisée (CSG) et du développement des exonérations de cotisations sociales à la charge des employeurs depuis 1993. Le poids des cotisations sociales dans les ressources hors transferts de la protection sociale a ainsi reculé de 15 points entre 1990 et 2007, tandis que la part des impôts et taxes affectés (CSG, taxes sur le tabac et l'alcool, etc.) a progressé de 18 points. L'année 2007 est marquée par l'entrée en vigueur le 1er octobre 2007 de la loi sur le travail, l'emploi et le pouvoir d'achat (TEPA), qui instaure sur les heures supplémentaires une réduction forfaitaire de cotisations patronales l'exonération totale des cotisations salariales ; cette diminution de ressources pour la Sécurité sociale est compensée par un transfert supplémentaire de recettes fiscales. En conséquence, la croissance des cotisations sociales ralentit nettement en 2007 (+ 3,5 % après + 4,6 % en 2006), tandis que les impôts et taxes affectés sont toujours dynamiques (+ 6,2 %).

Définitions

Protection sociale: elle désigne tous les mécanismes institutionnels de prévoyance collective et/ou mettant en œuvre un principe de solidarité sociale, et qui couvrent les charges résultant pour les individus ou les ménages de l'apparition ou de l'existence de certains « risques » : maladie, handicap, cessation d'activité professionnelle, charges de famille, pauvreté, etc. Ces mécanismes peuvent être publics (Sécurité sociale, Unedic, État, etc.) ou privés (mutuelles et institution de prévoyance notamment).

Pour en savoir plus

• « Les comptes de la protection sociale en 2007 », Études et Résultats, Drees, à paraître.

1. Montant des prestations de protection sociale par risque

en milliards d'euros courants

	2000	2004	2005	2006	2007
Santé	136,0	172.2	180.2	187.5	195,3
Vieillesse – Survie	177.0	212,5	221.7	234.0	246,9
Maternité – Famille	38,6	44,0	46,4	48,5	50,3
Emploi	28,9	37,8	38,9	36,7	34,3
Logement	12,6	13,9	13,8	14,2	14,2
Pauvreté – Exclusion sociale	6,0	7.4	8,0	8,4	8,4
Total des prestations	399.1	487.8	509.1	529.2	549,6
Autres dépenses ¹	20,4	25,6	25,7	27.2	28,7
Total des dépenses	419,6	513,4	534,8	556,5	578,3

^{1.} Frais de gestion, frais financiers et dépenses diverses

Source : Drees, comptes de la protection sociale (base 2000).

2. Nombre de bénéficiaires des principales prestations sociales @

effectifs au 31 décembre, en milliers

	1990	1995	2000	2004	2005	2006	2007
Retraités de droit direct ¹ Personnes bénéficiaires du minimum vieillesse	9 544 1 213	10 715 989	11 838 766	13 170 622	13 530 609	14 050 599	n.d. 588
Familles bénéficiaires des prestations familiales	6 057	6 154	6 404	6 542	6 624	6 669	6 662
Personnes bénéficiaires du revenu minimum d'insertion (RMI)	510	946	1 097	1 238	1 290	1 279	1 172
Personnes bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH)	539	614	713	786	801	804	813
Personnes bénéficiaires de l'allocation de parent isolé (API)	156	164	170	197	206	217	205

^{1.} Caisses de France métropolitaine et Dom. La série présente une rupture en 2003, en raison notamment d'une meilleure prise en compte des retraités nés à l'étranger dans le calcul du nombre de pensions.

Source : Drees, Cnaf.

3. Ressources hors transferts du compte de la protection sociale

en milliards d'euros courants

2000 284,9	2004	2005	2006	2007
284.9				
	335,7	350,3	366,6	379,3
246,6	291,6	305,0	321,7	334,1
160,5	185,9	193,9	204,2	211,9
70,1	85,2	89,2	93,8	97,6
14,8	18,1	19,3	20,4	21,3
0,9	1,0	1,1	1,1	1,2
0,3	1,5	1,5	2,1	2,0
38,4	44,1	45.3	44,9	45.2
82,8	83,1	91,5	116,9	124,2
48,4	70,8	71,0	54,9	57,5
2,2	2,0	2,2	2,5	3,0
		10,8	14,0	15,5
427,3	501,5	525,9	555,0	579,5
	246,6 160,5 70,1 14,8 0,9 0,3 38,4 82,8 48,4 2,2 9,0	246,6 291,6 160,5 185,9 70,1 85,2 14,8 18,1 0,9 1,0 0,3 1,5 38,4 44,1 82,8 83,1 48,4 70,8 2,2 2,0 9,0 9,9	246,6 291,6 305,0 160,5 185,9 193,9 70,1 85,2 89,2 14,8 18,1 19,3 0,9 1,0 1,1 0,3 1,5 1,5 38,4 44,1 45,3 82,8 83,1 91,5 48,4 70,8 71,0 2,2 2,0 2,2 9,0 9,9 10,8	246,6 291,6 305,0 321,7 160,5 185,9 193,9 204,2 70,1 85,2 89,2 93,8 14,8 18,1 19,3 20,4 0,9 1,0 1,1 1,1 0,3 1,5 1,5 2,1 38,4 44,1 45,3 44,9 82,8 83,1 91,5 116,9 48,4 70,8 71,0 54,9 2,2 2,0 2,2 2,5 9,0 9,9 10,8 14,0

^{1.} Elles mesurent la contribution des employeurs publics ou privés au financement du régime d'assurance sociale qu'ils gèrent eux-mêmes pour leurs propres salariés ou ayants droits. Elles sont la contrepartie des prestations sociales versées par l'employeur (comme par exemple les retraites des fonctionnaires de l'État). 2. Versements de l'État et des collectivités locales aux régimes de la protection sociale ; elles sont prélevées sur l'ensemble des recettes fiscales et ne constituent donc pas une recette affectée.

Source : Drees, comptes de la protection sociale (base 2000).

Champ : France.

Champ: France.

Champ: France.

18 Consommation et épargne des ménages

En 2007, la dépense de consommation des ménages augmente de 2,5 % en volume après + 2,3 % en 2006 (figure 1). Elle reste le principal contributeur à la croissance du PIB. Elle est soutenue par une progression dynamique du pouvoir d'achat du revenu disponible brut (+ 3,3 %) qui retrouve un rythme proche des années 1998-2002. Rapportée au nombre d'unités de consommation, pour tenir compte à la fois de l'évolution du nombre de ménages et de leur composition, cette progression s'élève à + 2,4 %, après + 1,7 % en 2006. La hausse des revenus s'accompagne d'un rebond du taux d'épargne, qui passe de 15,1 % en 2006 à 15,8 % en 2007 (figure 2). Le taux d'épargne financière contribue pour une large part à cette amélioration, passant de 4,6 % en 2006 à 5,2 % en 2007.

La part des **dépenses « pré-engagées »** dans le revenu disponible brut atteint 28,4 % en 2007 et poursuit sa progression par rapport à l'année précédente (+ 0,3 point) mais à un rythme moins rapide qu'en 2005 (+ 0,7 point) et qu'en 2006 (+ 0,6 point, figure 3).

Les dépenses liées au logement en représentent la plus grande part en valeur (75 % en 2007). Cependant, elles décélèrent sensiblement tant en volume qu'en prix. D'une part, le climat au premier trimestre de 2007 a été particulièrement clément et a permis de limiter la hausse des dépenses en chauffage. D'autre part, en moyenne sur 2007 et malgré la hausse constatée sur la fin de l'année, les prix énergétiques ont moins augmenté qu'entre 2005 et 2006.

Concernant les autres types de dépenses, celles de transports ont rebondi en 2007 (+ 1,7 % en volume) après avoir été stables en 2006. Ce résultat provient d'achats d'automobiles plus nombreux, essentiellement de marques étrangères.

Définitions

Dépense de consommation finale : dans le système de comptabilité nationale, deux concepts de consommation finale sont distingués :

– la « dépense de consommation finale » qui recouvre les seules dépenses que les ménages supportent directement.
 Elle exclut ainsi les remboursements de sécurité sociale et certaines allocations (logement). Par exemple pour la santé, seule la partie non remboursée des médicaments et des consultations est comprise dans cette dépense.
 – la « consommation effective » qui recouvre l'ensemble des biens et services qu'utilisent effectivement (ou consomment) les ménages, quelle que soit la manière dont ils sont financés.

Dépenses « pré-engagées » : elles correspondent à celles qui sont réalisées dans le cadre d'un contrat difficilement renégociable à court terme. Suivant les préconisations du rapport de la Commission « Mesure du pouvoir d'achat des ménages » (février 2008), ces dépenses comprennent : les dépenses liées au logement, y compris les loyers imputés et les dépenses relatives à l'eau, au gaz, à l'électricité et aux autres combustibles utilisés dans les habitations ; les services de télécommunications ; les frais de cantines ; les services de télévision (redevance télévisuelle, abonnements à des chaînes payantes) ; les assurances (hors assurance-vie) ; les services financiers (y compris les services d'intermédiation financière indirectement mesurés).

Taux d'épargne des ménages : le revenu disponible des ménages correspond au revenu, après impôt et prestations sociales, que les ménages peuvent affecter à la consommation ou à l'épargne. Le taux d'épargne est le rapport entre l'épargne des ménages et leur revenu disponible. Les acquisitions de logements et les dépenses de gros entretien ne sont pas comprises dans la consommation des ménages et constituent une utilisation de l'épargne pour accroître leur patrimoine.

Taux d'épargne financière : l'épargne des ménages peut être utilisée soit à l'investissement, essentiellement sous forme d'acquisitions de logements, soit à des placements financiers. On appelle capacité de financement des ménages le solde de l'épargne et de l'investissement ainsi que de quelques autres opérations en capital pour de faibles montants. Le taux d'épargne financière est le rapport de la capacité de financement au revenu disponible.

- Consalès G., « La consommation des ménages en 2007 », Insee Première n° 1192, mai 2008.
- Arnaud F., Hourriez G., Mahieu R., « Les comptes de la Nation en 2007 », *Insee Première* n° 1189, mai 2008.

1. Évolution de la consommation des ménages par fonction @

en %

	Variation	cédente	Coefficients budgétaires ¹		
	2004	2005	2006	2007	2007
Alimentation et boissons non alcoolisées	1,5	1,4	0,5	1,6	13,4
dont : produits alimentaires	1,6	1,2	0.4	1,5	12,3
Boissons alcoolisées et tabac	- 9,5	- 0,6	0,9	-0.7	2,9
Articles d'habillement et chaussures	1,4	0,7	1,3	1,6	4,6
Logement, chauffage, éclairage	2,7	2,5	2,7	2,4	25,4
Équipement du logement	3,6	3,5	2,5	3,6	6,0
Santé (dépenses à la charge des ménages)	5,8	4,7	4,6	4,8	3,5
Transports	2,0	1,7	0,0	1,7	14,6
Communications	5,6	6,8	9,2	6,0	2,7
Loisirs et culture	6,6	5,4	5,5	6,2	9,3
dont : appareils électroniques et informatiques	18,4	17,6	16,5	18,2	2,1
Éducation (dépenses à la charge des ménages)	2,5	2,4	5,6	3,0	0,8
Hôtels, cafés et restaurants	0,6	1,7	0,7	1,9	6,2
Autres biens et services	2,0	2,3	3,9	1,6	11,7
Dépenses de consommation des ménages	2,6	2,6	2,3	2,5	100,0
Dépenses de consommation des ISBLSM ²	- 1,5	0,0	0,7	1,1	-
Dépenses de consommation des APU ²	2,3	1,6	1,5	1,7	
dont : santé	2,9	2,6	2,3	3,1	
éducation	0,3	-0.2	- 0,5	-0.2	
Consommation effective des ménages	2,5	2,4	2,1	2,3	

Calculé ici en prix courants, le coefficient budgétaire est le rapport à la consommation effective, de la dépense consacrée à un bien ou un service particulier (ou à une catégorie de biens ou services).

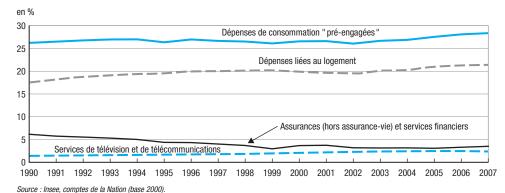
Source : Insee, comptes de la Nation (base 2000).

2. Taux d'épargne des ménages

en %

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Taux d'épargne Taux d'épargne financière	15,5 6,7	15,2 6,3	15,1 6,7	15,8 6,9	16,9 8,0	15,8 6,6	15,8 6,2	14,9 5,0	15,1 4,6	15,8 5,2
Source : Insee, comptes de la Nat	ion (base 200	00).								

3. Part des dépenses de consommation « pré-engagées » dans le revenu disponible brut



^{2.} Dépenses de consommation des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM: unités privées dotées de la personnalité juridique qui produisent des biens et services non marchands au profit des ménages, comme les organisations caritatives, les clubs sportifs, etc.) et des administrations publiques (APU) en biens et services individualisables.

19 Logement

Au 1er janvier 2008, on compte environ 32,8 millions de logements en France, soit 1,6 % de plus qu'au 1er janvier 2007 (figure 1). Près de 28 millions de logements, soit 84 % du parc, sont des résidences principales occupées de façon permanente et à titre principal par les ménages, le reste étant constitué de résidences secondaires (10 % du parc de logements en 2008), ou de logements vacants (6 %). Les logements individuels forment la majorité des logements (57 %). En 2008, on compte notamment 15,6 millions de maisons individuelles utilisées en tant que résidences principales.

En 2006, plus de 57 % des ménages vivant en France métropolitaine sont propriétaires de leur résidence principale (*figure 2*). Cette proportion était de 50,7 % il y a vingt ans. La part de propriétaires varie fortement avec l'âge, de 12,8 % chez les ménages de moins de 30 ans à 72,4 % chez ceux de plus de 60 ans. Parmi les propriétaires, les ménages qui ont achevé de rembourser leurs emprunts ou qui ont acheté sans emprunter sont de plus en plus nombreux : 37,6 % en 2006 contre 35,0 % en 2002 et 26,3 % en 1984. La proportion de ménages locataires est quant à elle relativement stable depuis plusieurs années, que ce soit en HLM, en logement social, ou dans le secteur libre.

La qualité des logements continue de s'améliorer. Ainsi, en 2006, 1,3 % des résidences principales de France métropolitaine, soit 350 000 logements, n'ont aucun confort sanitaire, contre 27 % en 1978 (figure 3). Dans près de 90 % des cas, il s'agit de logements construits avant 1949. Ces logements

sans confort sanitaire sont majoritairement occupés par deux types de ménages : d'une part des retraités vivant en logement individuel et en zone rurale, d'autre part des ménages plutôt modestes (ouvriers, employés ou sans activité professionnelle).

La surface moyenne des résidences principales de France métropolitaine atteint 91 m² en 2006. La taille moyenne des logements continue d'augmenter, même si le rythme est moins soutenu qu'au début des années 1990. En 2006, la surface moyenne d'une maison individuelle est de 111 m², contre 108 m² en 2002 et 96 m² en 1984. La taille moyenne des logements collectifs est stable depuis 1984 ; entre 65 m² et 66 m². En 2006, 6,5 % des ménages estiment que leurs conditions de logement sont insuffisantes ou très insuffisantes, contre 13,4 % en 1978.

Le nombre moyen de personnes par logement est en diminution régulière : il atteint 2,3 en 2006. Cette diminution devrait se poursuivre dans les années à venir : selon les projections réalisées par l'Insee, le nombre moyen de personnes par logement serait de 2,0 à l'horizon 2030. La diminution de la taille moyenne des ménages stimule la demande de logements. En 2007, plus de 405 000 logements ont été commencés (*figure 4*). La hausse du nombre de logements neufs mis en chantiers est néanmoins moins marquée que les années précédentes (+ 2,4 %, contre + 12,4 % en 2005). Elle est plus élevée pour les logements collectifs (+ 4,6 %) que pour les logements individuels (+ 0,9 %).

Définitions

Logement individuel/collectif: un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement. Un logement collectif est situé dans un immeuble collectif, c'est-à-dire dans une construction comprenant au moins deux logements

Résidence principale/secondaire: les logements sont répartis en quatre catégories: les résidences principales (logements occupés de façon permanente et à titre principal par le ménage), les logements vacants (logements disponibles pour la vente ou la location, logements neufs achevés mais non encore occupés), les logements occasionnels (logements utilisés une partie de l'année pour des raisons professionnelles) et les résidences secondaires (logements utilisés pour les week-ends, les loisirs ou les vacances). La distinction entre logements occasionnels et résidences secondaires est parfois difficile à établir; c'est pourquoi, les deux catégories sont souvent regroupées.

- Jauneau Y., Vanovermeir S., « Les jeunes et les ménages modestes surestiment plus souvent le confort de leur logement »,
 Insee Première n° 1209, septembre 2008.
- Castéran B., Ricroch L. « Les logements en 2006 : le confort s'améliore, mais pas pour tous », Insee Première n° 1202, juillet 2008.
- « Construction de logements : un haut niveau de mises en chantier en 2007 », SESP Infos Rapides nº 412, janvier 2008.
- Le compte du logement en 2006 », en ligne sur www.statistiques.equipement.gouv.fr.
- Voir aussi : fiches 20, 35, vue d'ensemble (chapitre « Consommation et conditions de vie »).

an milliare

1. Répartition des logements selon leur catégorie et le type de logement

									GIT ITIIIIGI S
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Résidences principales	24 634	24 968	25 293	25 623	25 962	26 323	26 708	27 131	27 607
Individuel	13 879	14 078	14 277	14 481	14 689	14 908	15 138	15 380	15 640
Collectif	10 755	10 890	11 017	11 142	11 273	11 415	11 570	11 751	11 967
Résidences secondaires	2 945	2 971	2 997	3 022	3 049	3 079	3 113	3 152	3 198
Individuel	1 800	1 822	1 843	1 865	1 887	1 911	1 936	1 964	1 994
Collectif	1 145	1 150	1 154	1 158	1 162	1 169	1 177	1 188	1 204
Logements vacants	2 043	2 033	2 021	2 009	1 997	1 987	1 978	1 971	1 969
Individuel	922	927	931	935	940	945	950	956	963
Collectif	1 121	1 106	1 090	1 074	1 058	1 042	1 028	1 015	1 005
Ensemble	29 623	29 972	30 311	30 654	31 008	31 389	31 799	32 254	32 774
Individuel	16 602	16 827	17 051	17 281	17 515	17 763	18 025	18 300	18 598
Collectif	13 021	13 146	13 260	13 373	13 493	13 626	13 774	13 954	14 176
Champ : France.									
Course : Inces commts cotallite	du lacament								

Source : Insee, compte satellite du logement.

2. Statut d'occupation du parc de résidences principales @

	en 9											
	1984	1988	1992	1996	2002	2006						
Ensemble des propriétaires	50,7	53,6	53,8	54,3	56,0	57,2						
Accédants	24,4	26,1	23,5	22,2	21,0	19,6						
Non accédants	26,3	27,4	30,3	32,1	35,0	37,6						
Ensemble des locataires	39,0	37,2	37,7	38,1	37,9	37,5						
Secteur locatif privé	22,4	20,2	20,6	20,5	20,7	20,4						
Secteur social	16,5	17,0	17,1	17,6	17,2	17,1						
Autres ¹	10,4	9,2	8,5	7,6	6,1	5,3						
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0						

1. Fermiers ou métayers, locataires de meublés, sous-locataires et logés gratuitement.

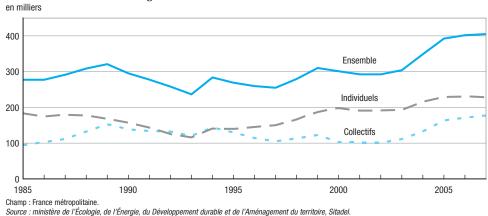
Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement.

3. Caractéristiques du parc de résidences principales @

<u> </u>		'					en %
	1978	1984	1988	1992	1996	2002	2006
Logements construits avant 1949 Logements sans confort sanitaire Surface moyenne des logements (en m²) Nombre moyen de personnes par logement Ménages estimant que leurs conditions de logement sont insuffisantes ou très insuffisantes	51,3 26,9 77 2,8 13,4	43,0 15,0 82 2,7 10,2	39,1 9,6 85 2,6 8,9	36,8 6,2 86 2,5 8,1	35,6 4,1 88 2,5 6,0	33,2 2,6 90 2,4 7,2	30,6 1,3 91 2,3 6,5
Champ : France métropolitaine. Source : Insee, enquêtes Logement.							

4. Mises en chantiers de logements neufs @



20 Dépenses de logement

En 2006, les dépenses de logement représentent 23 % du produit intérieur brut. Environ 7 % de ces dépenses sont prises en charge par la collectivité, sous forme d'aides au logement. Les dépenses courantes de logement s'élèvent à 271,3 milliards d'euros en 2006, soit 9 010 euros en moyenne par logement (figure 1). Elles varient de 6 170 euros en moyenne pour un ménage locataire du secteur social à 11 780 euros pour un ménage accédant à la propriété. L'augmentation des dépenses courantes de logement en 2006 (+ 6,6 %), à peine moins rapide que celle de l'année précédente, figure parmi les plus élevées depuis 1991. Ce maintien d'un rythme rapide de progression reflète le dynamisme persistant des loyers et la vigueur des charges, le léger ralentissement des dépenses d'énergie n'atténuant que marginalement ces évolutions. Trois quarts des dépenses courantes concernent les loyers (réels ou imputés), 16 % les dépenses d'énergie et 9 % les charges. Les dépenses courantes de logement représentent une part croissante du budget des ménages: 22,7 % du revenu disponible brut des ménages en 2006 contre 17,4 % en 1985. En 2006, 14,1 milliards d'aides personnelles ont été perçues par 5,9 millions de ménages pour financer leurs dépenses courantes de logement. Ces aides financent en moyenne 17,2 % des dépenses courantes des locataires du parc social, 13,0 % de celles des locataires du parc privé et seulement 1,5 % de celles des propriétaires accédants

(figure 2). Le montant des aides personnelles perçues augmente de 2,1 % en 2006, grâce à une actualisation des barèmes intervenue au 1er septembre 2005. Le montant moyen apparent de l'aide versée progresse fortement (+ 4,9 %) alors que la diminution sensible du nombre de bénéficiaires se poursuit (– 149 000 en 2006).

Les dépenses d'acquisition de logements et les gros travaux s'élèvent à 281,5 milliards d'euros, dont 95 % sont réalisés par les ménages (figure 3). En 2006, l'activité immobilière reste stimulée par la forte progression en valeur des transactions dans l'ancien. Le marché de l'ancien est tiré presque exclusivement par la hausse des prix, alors que les volumes n'augmentent que très faiblement (+ 1,1 %). Le marché du neuf continue d'afficher une très fort dynamisme (+ 9,4 % en volume), favorisé par des conditions de financement qui demeurent très attractives. Cette vitalité s'accompagne en 2006 d'une brusque élévation du coût de la construction (+ 7,0 %, maximum depuis 1982).

Les pouvoirs publics ont versé 5,1 milliards d'euros pour aider l'investissement. Ces aides à la pierre sont en forte progression, du fait de l'accroissement des aides et subventions en faveur du logement locatif social. Parallèlement, les aides octroyées aux ménages sous forme d'avantages fiscaux continuent d'augmenter substantiellement, grâce à la montée en charge du nouveau dispositif du prêt à 0 %.

Définitions

Dépenses de logement : dépenses courantes que les ménages consacrent à l'usage de leur logement et dépenses d'investissement des propriétaires occupants ou des bailleurs.

Dépenses courantes de logement : loyers que doivent acquitter les locataires, et loyers que les propriétaires occupants auraient à acquitter s'ils étaient locataires de leur logement, dépenses d'énergie pour se chauffer et s'éclairer et charges. Ces dépenses s'interprètent comme une mesure de la consommation de service de logement et non comme une dépense effective pour se loger.

Aides personnelles : aides versées aux ménages pour alléger les dépenses courantes des locataires ou les mensualités de remboursement des propriétaires accédants. Elles comprennent l'aide personnalisée au logement (APL), l'allocation de logement à caractère familial (ALF) et l'allocation de logement à caractère social (ALS).

Aides à la pierre : aides apportées à l'investissement des ménages et des sociétés qui construisent, acquièrent ou réhabilitent des logements.

- Christel V., « Hausse record des dépenses de logement en 2006, net ralentissement en 2007 », Sesp en Bref n° 28, DAEI, juillet 2008.
- « Comptes du logement Édition 2008 », Rapport DAEI/DGUHC, juillet 2008.

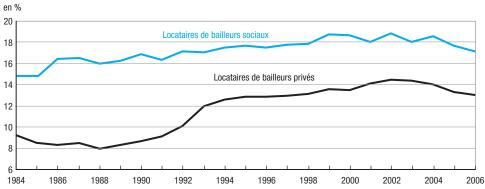
1. Dépenses courantes de logement

	1984	1990	2000	2004	2005	2006
Dépenses courantes totales (en milliards	84,6	124,7	197,6	238,3	254,5	271,3
d'euros courants)						
Loyers	52,6	87,5	144,4	177,3	189,8	202,8
dont : locataires	17,4	28,1	44,8	53,6	57,0	60,7
Énergie	22,9	24,5	34,1	38,5	40,8	43,1
Charges	9,1	12,7	19,1	22,5	23,9	25,4
Dépenses courantes moyennes par logement	3 670	5 010	7 110	8 150	8 580	9 010
selon la filière (en euros courants)						
Résidences principales	3 840	5 240	7 360	8 430	8 870	9 310
Propriétaires accédants	5 590	6 980	9 470	10 730	11 260	11 780
Propriétaires non accédants	3 820	5 420	8 170	9 440	9 970	10 470
Locataires (secteur privé)	2 970	4 380	6 180	7 080	7 500	7 920
Locataires (secteur social)	3 010	3 810	5 140	5 740	5 940	6 170
Résidences secondaires	2 230	3 210	4 980	5 810	6 170	6 530

Champ: France, hors logements en collectivité (maisons de retraite, foyers, etc.).

Source : ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, compte du logement.

2. Part des dépenses courantes couvertes par des aides au logement



Champ: France, hors logements en collectivité (maisons de retraite, foyers, etc.).

Source : ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, compte du logement.

3. Dépenses d'acquisition de logements et de travaux @

en milliards d'euros

	1984	1990	2000	2004	2005	2006
Logements neufs	30,1	37,7	44,6	58,9	65,6	77,0
dont : acquis par les ménages	25,4	31,6	38,7	52,2	57,6	66,8
Travaux	16,3	23,0	30,4	36,0	38,1	40,4
dont : réalisés par les ménages	14,5	19,9	27,0	32,7	34,8	37,0
Logements d'occasion	19,0	44,8	84,1	126,7	144,9	164,1
dont : acquis par les ménages	18,6	43,9	82,7	125,3	143,4	162,5
Total des acquisitions et travaux	65,5	105,6	159,1	221,7	248,6	281,5
dont : <i>ménages</i>	58,4	95,4	148,5	210,2	235,8	266,3

Champ : France, hors logements en collectivité (maisons de retraite, foyers, etc.).

Source : ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, compte du logement

21 État de santé de la population

En 2006, près de 70 % des personnes âgées de 16 ans ou plus jugent positivement leur état de santé : 25 % le perçoivent comme très bon, 44 % comme bon, 21 % comme moyen et 10 % comme mauvais ou très mauvais. Plus les personnes sont âgées, moins leur perception est favorable : tandis que la très grande majorité (92 %) des moins de 30 ans juge être en bonne ou en très bonne santé, ce n'est le cas que d'une petite moitié (48 %) des 60-74 ans et d'à peine un quart (26 %) des 75 ans ou plus (figure 1). Les hommes ont généralement une perception plus positive de leur état de santé que les femmes, et ce quel que soit l'âge. Ainsi, chez les moins de 30 ans, 94 % des hommes se trouvent en bonne ou en très bonne santé contre 90 % des femmes. Chez les 60-74 ans, cette proportion est de 51 % pour les hommes et de 45 % pour les femmes.

Selon les données du Baromètre Santé de l'Inpes, environ 15 % des hommes et 3 % des femmes peuvent être considérés comme des consommateurs d'alcool à risque chronique (figure 2). Pour les hommes, ce risque augmente avec l'âge, passant de 15,0 % chez les 18-24 ans à 20,1 % chez les 55-64 ans et 22,3 % chez les 65-74 ans. Parmi les femmes, l'alcoolisation excessive chronique est stable selon l'âge. La consommation moyenne d'alcool par habitant en France, bien qu'en recul constant, est l'une des plus élevées en Europe.

En 2005, plus d'un Français sur quatre âgé de 18 à 74 ans est un fumeur régulier. La prévalence du tabagisme est plus élevée chez les hommes (30,5 %) que chez les femmes (23,0 %). Elle est moindre chez les

personnes âgées : plus d'un jeune sur trois de 18 à 24 ans est un fumeur quotidien contre moins d'une personne âgée de 65 à 74 ans sur dix. La consommation de tabac diminue elle aussi régulièrement depuis le début des années 1990. Cette baisse s'est accentuée depuis 2002, suite à des fortes hausses de prix. L'objectif de santé publique est de descendre à 25 % de fumeurs quotidiens chez les hommes et 20 % chez les femmes en 2008.

L'obésité est en revanche en progression constante : son taux de prévalence est passé de 6 % à 10 % entre 1992 et 2003 (figure 3). Tous les groupes sociaux ne sont cependant pas également touchés et les écarts s'accroissent. En 2003, 16 % des agriculteurs et 13 % des ouvriers sont obèses, contre 6 % des cadres. Parallèlement, de plus en plus de personnes déclarent suivre un régime amaigrissant, mais ce ne sont pas les plus touchées par l'obésité : 7 % des employés et 6 % des cadres déclarent suivre un tel régime en 2003 contre 3 % des ouvriers et des agriculteurs.

En 2005, les causes de décès les plus fréquentes sont les tumeurs (29,5 %) et les maladies de l'appareil circulatoire (28,4 %, figure 4). La mort par cancer du poumon ou par infarctus est plus fréquente chez les hommes alors que les décès par maladie cérébro-vasculaire ou par cancer du sein sont surreprésentés chez les femmes. Les morts violentes concentrent en moyenne 7,2 % des décès, mais 64,0 % pour les 15-24 ans. Pour cette classe d'âge, les accidents de la route et le suicide sont les deux premières causes de mortalité.

Définitions

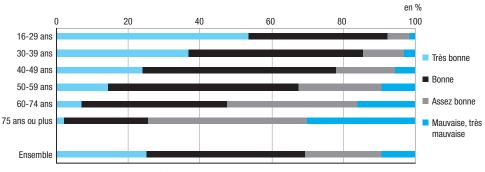
Consommateurs d'alcool à risque chronique : individus présentant des signes d'usage potentiellement problématique pour le corps médical. Les profils d'alcoolisation sont établis à partir de la méthodologie dite DETA (Diminuer, Entourage, Trop, Alcool).

Obésité: selon les normes de l'Organisation mondiale de la santé, l'obésité correspond à un indice de masse corporelle (IMC) supérieur à 30. L'IMC se définit comme le rapport entre le poids (en kg) et le carré de la taille (en mètres).

- Danet S., Salines E., « L'état de santé de la population en France en 2007 », Études et Résultats n° 627, Drees, février 2008.
- Saint-Pol T. (de), « L'obésité en France : les écarts entre catégories sociales s'accroissent », Insee Première n° 1123, février 2007.
- « Baromètre Santé 2006 », Inpes, mars 2006.

État de santé de la population 21

1. Santé perçue en 2006, selon l'âge



Champ: individus âgés de 16 ans ou plus, France métropolitaine.

Source : Insee, dispositif SRCV (statistiques sur les ressources et les conditions de vie).

2. Abus d'alcool et tabagisme en 2005, selon l'âge et le sexe

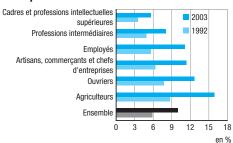
			en %
	Hommes	Femmes	Ensemble
Consommateurs d'alcool à risque chronique ¹	15,1	2,7	8,9
dont : 18-24 ans	15,0	2,6	9,5
65-74 ans	22,3	2,5	12,2
Fumeurs réguliers ²	30,5	23,0	26,7
dont : 18-24 ans	38,3	33,0	35,8
65-74 ans	10,2	6,2	8,2

^{1.} Voir définition.

Champ : individus âgés de 18 à 74 ans, France métropolitaine.

Source : Inpes, Baromètre Santé.

3. Prévalence de l'obésité selon la catégorie socioprofessionnelle



Champ : individus âgés de 18 à 75 ans, France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Santé.

4. Principales causes de décès en 2005

	Hommes		Femi	mes	Tot	Total		
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%		
Maladies infectieuses et parasitaires ¹	4 999	1,8	4 904	1,9	9 903	1,9		
Tumeurs	92 106	34,0	63 301	24,6	155 407	29,5		
dont : Tumeurs du larynx, trachée, bronches	23 242	8.6	6 082	2,4	29 324	5,6		
et poumon				,		,		
Tumeurs du côlon	6 381	2.4	5 905	2,3	12 286	2,3		
Tumeurs du rectum et de l'anus	2 367	0.9	1 946	0,8	4 313	0,8		
Tumeurs du sein	201	0.1	11 308	4,4	11 509	2,2		
Troubles mentaux et du comportement	7 195	2,7	9 864	3,8	17 059	3,2		
Maladies de l'appareil circulatoire	70 037	25,9	79 802	31,1	149 839	28,4		
dont : Maladies cérébrovasculaires	14 328	5.3	19 578	7.6	33 906	6,4		
Cardiopathies ischémiques	22 985	8,5	17 612	6,9	40 597	7,7		
Maladies de l'appareil respiratoire	18 039	6,7	17 017	6,6	35 056	6,6		
Maladies de l'appareil digestif	12 456	4,6	10 720	4,2	23 176	4,4		
Causes externes	22 682	8,4	15 123	5,9	37 805	7,2		
dont : Accidents de transport	4 016	1,5	1 361	0,5	<i>5 377</i>	1,0		
Suicides	7 826	2,9	2 881	1,1	10 707	2,0		
Autres causes	43 116	15,9	56 155	21,9	99 271	18,8		
Total	270 630	100,0	256 886	100,0	527 516	100,0		

1. Y compris le Sida.

Champ : France métropolitaine.

Source : Inserm, CépiDc (Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès).

^{2.} Personnes déclarant fumer tous les jours.

22 Dépenses de santé

En 2007, la consommation de soins et de biens médicaux s'élève à 163,8 milliards d'euros (figure 1), soit 2 577 euros en moyenne par habitant. Sa part dans le PIB atteint 8,7 % (figure 2). Après avoir fortement progressé entre 2000 et 2003 (+ 0,7 point), elle s'est, depuis, stabilisée. La dépense courante de santé, qui regroupe l'ensemble des dépenses du système de santé, se monte quant à elle à 206,5 milliards d'euros en 2007, soit 10,9 % du PIB.

La consommation de soins et de biens médicaux a progressé en valeur en 2007 plus rapidement qu'en 2006 (+ 4,7 % après + 3,5 %). Malgré cette accélération, l'évolution en 2007 reste inférieure à ce qui avait été observé au début de la décennie (plus de 5,5 % par an de 2001 à 2003).

En 2007, la variation des prix de la consommation de soins et de biens médicaux reste faible et proche de celle de 2006 (+ 1,0 % après + 0,8 %). Comme en 2006, ces prix sont freinés d'une part par la diminution des prix des médicaments, conséquence de la progression des génériques, et d'autre part par des baisses de prix d'un certain nombre de spécialités. À l'inverse, les prix des soins de médecins restent dynamiques (+ 3,4 % après + 4,6 %) en raison des revalorisations des tarifs des généralistes intervenus mi-2006 et mi-2007.

L'accélération de l'évolution en valeur de la consommation de soins et de biens médicaux s'explique donc essentiellement par celle des volumes (+ 3,7 % en 2007 après + 2,7 %) qui retrouvent un rythme de progression équiva-

lent à celui de 2004 après deux années de ralentissement. L'accélération de la croissance en volume concerne tous les grands postes de dépenses, hormis le transport de malades. En particulier, les médicaments progressent toujours à un rythme soutenu (+7,1 % en 2007 après +5,4 % en 2006) et les soins de médecins augmentent à nouveau en volume (+1,8 %) après une diminution en 2006 (–0,4 %).

Les dépenses hospitalières représentent 44,3 % de l'ensemble de la consommation de soins et biens médicaux. Leur part a diminué de 4,2 points depuis 1995, celle des soins ambulatoires se maintenant globalement sur la période (27,5 % en 2007). À l'inverse, la part des médicaments a augmenté, passant de 18,8 % en 1995 à 20,4 % en 2007.

La part de la Sécurité sociale dans le financement de la consommation de soins et de biens médicaux est prépondérante (76,6 % en 2007, figure 3). La part restant à la charge des ménages, qui était orientée à la baisse jusqu'en 2004, augmente légèrement depuis 2005, tout en restant à un niveau inférieur à celui de 2000 (8,5 % en 2007 contre 9,0 % en 2000). Cette augmentation s'explique essentiellement par la mise en place, en 2005, de la participation forfaitaire d'un euro et, en 2006, de la modulation des taux de remboursement des patients pour les consultations de médecins, selon qu'ils respectent ou non le parcours de soins, ces deux mesures ayant été amplifiées en 2007.

Définitions

Consommation de soins et de biens médicaux : ce terme désigne l'ensemble des dépenses hospitalières, de soins ambulatoires (soins de médecins et de dentistes, prestations des auxiliaires médicaux, analyses, cures thermales), de services de transports sanitaires et de biens médicaux (médicaments, prothèses...).

Dépense courante de santé: cet agrégat regroupe la consommation de soins et de biens médicaux à laquelle s'ajoutent les soins aux personnes âgées en établissement, les indemnités journalières, les subventions au système de soins, la consommation de prévention individuelle et collective, les dépenses de recherche et de formation et les coûts de gestion de la santé.

- Fenina A., Geffroy Y., Duée M., « Les comptes nationaux de la santé en 2007 », Études et Résultats n° 655, Drees, septembre 2008.
- Fenina A., « Cinquante-cinq années de dépenses de santé une rétropolation de 1950 à 2005 », Études et Résultats n° 572, Drees, mai 2007.

1. Consommation de soins et de biens médicaux @

en milliards d'euros courants

	1995	2000	2001	2004	2005	2006	2007
Soins hospitaliers	47,6	52,7	54,8	64,4	67,6	69,9	72,7
Soins ambulatoires	26,8	31,2	33,0	39,6	40,9	42,7	45,1
Médecins	13,0	15,2	15,7	18,5	19,1	19,9	20,9
Auxiliaires médicaux	5,2	6,3	6.7	8,4	8,9	9,5	10.2
Dentistes	6,0	6,7	7,3	8,6	8,7	9,0	9,4
Analyses	2,4	2,8	3,0	3,8	4,0	4,1	4,2
Cures thermales	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Transports de malades	1,5	1,9	2,1	2,6	2,8	3,1	3,2
Médicaments	18,5	23,6	25.5	30,2	31,5	31,9	33,4
Autres biens médicaux1	3,7	5,7	6,4	8,0	8,4	8,8	9,5
Total	98,0	115,1	121,7	144,9	151,2	156,5	163,8

^{1.} Optique, prothèses, orthèses, petits matériels et pansements.

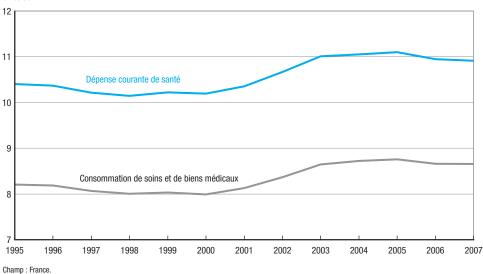
Champ: France.

Source : Drees, comptes de la santé (base 2000).

Source : Drees, comptes de la santé (base 2000).

2. Part de la consommation de soins et de biens médicaux et de la dépense courante de santé dans le produit intérieur brut (PIB)





3. Structure du financement de la consommation de soins et de biens médicaux @

en %

						611 /
	1995	2000	2004	2005	2006	2007
Sécurité sociale	77,1	77,1	77,1	77,0	76,8	76,6
État et collectivités locales	1,1	1,2	1,4	1,3	1,4	1,4
Mutuelles	7,3	7,7	7,6	7,7	7,8	7,9
Sociétés d'assurance	3,3	2,7	3,1	3,1	3,2	3,2
Institutions de prévoyance	1,6	2,4	2,6	2,5	2,4	2,5
Ménages	9,6	9,0	8,3	8,4	8,4	8,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Champ : France. Source : Drees, comptes de la santé (base 20	100).					

23 Culture et loisirs

En 2006, 70 % des personnes âgées de 16 ans ou plus ont effectué au moins une sortie culturelle au cours de l'année : cinéma, théâtre, concert, spectacle vivant, musée ou visite d'un monument (figure 1). Cette proportion varie de 52 % pour les retraités et 65 % pour les ouvriers à 94 % pour les cadres et 96 % pour les étudiants. Quel que soit le type de sortie culturelle, les cadres ont un taux de pratique plus élevé que les ouvriers. L'écart est notamment très marqué pour le théâtre (43 % pour les cadres contre 6 % pour les ouvriers) et pour la visite de musées ou d'expositions (66 % contre 17 %). Le cinéma, les concerts ou les autres spectacles vivants (cirque, son et lumière, etc.) semblent moins marqués socialement, même si leurs pratiques respectives sont deux fois plus répandues chez les cadres que chez les ouvriers. Pour ce qui concerne le cinéma, le taux de pratique décroît en outre fortement avec l'âge : il est maximal chez les étudiants (91 %) et minimal chez les retraités (26 %). C'est aussi le cas, dans une moindre mesure, des concerts. Les disparités sociales se reflètent aussi dans la variété des sorties culturelles pratiquées. Il est ainsi près de six fois plus fréquent pour un cadre que pour un ouvrier d'avoir effectué au moins quatre sorties culturelles de types différents au cours de l'année.

En 2005, la pratique régulière d'une activité sportive est plus fréquente chez les hommes (33 %) que chez les femmes (29 %, figure 2). Mais cette différence est surtout marquée chez les moins de 30 ans, parmi lesquels un homme sur deux pratique le sport de façon

régulière contre une femme sur trois. Après 30 ans, les différences entre hommes et femmes sont moins importantes, la pratique d'une activité sportive décroissant fortement avec l'âge. Hommes et femmes ne pratiquent pas les mêmes sports : en 2006, parmi les personnes licenciées, on comptait 79 % de femmes en gymnastique, 78 % en équitation contre 3 % en rugby et 2 % en football. Cependant, dans certains sports très investis par les hommes (rugby, haltérophilie, boxe par exemple), la part des femmes parmi les licenciés augmente depuis 2001. Les sports les plus mixtes sont le volley-ball et la natation, où respectivement 46 % et 56 % des licenciés sont des femmes en 2006.

En 2007, 73 % des Français de 15 ans ou plus ont effectué un voyage personnel (figure 3). Ce taux de départ varie de 62 % pour les artisans-commerçants et 64 % pour les ouvriers à 92 % pour les cadres et les professions libérales. Les personnes parties ont fait en moyenne 4,3 voyages en 2007, ce nombre variant toutefois de 2,8 pour les ouvriers à 6,5 pour les cadres. Le taux de départ en voyage personnel est en légère baisse par rapport à 2006 (- 0,5 point). Cependant, ce recul ne concerne que les départs en vacances, c'est-à-dire pour au moins 4 nuitées : 63,6 % y sont partis en 2007 contre 63,9 % en 2006. Dans le même temps, le taux de départ en courts séjours repart à la hausse, après deux années de baisse : il atteint 47,4 % en 2007 contre 46,3 % en 2006. Comme en 2006, le taux de départ pendant le mois d'août diminue, probablement en raison de conditions météorologiques défavorables.

Définitions

Voyage personnel : déplacement d'au moins une nuitée en dehors du domicile habituel, pour un motif non professionnel. Il peut s'agir d'un court voyage personnel (1 à 3 nuitées) ou d'un long séjour (4 nuitées ou plus).

- « Le tourisme des Français en 2007 », Tourisme Infos Stat n° 2008-4, direction du Tourisme, 2008.
- · « Statistiques de la culture, chiffres-clés », Deps, mars 2008.
- « Les chiffres-clés du sport », édition 2007, ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, novembre 2007.

1. Sorties culturelles au cours des douze derniers mois selon la catégorie socioprofessionnelle, en 2006

	Cinéma	Théâtre	Concert, spectacle musical	Spectacle vivant ¹	Musée, exposition	Monument, site historique	Au moins une sortie parmi les six	Au moins quatre sorties parmi les six
Agriculteur	39	8	19	19	23	33	65	10
Indépendant	50	14	29	24	34	38	71	19
Cadre	81	43	54	36	66	68	94	53
Profession intermédiaire	73	23	46	36	48	54	88	36
Employé	58	13	32	27	30	35	76	20
Ouvrier	47	6	22	22	17	23	65	9
Retraité	26	15	22	13	29	33	52	15
Étudiant, élève	91	24	55	29	41	37	96	31
Autre inactif	38	9	19	21	20	22	54	12
Ensemble	51	17	32	24	33	37	70	22

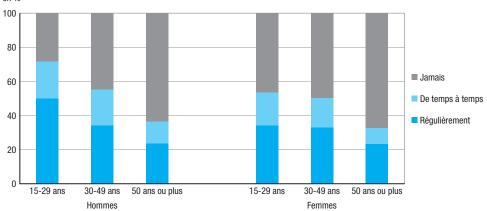
1. Cirque, son et lumière, parade, spectacle de rue etc.

Lecture : 39 % des agriculteurs sont allés au moins une fois au cinéma au cours des douze derniers mois.

Champ: individus âgés de 16 ans ou plus, France métropolitaine.

Source : Insee, dispositif SRCV (statistiques sur les ressources et les conditions de vie).

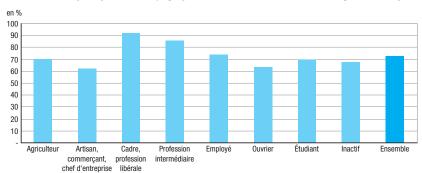
2. Pratique d'une activité sportive au cours des douze derniers mois selon l'âge et le sexe en %



Lecture : au cours des douze derniers mois, parmi les hommes âgés de 15 à 29 ans, 28 % n'ont pratiqué aucune activité sportive, 21 % ont pratiqué une activité sportive de temps en temps ou pendant certaines périodes de l'année et 50 % ont pratiqué une activité sportive de façon régulière. Champ: France métropolitaine, individus âgés de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquête permanente sur les conditions de vie des ménages 2005.

3. Taux de départ pour un voyage personnel en 2007 selon la catégorie socioprofessionnelle



Champ: France métropolitaine, individus âgés de 15 ans ou plus. Source : direction du Tourisme - TNS Sofres, enquête SDT.

24 Communications et relations sociales

En 2008, 79 % des personnes vivant en France métropolitaine et âgées de 15 ans ou plus utilisent un téléphone portable (figure 1). Cette proportion progresse chaque année – elle était de 72 % en 2007 - et ce quels que soient l'âge ou la catégorie socioprofessionnelle. Néanmoins, de fortes disparités subsistent. Ainsi, alors que la quasi-totalité des moins de 30 ans utilisent un téléphone portable, ce n'est le cas que d'une personne sur deux parmi les 70-79 ans, et d'une personne sur quatre chez les 80 ans ou plus. Le taux d'utilisation du téléphone portable varie en outre entre catégories socioprofessionnelles : de 70 % pour les agriculteurs à 92 % pour les cadres et les professions intermédiaires. L'utilisation d'internet progresse aussi chaque année. En 2008, 63 % des personnes de 15 ans ou plus l'utilisent (contre 57 % en 2007) et 44 % l'utilisent chaque jour (contre 37 %). Le fossé numérique, qui se réduit un peu chaque année, reste important. Ainsi, le taux d'utilisateurs d'internet varie de 94 % chez les 15-19 ans à 5 % chez les 80 ans ou plus ; et de 61 % chez les ouvriers à 98 % chez les cadres.

Plus d'un tiers des personnes âgées de 16 ans ou plus sont membres d'une association en 2006 (figure 2). Le taux d'adhésion varie de 25 % pour les ouvriers et 27 % pour les employés à 45 % pour les cadres. La participation associative augmente aussi avec l'âge : 29 % des 16–24 ans sont adhérents à au moins une association, contre 38 % des

60 ans ou plus. Le degré de participation dépend lui aussi de l'âge. Ainsi, une participation active semble plus fréquente chez les plus jeunes. En 2006, le taux d'adhésion à au moins une association est un peu plus élevé chez les hommes (38 %) que chez les femmes (30 %). Parmi les principaux types d'associations, on peut citer les clubs ou les fédérations sportives (14 % des plus de 16 ans sont adhérents en 2006), les clubs du 3e âge (13 %, parmi les 60 ans ou plus uniquement), les associations artistiques, musicales ou culturelles (6 %) ou encore les associations de parents d'élèves (4 %, parmi les membres d'un ménage comprenant au moins un enfant en âge de scolarité).

Pour les scrutins présidentiel et législatif de 2007, plus de 42 millions de personnes étaient inscrites sur les listes électorales de France métropolitaine, soit 3 millions de plus qu'au printemps 2002. Parmi les inscrits, 50 % ont voté de façon systématique à tous les tours, 40 % de façon intermittente et 10 % n'ont voté à aucun des deux tours (figure 3). Le vote systématique augmente avec l'âge jusque vers 70 ans, pour reculer légèrement après cet âge. Le vote intermittent est quant à lui majoritaire chez les plus jeunes : ainsi 58 % des 18-24 ans et des 25-29 ans ont voté à au moins un tour des deux scrutins, mais sans voter de façon systématique. Enfin, l'abstention systématique est elle maximale chez les plus de 80 ans, probablement en partie pour des raisons de santé.

- Jugnot S., « La participation électorale en 2007 La mémoire de 2002 », Insee Première n° 1169, décembre 2007.
- Bigot R., Croutte P., « La diffusion des technologies de l'information dans la société française », Crédoc, novembre 2007.

1. Utilisation du téléphone portable et d'internet selon l'âge

en %

	Utilisent un télé	phone portable	Utilisent	internet¹	Utilisent intern	et au quotidien
	2007	2008	2007	2008	2007	2008
Âge						
15–19 ans	94	94	94	94	55	61
20-29 ans	92	95	88	93	65	68
30-39 ans	84	91	79	83	51	61
40-49 ans	74	86	67	74	41	49
50-59 ans	73	77	54	56	34	38
60-69 ans	62	72	26	39	17	25
70-79 ans	40	50	8	17	6	11
Plus de 80 ans	20	27	3	5	2	3
Ensemble	72	79	57	63	37	44

^{1.} Au moins une fois au cours des 3 derniers mois.

Lecture : parmi les personnes âgées de 15 à 19 ans, 94 % ont utilisé internet au cours des 3 mois précédant l'enquête TIC 2008.

Champ: France métropolitaine, personnes âgées de 15 ans et plus.

Source : Insee, enquête Technologies de l'information et de la communication (TIC) avril-mai 2007 et avril-mai 2008.

2. Degré de participation à la vie associative selon la catégorie socioprofessionnelle

en %

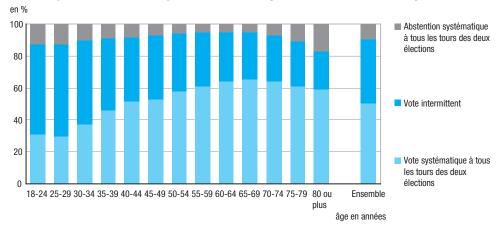
	Tour diadhásian	1	Degré de participation	parmi les adhéren	ts
	Taux d'adhésion à au moins une association	A une responsabilité	Participant actif (occasionnel ou régulier)	Simple adhérent	Ensemble
Catégorie socioprofessionnelle					
Agriculteurs exploitants	41	42	35	23	100
Artisans, commercants, chef d'entreprise	31	23	49	28	100
Cadres et professions intellectuelles supérieur	45	29	39	32	100
Professions intermédiaires	39	26	43	31	100
Employés	27	25	45	30	100
Ouvriers	25	23	48	29	100
Retraités	38	21	42	37	100
Autres inactifs	29	15	58	27	100
Ensemble	34	23	45	32	100

Lecture : en 2006, 27 % des employés ont adhéré à au moins une association au cours des douze derniers mois. Parmi les employés adhérents à au moins une association, 25 % ont une responsabilité dans une des associations dont ils sont membres.

Champ: France métropolitaine, personnes âgées de 16 ans ou plus.

Source : Insee, statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) 2006.

3. Participation aux élections présidentielles et législatives de 2007, selon l'âge



Champ: électeurs inscrits en France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Participation électorale 2007-2008

25 Insécurité, délinquance

Selon l'enquête Cadre de vie et sécurité de 2007, 2,4 % des femmes et 3,0 % des hommes vivant en France métropolitaine déclarent avoir été victimes d'une agression physique au cours des deux dernières années, c'est-à-dire en 2005 ou en 2006 (figure 1). Les premières victimes des agressions physiques sont les jeunes : 5,1 % des femmes et 7,7 % des hommes de 14-24 ans sont concernés. Les violences verbales, qui touchent légèrement plus les femmes que les hommes, sont également plus fréquentes chez les plus jeunes. Les vols sans violence (sac, téléphone portable par exemple) concernent 3,5 % des hommes et des femmes, cette proportion doublant chez les 14-24 ans. Par ailleurs, 3,3 % des femmes et 1,8 % des hommes âgés de 18 à 59 ans déclarent avoir été victimes en 2005 ou 2006 de violences physiques ou sexuelles au sein de leur ménage. Les violences subies au sein des ménages sont plus souvent des violences physiques que des violences sexuelles. Près de 5 % des ménages vivant en France métropolitaine déclarent en 2007 avoir été victimes d'un cambriolage, d'une tentative de cambriolage ou de vol sans effraction en 2005 ou en 2006 (figure 2). Les ménages vivant dans l'agglomération parisienne, en banlieue d'agglomération de plus de 100 000 habitants ou en zone périurbaine sont les plus touchés par les vols dans les logements et les cambriolages. Les vols ou les tentatives de vols de voitures ont quant à eux concerné 4,3 % des ménages en possédant, et même 6,2 % parmi ceux vivant en ville centre d'une agglomération de plus de 100 000 habitants. Les vols à la roulotte sont surreprésentés en agglomération parisienne et à Paris.

En 2007, et pour la cinquième année consécutive, le nombre de faits constatés en France métropolitaine par les services de polices et les unités de gendarmerie diminue (-3,7 %, figure 3). Les atteintes aux biens poursuivent leur recul (- 6,7 %) et concentrent maintenant moins des deux tiers des faits constatés contre les trois quarts il y a cinq ans. Parmi elles, la baisse est plus marquée pour les vols avec violence (- 11,2 %). En revanche, les atteintes volontaires à l'intégrité physique augmentent à nouveau en 2007 (+ 4,4 %), tout comme les escroqueries et les infractions économiques et financières (+ 2,7 %). En 2007, environ 1,1 million de personnes ont été mises en cause en France métropolitaine. La très grande majorité sont des hommes (85 %). Les cambriolages et les vols liés aux véhicules à moteur sont pratiquement exclusivement le fait d'hommes alors que les femmes sont davantage impliquées dans les escroqueries et les infractions économiques et financières. En 2007, environ 200 000 mineurs ont été mis en cause, soit 18 % des personnes mises en cause cette année. Les mineurs sont particulièrement impliqués dans les vols, les destructions ou les dégradations de biens.

Définitions

Enquête Cadre de vie et sécurité : elle permet depuis 2007 de recenser et de caractériser précisément les faits subis par les ménages et les individus au cours d'une période de référence. Ces statistiques vont donc au-delà des chiffres reflétant l'activité policière, qui ne recensent que les faits faisant l'objet d'une plainte et des faits sans victimes directes.

Faits constatés: faits bruts portés pour la première fois à la connaissance des services de police et gendarmerie et retenus en raison des crimes et délits qu'ils sont présumés constituer. Leur qualification peut être modifiée par l'autorité judiciaire.

Personne mise en cause : la notion de mise en cause est définie dans le cadre de l'outil statistique d'enregistrement des faits constatés, appelé « état 4001 ». Elle ne correspond à aucun état juridique du code de procédure pénal. Selon les règles établies par la Direction centrale de la police judiciaire, s'il existe des charges contre une personne entendue par procès-verbal pour un fait ayant été constaté, celui-ci sera considéré comme élucidé et la personne sera comptée comme « mise en cause ». Son nom figurera nécessairement dans la procédure transmise au parquet.

- Boé J., « Les personnes mises en cause en 2007 par les services de police et les unités de gendarmerie », Repères n° 7, OND, janvier 2008.
- Tournyol du Clos L., Le Jeannic T., « Les violences faites aux femmes », Insee Première n° 1180, février 2008.
- Soullez C., Rizk C., « Le rôle des enquêtes de victimation dans la mesure de la délinquance », OND, janvier 2008.

1. Victimes d'agression ou de vol en 2005 ou 2006

en %

Âge	Agression	physique ¹	Agressio	Agression verbale ¹		violence ¹	Violence au se	Violence au sein du ménage ¹		
Aye	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes		
14-24 ans	5,1	7,7	27,0	20,4	7,3	8,1	4,7	1,4		
25-39 ans	3,1	3,7	19,8	22,3	3,7	3,6	3,9	2,6		
40-49 ans	2,8	1,9	18,5	15,7	2,3	2,2	2,5	1,5		
50-59 ans	1,8	1,4	14,3	10,8	2,6	2,5	2,7	1,4		
60-69 ans	0,8	0,9	9,3	10,5	2,8	1,9	//	//		
70 ans ou plus	0,4	0,8	3,7	3,9	2,2	1,8	//	//		
Ensemble	2,4	3,0	15,9	15,2	3,5	3,5	3,3	1,8		

^{1.} Agression physique : violences physiques (hors ménage) et vols ou tentatives de vol avec violences physiques. Agression verbale : menaces et injures. Vol sans violence : vols ou tentatives de vols d'un bien personnel (portefeuille, portable, sac, papiers d'identité, etc.) dans un lieu public ou sur le lieu de travail ou d'études (par un pickpocket par exemple). Violence au sein du ménage : violences physiques ou sexuelles à l'intérieur du ménage.

Source : Insee, enquête Cadre de vie et sécurité 2007.

2. Ménages victimes de cambriolage ou de vol de voiture en 2005 ou 2006

en %

	Cambriolage, tentative de	don	t:	Vol ou		
Type de commune	cambriolage ou vol sans effraction	cambriolage ou tentative de cambriolage ¹	vol dans le logement ⁱ	tentative de vol de la voiture	dont : vol	Vol à la roulotte ¹
Agglomération parisienne						
Ville de Paris	5,3	4,4	3,2	3,9	0,6	14,2
Banlieue	5,4	4,2	2,9	4,8	0,9	12,0
Agglomérations de plus de 100 000 habitants						
Ville centre	4,3	3,0	3,2	6,2	1,4	9,5
Banlieue	5,7	3,5	4,4	4,9	1,1	7,1
Agglomérations de moins de 100 000 habitants						
Ville centre	3,9	2,2	2,9	3,8	0,7	5,9
Banlieue	3,6	2,5	2,5	2,8	0,8	6,6
Périurbain ²	5,0	3,1	3,4	3,8	0,8	7,0
Pôles ruraux ³	3,2	2,0	2,3	3,8	0,8	6,0
Rural isolé	4,4	2,5	3,3	2,8	0,6	4,4
Ensemble	4,7	3,1	3,3	4,3	0,9	7,6

^{1.} Cambriolage ou tentative de cambriolage: cas où des personnes se sont introduites avec effraction dans le logement, y compris les cas où il n'y a pas eu de vol. Vol dans le logement: vol lors d'un cambriolage et vol dans le logement commis sans effraction. Vol à la roulotte: vol d'objet(s), d'accessoire(s) ou de pièce(s) se trouvant dans ou sur le(s) voiture(s) du ménage.

Lecture : en 2007, 3,1 % des ménages ont déclaré avoir été victimes de cambriolage ou de tentative de cambriolage de leur logement au cours des deux dernières années, c'est-à-dire en 2005 ou 2006.

Source : Insee, enquête Cadre de vie et sécurité 2007.

3. Faits constatés et personnes mises en cause selon la nature des infractions

	Faits co	Faits constatés		Personnes mises en cause			
	2007 (en milliers)	Évolution 2007/2006 (en %)	2007 (en milliers)	Évolution 2007/2006 (en %)	Part des mineurs (en %)	Part des femmes (en %)	
Atteintes aux biens	2 363,5	- 6,7	314,7	- 1,3	34	15	
Vols	1 901,1	- 6,8	230,7	- 1,1	33	18	
Destructions et dégradations	462,4	- 6,4	84,0	- 1,9	36	9	
Atteintes volontaires à l'intégrité physique (hors vol)	320,4	+ 4,4	227,3	+ 6,2	19	13	
Escroqueries et infractions économiques et financières (hors droit du travail)	332,3	+ 2,7	79,7	+ 1,7	5	28	
Infractions révélées par l'action des services	354,3	+ 5,7	357,2	+ 5.7	10	9	
Autres	218,8	- 3,1	150,1	- 0,9	10	25	
Total	3 589,3	- 3,7	1 128,9	+ 2,6	18	15	
Champ : France métropolitaine. Source : Direction centrale de la police judiciaire, État 4	1001 annuel						

Lecture : en 2007, 3,1 % des femmes âgées de 25 à 39 ans ont déclaré avoir été victimes d'agression physique en 2005 ou en 2006.

Champ: - pour les agressions physiques, les agressions verbales et les vols sans violence : France métropolitaine, ensemble des personnes de 14 ans ou plus,

[–] pour les violences à l'intérieur du ménage : France métropolitaine, ensemble des personnes de 18 à 59 ans.

^{2.} Communes dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi va travailler quotidiennement dans un pôle urbain (unité urbaine d'au moins 5 000 emplois)

^{3.} Petites unités urbaines ayant entre 2 000 et 5 000 emplois sur leur territoire.

Champ: - pour les cambriolages et vols dans le logement: France métropolitaine, ensemble des ménages.

⁻ pour les vols de voitures et les vols à la roulotte : France métropolitaine, ensemble des ménages possédant au moins une voiture.

26 Justice

Ln 2006, près de 1,8 million de nouvelles affaires ont été introduites au fond devant les tribunaux civils, soit 2,0 % de moins qu'en 2005 (figure 1), et sensiblement autant qu'en 2004. Un quart d'entre elles relèvent du droit de la famille et un autre quart du droit des contrats. Les affaires familiales sont en très légère hausse en 2006, après une progression plus marquée en 2005. Ce type d'affaires comprend notamment les demandes de divorces. En 2007, selon des données provisoires, le nombre de divorces prononcés atteindrait 133 000 (figure 2). Depuis 1975, année d'entrée en vigueur de la loi instaurant le divorce par requête conjointe, le divorce ne cesse de se pacifier. Les divorces pour faute ne représentent plus que 16 % de l'ensemble des divorces en 2006, contre 22 % en 2005 et 50 % en 1980.

Le nombre d'affaires liées au droit des contrats, qui regroupent notamment les problèmes liés aux baux d'habitation et professionnels (paiement de loyer, demande d'expulsion, etc.) ou encore les remboursements de prêts, recule depuis deux ans. Les affaires liées au droit du travail et de la protection sociale regroupent 15 % des nouvelles affaires en 2006. Dans trois quarts des cas, il s'agit de demandes d'indemnité suite à la rupture ou à l'exécution d'un contrat de travail. Enfin, une nouvelle affaire civile sur dix est liée au droit des personnes : ouverture, fonctionnement d'un régime de protection pour les majeurs par exemple, état civil.

En 2006, le nombre de condamnations en matière pénale s'élève à près de 614 000, soit 0,6 % de moins qu'en 2005 (*figure 3*), mais

3,0 % de plus qu'en 2004. Les infractions liées à la circulation routière représentent 2 condamnations sur 5. Une fois sur deux, il s'agit de conduite en état alcoolique, ce type de condamnation étant en forte progression (+ 12 %) par rapport à 2005. En revanche, les grands excès de vitesse poursuivent leur recul, leur nombre a été divisé par quatre en deux ans. Entre 2005 et 2006, les condamnations pour atteintes aux biens (vols, recels, destructions, dégradations) ou pour atteintes aux personnes (coups, violences, blessures, etc.) diminuent. Environ 9 % des condamnés sont des mineurs, proportion qui atteint 18 % dans le cas des atteintes aux biens. Le nombre de mineurs condamnés progresse à nouveau en 2006 (+ 6 %), la hausse étant toutefois moins marquée qu'en 2005 (+ 22 %). En 2006, 9,4 % des condamnés sont des femmes et 12,6 % sont des étrangers.

Au 1er janvier 2008, on compte 195 établissements pénitentiaires disposant de 50 600 places de détention opérationnelles. À cette même date, la population carcérale (détenus hébergés et personnes écrouées non hébergées) est de 64 003, soit un surpeuplement de 26 %, en forte hausse par rapport à 2007 (+ 7 points). La durée moyenne de détention est de 8,4 mois en 2007, soit deux fois plus qu'il y a trente ans. Les personnes écrouées sont quasi exclusivement des hommes (96 %, figure 4). La part des étrangers dans la population pénitentiaire (20 %) est stable depuis plusieurs années. Début 2008, environ 35 % des détenus ont une activité rémunérée.

Définitions

Affaires : l'affaire ou procédure civile se définit comme tout conflit ou demande soumis à une juridiction et sur lequel elle doit statuer.

Fond : l'affaire est dite au fond quand elle est soumise à une juridiction pour trancher l'objet même du litige. Elle s'oppose à la procédure en référé où le juge ne prend que des mesures provisoires en principe justifiées par l'urgence.

- « Chiffres-clés de la Justice », en ligne sur www.justice.gouv.fr
- « L'administration pénitentiaire en chiffres au 1er janvier 2008 », ministère de la Justice, janvier 2008.
- « Annuaire statistique de la Justice », édition 2006, La Documentation française, ministère de la Justice, janvier 2007.
- « Tableaux de l'économie française » (fiches Justice), édition 2007, Insee Références, septembre 2007.
- · Voir aussi : fiche 25.

1. Justice civile : nouvelles affaires introduites au fond (hors cours de cassation)

en milliers

	2002	2003	2004	2005	2006 <i>p</i>
Total	1 675	1 690	1 794	1 829	1 792
dont : Droit des personnes	160	166	179	195	199
Droit de la famille	437	456	454	465	466
Entreprises en difficulté	149	149	184	195	185
Droit des contrats	431	428	439	436	424
Droit du travail et de la protection sociale	289	280	280	277	265

Champ: cours d'appel, tribunaux de grande instance (TGI), tribunaux d'instance, tribunaux de commerce et conseils de prud'hommes. À partir de 2004, le champ de la statistique civile des TGI s'est étendu à de nouvelles procédures.

Champ: France.

Source : ministère de la Justice, sous-direction de la Statistique, des Études et de la Documentation.

2. Divorces prononcés, par type de divorce

en %

	1980	1990	1995	2000	2004	2005	2006	2007 <i>p</i>
Nombre de divorces (en milliers)	79,7	105,9	120,0	114,6	132,7	153,6	137,6	133,2
Consentement mutuel	48	54	55	57	61	70	72	76
Faute	50	45	43	41	38	29	22	16
Rupture de la vie commune	2	2	1	2	1	1	5	8
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Note : la réforme des divorces intervenue en 2005 a modifié la répartition des divorces prononcés par type de divorce. Le raccourcissement de la procédure des divorces par consentement mutuel a produit un gonflement des divorces terminés en 2005. En revanche l'allongement de la procédure des divorces pour faute a réduit le nombre de divorces de cette catégorie. Par ailleurs, les divorces de nature indéterminée (un millier) ont été inclus dans les divorces pour faute du fait de leur longueur de procédure, qui les apparente fortement à ce type de divorce.

Champ: France.

Source : ministère de la Justice, sous-direction de la Statistique, des Études et de la Documentation.

3. Justice pénale : condamnations

en milliers

	2004 <i>r</i>	2005 <i>r</i>	2006 <i>p</i>	Évolution 2006/2005 (en %)
Toutes infractions	596,3	618,0	614,2	- 0,6
Nature de l'infraction	•	•	•	•
Atteinte aux personnes	102,9	108,2	105,2	- 2,8
dont : coups et violences volontaires	58.1	62.7	61.3	- 2,3
homicides et blessures involontaires	15,4	13,7	12,8	- 6,7
Atteinte aux biens	149,7	153,9	149,7	- 2,7
Matière économique et financière	20,4	22,7	19,1	- 15,9
Circulation routière et transports	240,6	248,1	256,3	+ 3,3
dont : défaut d'assurance	38,4	36,8	40,1	+ 8,9
conduite en état alcoolique	110,9	118,3	132,5	+ 12,0
grand excès de vitesse	19,9	13,9	5,9	- 57,4
Autres infractions	82,6	85,1	84,0	- 1,4
dont : stupéfiants (trafic, détention, transport, cession, usage)	31,7	34,2	35,3	+ 3,3
Caractéristiques des condamnés (en %)				
Part des mineurs	7,5	8,9	9,5	
Part des femmes	9,4	9,4	9,4	
Part des étrangers	13,5	13,5	12,6	

4. Nombre de détenus¹ dans les établissements pénitentiaires

au 1er janvier de chaque année

						,	
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Ensemble	48 594	55 407	59 546	59 197	59 522	60 403	64 003
Part des femmes (en %)	4	4	4	4	4	4	4
Part des moins de 25 ans (en %)	27	28	27	26	26	26	26
Part des étrangers (en %)	22	22	23	22	20	20	19

1. Population écrouée totale (détenus hébergés et personnes écrouées non hébergées).

Champ: France.

Source : ministère de la Justice, sous-direction de la Statistique, des Études et de la Documentation.

27 Opinion des ménages sur la situation économique

Les opinions des ménages concernant leur environnement économique sont appréhendées à travers l'enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages, réalisée par l'Insee depuis 1987. Les ménages livrent leur perception de leur environnement économique, de leur situation économique personnelle ainsi que leurs anticipations en matière de consommation et d'épargne, en termes qualitatifs (amélioration, stabilité, détérioration). Les indicateurs construits à partir de cette enquête permettent de mesurer les phénomènes conjoncturels tels qu'ils sont perçus par les ménages. Des enquêtes similaires sont effectuées dans tous les pays de l'Union européenne.

L'indicateur résumé d'opinion des ménages, corrigé des variations saisonnières, se dégrade depuis le mois de juin 2007 (figure 1). Le premier semestre 2007 a été marqué par les élections présidentielles, à l'issue desquelles l'indicateur résumé a bondi de 7 points atteignant – 13 en mai 2007 après – 20 en avril 2007. Cependant, dès le mois de septembre 2007, l'indicateur affichait une forte baisse, qu'il poursuit jusqu'en juillet

2008 (dernière mesure effectuée au moment de la réalisation de cet ouvrage). Le minimum historique depuis 1987 (– 33, atteint en décembre 1995) a ainsi été dépassé en janvier 2008. Cette forte baisse est le résultat d'un recul simultané de tous les indices composant l'indicateur résumé, mais c'est la forte détérioration des anticipations des ménages sur le niveau de vie en France qui contribue le plus à la dégradation de l'indicateur résumé sur le premier semestre de l'année 2008 (figure 2).

Dans le même temps, le sentiment des Français sur les perspectives d'évolution du chômage, après s'être amélioré au premier semestre de 2007, s'est nettement détérioré au premier semestre 2008 (figure 3). Par ailleurs, en ligne avec la hausse des prix des matières premières et des produits alimentaires, les perspectives d'évolution des prix ont été un facteur d'inquiétude passager à la fin de l'année 2007, alors que le jugement des français sur l'évolution passée des prix continue de se dégrader en 2008 (figure 4).

Définitions

Indicateur résumé: pour chaque question posée, un solde d'opinion est calculé par différence entre les pourcentages de réponses positives et négatives. Le niveau de ces soldes n'étant pas directement interprétable, les commentaires s'appuient sur leurs seules évolutions. L'indicateur résumé est la moyenne arithmétique des soldes d'opinion de cinq questions posées aux ménages sur le niveau de vie en France, passé et futur, leur situation financière, passée et future, et sur l'opportunité d'effectuer des achats importants. Ces cinq soldes d'opinion sont sélectionnés en raison de leur proximité à la tendance d'ensemble des soldes d'opinion issus de l'enquête.

Évolution future du chômage : la question posée aux ménages est : « Pensez-vous que, dans les douze prochains mois, le nombre de chômeurs va : fortement augmenter / un peu augmenter / rester stationnaire / un peu diminuer / fortement diminuer ? ».

L'indicateur est le solde entre les deux premières et les deux dernières réponses. Une hausse de cet indicateur est donc signe d'une dégradation de l'opinion des Français sur le chômage.

Prix : les questions posées aux ménages sont :

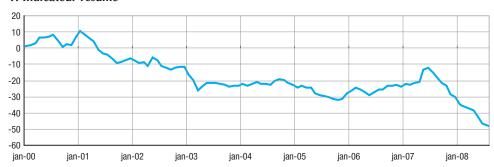
- pour l'évolution passée : « Trouvez-vous que, au cours des douze derniers mois, les prix ont fortement augmenté / modérément augmenté / un peu augmenté / stagné / diminué ? »
- pour les perspectives d'évolution : « Par rapport aux douze derniers mois, quelle sera à votre avis l'évolution des prix au cours des douze prochains mois ? La hausse va être plus rapide / se poursuivre au même rythme / être moins rapide / les prix vont rester stationnaires / les prix vont diminuer. »

L'indicateur est la différence, en points de pourcentage, entre la première et les trois dernières réponses, les réponses « ne sait pas » n'étant pas prises en compte. Ainsi, une hausse de l'indicateur traduit une dégradation de l'opinion des ménages au sujet des prix.

Pour en savoir plus

 « Enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages – juillet 2008 » (et note méthodologique associée), Informations Rapides n° 215, série « Principaux indicateurs », Insee, juillet 2008.

1. Indicateur résumé

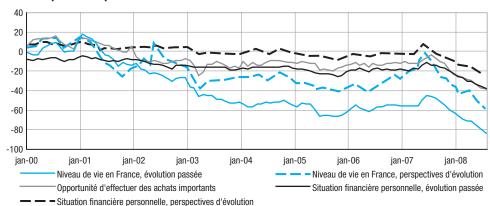


Lecture : entre juin et juillet 2008, l'indicateur résumé diminue de 2 points en données corrigées des variations saisonnières (CVS).

Champ: France métropolitaine

Source : Insee, enquête de conjoncture auprès des ménages.

2. Principales composantes de l'indicateur résumé

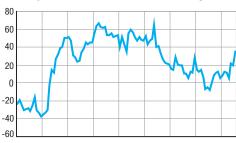


Lecture : entre juin et juillet 2008, le solde entre « opinions positives » et « opinions négatives » quant à l'évolution passée du niveau de vie en France diminue de 4 points (données CVS).

Champ: France métropolitaine.

Source : Insee, enquête de conjoncture auprès des ménages.

3. Perspectives d'évolution du chômage



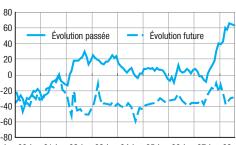
jan-00 jan-01 jan-02 jan-03 jan-04 jan-05 jan-06 jan-07 jan-08

Lecture : entre juin et juillet 2008, la différence entre les pourcentages d'opinions « positives » et « négatives » quant aux perspectives d'évolution de chômage augmente de 15 points (données CVS).

Champ: France métropolitaine.

Source : Insee, enquête de conjoncture auprès des ménages.

4. Prix



jan-00 jan-01 jan-02 jan-03 jan-04 jan-05 jan-06 jan-07 jan-08

Lecture : entre juin et juillet 2008, la différence entre les pourcentages d'opinions « positives » et « négatives » quant à l'évolution passée des prix diminue de 1 point (données CVS).

Champ: France métropolitaine.

Source : Insee, enquête de conjoncture auprès des ménages.

28 Parité entre hommes et femmes

En 2007, le taux d'activité des femmes âgées de 15 à 64 ans (65,3 %) est inférieur de plus de 9 points à celui des hommes. Cet écart continue de décroître, il était de 12 points en 2002. Le salariat est plus fréquent chez les femmes : 93 % des femmes en emploi sont salariées contre 86 % des hommes (figure 1). Parmi les salariés, si l'intérim et l'apprentissage sont plus masculins que féminins, les femmes occupent en revanche plus fréquemment des contrats à durée déterminée (11 % des femmes salariées contre 6 % des hommes). Elles travaillent aussi plus souvent à temps partiel (30 % contre 6 % pour les hommes).

Les situations familiales influent sur la participation au marché du travail, en particulier pour les femmes. Le taux d'activité des hommes reste en effet élevé quel que soit le nombre et l'âge des enfants. En revanche, le taux d'activité des femmes est fortement réduit lorsqu'elles ont des enfants, en particulier lorsqu'ils ont moins de 3 ans et sont donc peu scolarisés. Le taux d'activité des femmes en couple avec un enfant de moins de 3 ans est de 81 % alors qu'il n'est que de 61 % lorsqu'elles ont deux enfants et de 39 % au-delà (figure 2). Lorsque tous les enfants ont plus de 3 ans, les contraintes de garde se posent différemment (le mercredi, le soir après l'école), et les difficultés d'articulation entre vie professionnelle et vie familiale rencontrées par les femmes trouvent davantage leur expression, sinon leur solution, dans le travail à temps partiel. Au sein des couples, 23 % des femmes en emploi ayant un enfant de plus de 3 ans travaillent à temps partiel alors que cette proportion s'élève

à près de 30 % lorsqu'elles ont 3 enfants ou plus âgés d'au moins 3 ans. Pour les hommes, en revanche, le recours au temps partiel reste faible et ne semble pas influencé par le nombre et l'âge de leurs enfants.

Dans le secteur privé ou semi-public, le salaire horaire perçu par les femmes travaillant à temps complet est inférieur de 17 % à celui perçu par les hommes. Pour les salariés à temps non complet, l'écart atteint 20 % (figure 3). Une étude récente menée sur la période 1990-2002 a montré qu'une partie importante de l'écart salarial observé s'expliquait par les différences de caractéristiques entre les hommes et les femmes. En termes d'éducation par exemple, si les femmes ont un niveau d'éducation globalement supérieur à celui des hommes, des différences importantes persistent dans les orientations et, de ce fait, dans les métiers exercés, ce qui n'est pas sans conséquences sur les rémunérations perçues. Les durées de travail différencient également de manière forte les hommes et les femmes. Deux effets se combinent : l'emploi à temps partiel concerne toujours davantage les femmes et, parmi les salariés à temps complet, les hommes effectuent un nombre d'heures plus élevé. Globalement, cette étude estime que les différences de caractéristiques (éducation, expérience, temps de travail et caractéristiques des emplois) expliquent environ 75 % des écarts de salaires mensuels entre les hommes et les femmes, et ce de manière stable entre 1990 et 2002. Le reste de l'écart (soit environ un quart) ne s'explique pas, en revanche, par ces différences de caractéristiques.

Définitions

Taux d'activité: voir fiche 8.

- « Femmes et hommes Regards sur la parité », édition 2008, Insee Références, février 2008.
- Meurs D., Ponthieux S., « L'écart de salaires entre les femmes et les hommes peut-il encore baisser? », Économie et Statistique n° 398-399, Insee, mars 2007.

1. Population active occupée en 2007 selon le sexe et le statut des emplois

en moyenne annuelle, en %

	Répartition de l'emploi		Part du tei	mps partiel
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Non salariés	7,3	14,0	21,8	5,4
Salariés	92,7	86,0	30,9	5,8
dont : Intérimaires	1,3	2,8	23,9	5,4
Apprentis	0,9	1,8	31,4	19,6
Contrats à durée déterminée (y compris contrats aidés)	11,1	6,3	45,0	23,2
Contrats à durée indéterminée ¹ (y compris contrats aidés)	79,4	75,1	29,1	4,0
Total	100,0	100,0	30,2	5,7

^{1.} Y compris les salariés sans contrats, ainsi que les fonctionnaires stagiaires et les titulaires du secteur privé.

Lecture : parmi les femmes en emploi, 92,7 % sont salariées et 30,2 % travaillent à temps partiel.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, actifs occupés de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquêtes Emploi du 1er au 4e trimestre 2007.

2. Activité et temps partiel des hommes et des femmes en couple selon le nombre et l'âge des enfants en 2007

en moyenne annuelle, en %

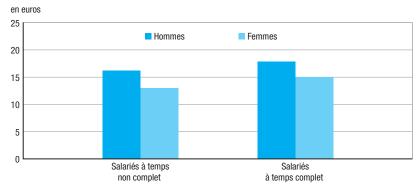
	Taux d'activité		Dont à ter	nps partiel
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
En couple	77,4	91,8	23,3	3,1
Sans enfant	76,7	84,9	17,9	3,8
1 enfant de moins de 3 ans	80,6	97,7	19,1	3,9
2 enfants dont au moins 1 de moins de 3 ans	61,3	96,8	25,1	3,3
3 enfants ou plus dont au moins 1 de moins de 3 ans	39,0	96,6	19,1	3,7
1 enfant de 3 ans ou plus	82,3	92,3	22,6	2,7
2 enfants de 3 ans ou plus	85,0	95,8	29,9	2,1
3 enfants ou plus âgés de plus de 3 ans	70,3	95,0	30,2	3,3

Lecture: 2007, parmi les femmes de 15 à 59 ans vivant en couple et ayant un enfant de moins de 3 ans, 80,6 % sont actives et 19,1 % sont actives et travaillent à temps partiel.

Champ: France métropolitaine, population des ménages, personnes de référence et conjoints de 15 à 59 ans.

Source : Insee, enquêtes Emploi du 1er au 4e trimestre 2007.

3. Salaires horaires moyens dans le secteur privé et semi-public en 2006



Champ : salariés du secteur privé et semi-public.

Source : Insee, DADS.

29 Population immigrée

À la mi-2005, 4,98 millions d'immigrés vivent en France métropolitaine, soit 8 % de la population. Les femmes immigrées sont désormais légèrement plus nombreuses que les hommes alors que jusqu'en 1999 c'était l'inverse (figure 1). Ceci s'explique par l'arrêt de l'immigration de travail qui, avant 1974, attirait surtout des hommes, au profit du regroupement familial qui concerne davantage des femmes.

Plus de 42 % des immigrés sont originaires du continent africain (figure 2): 72 % d'entre eux viennent d'un pays du Maghreb et près de 13 % du Sénégal, du Mali, de Côte d'Ivoire, du Cameroun ou du Congo, anciens pays sous administration française. Environ 14 % des immigrés sont originaires d'Asie : 32 % sont nés en Turquie, 23 % dans la péninsule indochinoise (Vietnam, Laos, Cambodge) et 9 % en Chine. Enfin, 40 % des immigrés sont originaires d'un pays européen (très majoritairement un pays de l'Europe occidentale). La région Île-de-France accueille à elle seule 39 % des immigrés et ces derniers représentent environ 17 % de la population francilienne. Les immigrés de certains pays s'installent très majoritairement dans cette région. Elle est ainsi privilégiée par ceux originaires du Mali (88 % y habitent), du Sri Lanka (86 %), d'Inde (72 %), de Côte d'Ivoire (70 %), de Chine (70 %), du Congo (63 %) ou encore du Cameroun (58 %).

En 2007, selon l'enquête Emploi, 2,4 millions d'immigrés résidant en France métropolitaine et âgés de 15 à 64 ans sont actifs, soit parce qu'ils exercent une activité professionnelle

soit parce qu'ils sont au chômage. Le taux d'activité des immigrés (67 %, figure 3) est inférieur de 3 points à celui des non-immigrés (70 %). En effet, si les hommes immigrés sont plus souvent actifs que les autres (78 % contre 74 % pour les non-immigrés), le taux d'activité des femmes immigrées (57 %) est en revanche nettement inférieur à celui des femmes qui ne sont pas immigrées (66 %). Les enquêtes annuelles de recensement permettent d'étudier plus précisément les taux d'activité des immigrés selon le pays d'origine. Il apparaît ainsi que les immigrés originaires du Portugal ou de la péninsule indochinoise sont davantage actifs que les non-immigrés alors que les taux d'activité des immigrés nés en Italie, en Turquie et en Algérie sont non seulement inférieurs au taux d'activité des non-immigrés mais également au taux d'activité moyen de l'ensemble de la population immigrée. Les raisons expliquant la faiblesse de ces taux d'activité sont différentes selon les pays concernés : vague d'immigration ancienne pour l'Italie, faiblesse des taux d'activité féminins pour la Turquie et l'Algérie.

En 2007, le **taux de chômage** des immigrés dépasse 15 % alors qu'il est de 7 % pour les non-immigrés. Cet écart s'explique, en partie seulement, par les différences de structures d'emplois et de qualifications puisque les immigrés sont plus nombreux à occuper des emplois peu ou pas qualifiés. Pour les immigrés comme pour les non-immigrés, les femmes sont plus souvent au chômage que les hommes.

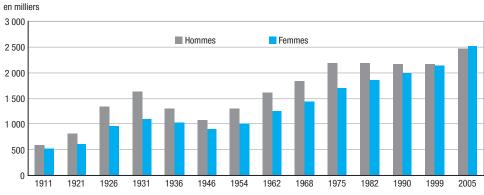
Définitions

Immigrés : la population immigrée est constituée des personnes nées étrangères à l'étranger et résidant en France. Elle comprend donc en partie des personnes qui, depuis leur arrivée, ont acquis la nationalité française. À l'inverse, elle exclut les Français de naissance nés à l'étranger et résidant en France et les étrangers nés en France.

Taux d'activité, Taux de chômage : voir fiches 8 et 10.

- Perrin-Haynes J., « L'emploi des immigrés », *Insee Première*, à paraître.
- Borrel C., « Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005 : près de 5 millions d'immigrés à la mi-2004 »,
 Insee Première n° 1098, août 2006.
- « Les immigrés en France », édition 2005, Insee Références, septembre 2005.

1. Nombre d'immigrés par sexe depuis 1911



Champ: France métropolitaine.

Sources : Insee, recensements de la population de 1911 à 1999 ; pour 2005, enquêtes annuelles de recensement 2004, 2005, 2006 et 2007.

2. Origines géographiques des immigrés résidant en France métropolitaine à la mi-2005

en %

Origine géographique	Répartition des immigrés	Proportion de femmes
Europe	39,9	54
dont : Union européenne à 15	32,5	53
Asie	13,9	51
dont : Turquie	4,5	46
Viêt-Nam, Laos, Cambodge	3,2	53
Afrique	42,5	47
dont : <i>Algérie</i>	13,7	47
Maroc	12,6	47
Tunisie	4,5	41
Sénégal, Mali, Côte d'Ivoire, Cameroun, Congo	5,4	49
Amérique et Océanie	3,6	57
Ensemble	100,0	51
Champ : France métropolitaine. Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement de 2004, 2005, 2006 et 2007.		

3. Taux d'activité et taux de chômage des immigrés et des non immigrés en 2007

en moyenne annuelle, en %

	Taux d'activité		Taux de chômage		
Ensemble	Ensemble Hommes Femmes			Hommes	Femmes
70,2	74,2	66,2	7,3	6,8	7,8
67,0	78,2	56,7	15,2	13,5	17,3 8,5
	70,2	Ensemble Hommes 70,2 74,2 67,0 78,2	Ensemble Hommes Femmes 70,2 74,2 66,2 67,0 78,2 56,7	Ensemble Hommes Femmes Ensemble 70,2 74,2 66,2 7,3 67,0 78,2 56,7 15,2	Ensemble Hommes Femmes Ensemble Hommes 70,2 74,2 66,2 7,3 6,8 67,0 78,2 56,7 15,2 13,5

Champ: France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 à 64 ans (taux d'activité) et de 15 ans ou plus (taux de chômage). Source : Insee, enquête Emploi du 1er au 4e trimestre 2007.

30 Cadrage européen : démographie

Au 1er janvier 2008, l'Union européenne compte environ 497,6 millions d'habitants. Avec 63,8 millions d'habitants (figure 1), la France est le deuxième pays européen le plus peuplé derrière l'Allemagne et devant le Royaume-Uni. La Bulgarie et la Roumanie, entrées dans l'Union européenne au 1er janvier 2007, comptent à elles deux 29 millions d'habitants.

La situation démographique française se caractérise par un niveau de natalité élevé. En 2006, pour 1 000 habitants, on a enregistré près de 13 naissances alors que le taux de natalité moyen au sein de l'Union européenne n'est que de 10,6 ‰. De ce fait, la France est, en 2006, le seul pays qui présente un indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) atteignant 2 enfants par femme (figure 2). L'Irlande présente également un ICF élevé (1,9 enfant par femme), suivie de la Suède, du Royaume-Uni, de la Finlande et du Danemark. Si donner naissance à ses enfants en dehors du mariage est fréquent en France, en Bulgarie, en Suède et en Estonie - plus d'une naissance sur deux -, cela est beaucoup plus rare dans les pays du sud de l'Europe (Grèce, Chypre, Italie, Malte) et en Pologne.

En 2006, la France est l'un des pays européens où l'on se marie le moins : on y enregistre en moyenne 4,3 mariages pour 1 000 habitants. Le taux de nuptialité est très variable d'un pays européen à l'autre : avec moins de 4 mariages pour 1 000 habitants, la Slovénie est le pays de l'Union européenne où les mariages sont les moins nombreux, alors que Chypre et la Roumanie enregistrent quant à elles près de 7 mariages pour 1 000 habitants.

Comme nombre de ses voisins européens, la France connaît un vieillissement de sa population. En 2007, les personnes âgées de 65 ans et plus représentent 16 % de la population française. Au sein de l'Union européenne, c'est en Italie et en Allemagne que les plus de 65 ans sont proportionnellement les plus nombreux (près de 20 % de la population) et en Irlande et en Slovaquie que leur poids est le plus faible (moins de 12 % de la population). Au cours de la dernière décennie, c'est l'Allemagne qui a connu le mouvement de vieillissement de sa population le plus marqué : la part des plus de 65 ans y a augmenté de plus de 4 points, contre moins de 3 points dans les autres pays de l'Union européenne. L'augmentation continue des espérances de vie des hommes et des femmes contribue également au vieillissement de la population européenne. Dans tous les pays, les femmes ont une espérance de vie à la naissance largement supérieure à celle des hommes. La France est, avec l'Espagne, le pays de l'Union européenne où l'espérance de vie des femmes est la plus élevée (plus de 84 ans en 2006). En France, l'espérance de vie des hommes (77,3 ans) est en revanche inférieure aux niveaux atteints à Chypre, en Suède, en Espagne, aux Pays-Bas et en

L'office statistique des communautés européennes (Eurostat) a élaboré en 2006 des projections de population. Ces projections indiquent que la population européenne pourrait diminuer et devrait certainement continuer à vieillir. On estime notamment que le taux de dépendance des personnes âgées (nombre de personnes âgées de 65 ans et plus rapporté à celui des 15-64 ans), estimé à 25 % 2004, devrait à peu près doubler d'ici 2050.

Définitions

Taux de natalité : voir fiche 2.

Indicateur conjoncturel de fécondité : voir fiche 2.

Taux de nuptialité : rapport du nombre de mariages de l'année à la population totale moyenne de l'année. Espérance de vie à la naissance : voir fiche 2.

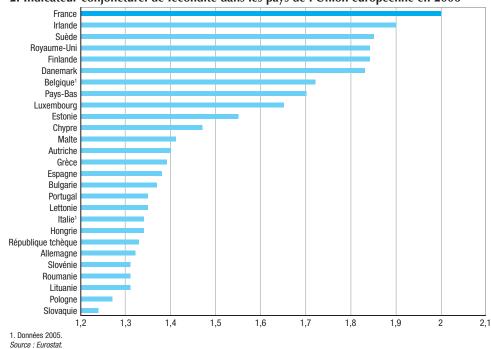
- « Premières estimations démographiques pour 2007 », Données en bref n° 3/2008, Eurostat, février 2008.
- « Premières estimations démographiques pour 2006 », Statistiques en bref n° 41/2007, Eurostat, 2007.
- « Projections de population à long terme au niveau national », Statistiques en bref n° 3/2006, Eurostat, 2006.
- · Voir aussi : vue d'ensemble (chapitre « Démographie »), fiche 2.

1. Quelques indicateurs démographiques européens

	Population au 1 ^{er} janvier 2008	1er janvier 2008 hors mariage Ma		Part des plus de 65 ans en 2007	Espérance de vie à la naissance (en années) en 2006	
	(en milliers)	en 2007¹	en 2006 ²	(en %)	Hommes	Femmes
Allemagne	82 222	30,0	4,5	19,8	77,2	82,4
Autriche	8 332	38,2	4,5	16,9	77,2	82,8
Belgique	10 667	39,0	4,3	17,1	76,6	82,3
Bulgarie	7 640	50,2	4,3	17,3	69,2	76,3
Chypre	795	5,6 *	6,8	12,3	78,8	82,4
Danemark	5 476	46,1	6,7	15,3	76,1	80,7
Espagne	45 283	28,4 *	4,6	16,7	77,7	84,4
Estonie	1 341	58,1	5,2	17,1	67,4	78,6
Finlande	5 300	40,6	5,4	16,5	75,9	83,1
France	63 753	51,7	4,3	16,2	77,3	84,4
Grèce	11 215	5,0	5,2	18,6	77,2	81,9
Hongrie	10 045	37,5	4,4	15,9	69,2	77,8
Irlande	4 420	33,2 *	5,1	11,1	77,3	82,1
Italie	59 618	20,7	4,1	19,9	77,9	83,8
Lettonie	2 271	43,0	6,4	17,1	65,4	76,3
Lituanie	3 366	29,2	6,3	15,6	65.3	77,0
Luxembourg	484	30,7	4,2	14,0	76,8	81,9
Malte	411	24,9	6,3	13,8	77,0	81,9
Pays-Bas	16 404	39,7	4,4	14,5	77,7	82,0
Pologne	38 116	19,5	5,9	13,4	70,9	79,7
Portugal	10 618	31,6 *	4,5	17,3	75,5	82,3
République tchèque	10 381	34,5	5,2	14,4	73,5	79,9
Roumanie	21 529	26,7	6,8	14,9	69,2	76,2
Royaume-Uni	61 270	43,7 *	5,2 **	16,0	77,1	81,1
Slovaquie	5 401	28,8	4,8	11,9	70,4	78,4
Slovénie	2 026	48,1	3,2	15,9	74,5	82
Suède	9 183	54,7	5,0	17,4	78,8	83,1
Union européenne	497 566	n.d.	n.d.	16,9	78,9	81,9
Pour 100 enfants nés vivants.				,-	,-	,-

^{1.} Pour 100 enfants nés vivants. 2. Pour 1 000 habitants. * Données 2006.

2. Indicateur conjoncturel de fécondité dans les pays de l'Union européenne en 2006



^{**} Données 2005.

31 Cadrage européen : éducation

Les gouvernements européens se sont entendus au sommet de Lisbonne de 2000 pour promouvoir une société et une économie accordant un rôle croissant au développement des connaissances. Cinq questions prioritaires dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle font l'objet d'objectifs chiffrés : la généralisation du second cycle de l'enseignement secondaire, la réduction des sorties précoces, l'amélioration des compétences de base en lecture, l'augmentation des flux de diplômés de sciences et de technologie et le développement de la formation des adultes.

En 2007, 78 % des jeunes Européens de 20-24 ans sont titulaires d'un diplôme du second cycle du secondaire (*figure 1*). La cible visée pour 2010 est de 85 % sur l'ensemble de l'Union européenne. La France atteint 82 %, contre 92 % en Slovénie, Pologne ou République tchèque mais seulement 53 % au Portugal.

15 % des jeunes de l'Union européenne sont sortants précoces en 2007. Pour améliorer la cohésion de la société, l'objectif est d'éviter l'échec scolaire et les sorties précoces, et de faire passer cette proportion sous le seuil de 10 % d'ici 2010. En France, elle est de 13 %, contre 36 % au Portugal (chiffres provisoires) mais moins de 5 % en Slovénie et 5 % en Pologne. Une baisse de 20 % de la proportion des jeunes de 15 ans ne possédant pas les

compétences « de base » en lecture est attendue d'ici 2010, soit moins de 16 % de jeunes (PISA, figure 2). En 2006, quatre pays répondent à cet objectif : la Finlande, l'Irlande, les Pays-Bas et la Suède. En France, la proportion de jeunes présentant de faibles compétences en lecture est de 22 %, contre 5 % en Finlande mais 28 % en Grèce.

En termes de capacités scientifiques, la cible d'une augmentation de 15 % des flux de diplômés de l'enseignement supérieur en sciences et technologie en dix ans a été atteinte dès 2003.

Enfin, un autre objectif consiste à porter à 12,5 % d'ici 2010 la proportion d'adultes de 25 à 64 ans qui ont suivi un cours ou une formation au cours du mois, que ce soit dans les établissements courants d'enseignement (lycées, centres de formation d'apprentis, universités, etc.) ou en dehors de ces établissements (mairies, entreprises, etc.). Actuellement 10 % des 25-64 ans sont dans ce cas. En France, cette proportion est plus faible (7 %), au contraire, en particulier, des pays scandinaves.

Sur l'ensemble de ces indicateurs, quel que soit le pays de l'Union européenne, les femmes se positionnent mieux que les hommes, sauf pour les diplômés de l'enseignement supérieur en sciences et technologie où elles sont minoritaires.

Définitions

Sortants précoces : jeunes âgés de 18 à 24 ans, ayant arrêté leurs études en premier cycle de l'enseignement secondaire ou en deçà ou n'ayant pas « réussi » le second cycle, soit parce qu'ils ont abandonné avant sa dernière année, soit parce qu'ils ont échoué au diplôme. En France, ce sont les jeunes de 18 à 24 ans (dénominateur) qui ne poursuivent pas d'études ni de formation et n'ont ni CAP, ni BEP, ni diplôme supérieur (numérateur). Cet indicateur est calculé à partir des enquêtes communautaires sur les forces de travail.

Compétences « de base » en lecture : elles permettent de mettre en relation un texte simple avec des connaissances de la vie courante et sont considérées acquises lorsque le score aux tests de littéracie du programme international pour l'évaluation des élèves (PISA), soumis à des enfants de 15 ans, est d'au moins 407 points dans l'édition 2006 du test.

- · L'état de l'École, édition 2008, Depp, octobre 2008.
- Repères et références statistiques sur les enseignements et la formation, édition 2008, Depp, en ligne sur le site www.education.gouv.fr
- « Progress towards the Lisbon objectives in education and training », rapports 2005 et 2006, en ligne sur le site http://ec.europa.eu/education/policies/2010/objectives_en.html#measuring

1. Situation des pays vis-à-vis des objectifs européens de Lisbonne en matière d'éducation et de formation professionnelle, en 2007

	n/
en	1 %n

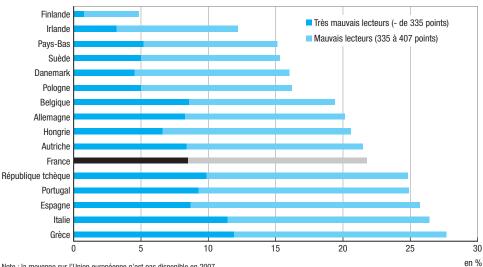
	Jeunes (20-24 ans) titulaires d'un diplôme du second cycle du secondaire	Jeunes (18-24 ans) sortants précoces	Adultes (25-64 ans) ayant suivi un enseignement ou une formation au cours du mois
Allemagne	73	13	8
Autriche	84	11	13
Belgique	83	12	7
Bulgarie	83	17	1
Chypre	86	13	8
Danemark	71 <i>r</i>	12 <i>r</i>	29
Espagne	61	31	10
Estonie	81	14	7
Finlande	87	8 p	23
France	82	13	7
Grèce	82	15	2
Hongrie	84	11	4
Irlande	87	12	8
Italie	76	19	6
Lettonie	80	16 <i>p</i>	7
Lituanie	89	9΄	5
Luxembourg	71	15	7
Malte	55	38	6
Pays-Bas	76	12	17
Pologne	92	5	5
Portugal	53	36 p	4 p
République tchèque	92	12 *	6 *
Roumanie	77	19	1
Royaume-Uni	78	13 *	27 *
Slovaquie	91	7	4
Slovénie	92	4 **	15
Suède	87	12 *	32
Union européenne	78	15	10

Note : données de 2007, sauf * : données de 2006 ; ** : réserves sur la représentativité des données ; r : rupture de série par rapport à 2006.

Lecture : en France, 13 % des jeunes de 18 à 24 ans qui ne poursuivent pas d'études ni de formation n'ont ni CAP, ni BEP, ni baccalauréat et sont sortants précoces. Poursuivant ou non des études, 82 % des jeunes âgés de 20 à 24 ans sont titulaires d'un diplôme du second cycle du secondaire (en France, d'un CAP, BEP, ou baccalauréat). Par ailleurs, en 2007, 7 % des personnes âgées de 25 à 64 ans ont suivi des cours ou une formation au cours du dernier mois, tous niveaux d'études confondus (moyenne annuelle).

Source : Eurostat, enquêtes sur les forces de travail.

2. Proportions de jeunes de 15 ans présentant de faibles compétences en lecture (PISA) en 2006



Note : la moyenne sur l'Union européenne n'est pas disponible en 2007.

Lecture : selon les tests de littéracie de l'enquête de 2006, les enfants de 15 ans sont, en France, pour 8,5 % de très mauvais lecteurs (moins de 335 points) et pour 13,3 % de mauvais lecteurs (entre 335 et 407 points), soit un total de 21,8 % (moins de 407 points), contre 15 % en 2000.

Source : calculs OCDE à partir des données du programme international pour l'évaluation des élèves (PISA).

32 Cadrage européen : emploi et chômage

Ln 2007, la **population active** de l'Union européenne s'élève à 235,4 millions de personnes, dont 45 % de femmes. Le taux d'emploi des personnes de l'Union européenne âgées de 15 à 64 ans est de 65,4 % (figure 1). Dans les pays scandinaves, à Chypre, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, plus de 7 personnes sur 10 sont en emploi alors qu'en Hongrie, en Italie, à Malte, en Pologne ou en Roumanie, le taux d'emploi n'atteint pas 60 %. Le taux d'emploi des hommes de l'Union européenne dépasse celui des femmes de 14 points. Même s'il reste important, cet écart se réduit chaque année : il était de 16 points en 2002 et de 19 points en 1997. Les pays scandinaves, les pays baltes, la Roumanie et la Slovénie présentent les disparités de taux d'emploi par sexe les plus faibles (inférieures à 10 points) tandis que dans les pays du Sud de l'Europe (Espagne, Italie, Grèce, Chypre et Malte), 20 à 40 points séparent les taux d'emploi masculin et féminin. Les objectifs de la stratégie européenne pour l'emploi, fixés lors des Conseils européens de Lisbonne (mars 2000) puis de Stockholm (mars 2001), prévoient d'atteindre en 2010 un taux d'emploi global de 70 % et un taux d'emploi féminin de 60 %. En 2007, environ la moitié des pays européens ont atteint l'objectif intermédiaire pour l'emploi global (taux d'emploi à 67 %), et dix-sept pays ont atteint l'objectif intermédiaire pour l'emploi féminin (taux d'emploi à 57 %).

Près de 45 % des personnes âgées de 55 à 64 ans occupent un emploi dans l'Union européenne. Cependant, la plupart des pays sont loin de l'objectif visant un taux d'emploi des travailleurs âgés de 50 % en 2010. C'est notamment le cas de la France, qui présente un taux d'emploi des 55-64 ans inférieur de 6 points à la moyenne de l'Union européenne. En revanche, la Suède dépasse déjà cet objectif de 20 points, puisque près de

70 % des personnes âgées de 55 à 64 ans y ont un emploi.

Les caractéristiques d'emploi varient d'un pays à l'autre. Alors que le temps partiel est très répandu aux Pays-Bas, en Allemagne, en Suède ou au Royaume-Uni, il est très beaucoup plus rare dans la plupart des pays entrés dans l'Union européenne en 2004, et, dans une moindre mesure, dans les pays du sud de l'Europe. De même, la proportion de travailleurs indépendants varie de plus de 25 % en Grèce, en Roumanie et en Italie mais ne dépasse pas 10 % au Danemark, en Estonie, au Luxembourg. Enfin, alors que la proportion de salariés en contrat à durée limitée (CDD, contrats saisonniers, intérim, etc.) dépasse 20 % en Pologne, au Portugal et en Espagne, elle est au contraire très faible en Roumanie et dans les pays baltes. Par rapport à ses voisins européens, la France se situe dans la moyenne pour le temps partiel et le taux de contrat à durée limitée, et en dessous pour la proportion de travailleurs indépendants.

En moyenne annuelle, le taux de chômage de l'Union européenne s'élève à 7,1 % en 2007 (figure 2), en diminution depuis trois ans : il était de 9,0 % en 2004, de 8,9 % en 2005 et de 8,2 % en 2006. Le taux de chômage dépasse 9 % en Pologne et en Slovaquie alors qu'il est inférieur à 4 % à Chypre, au Danemark ou aux Pays-Bas. En France, le taux de chômage (8,3 % en 2007) reste parmi les plus élevés d'Europe. Le chômage touche plus fortement les jeunes : parmi les européens de 15-24 ans, 15,4 % sont au chômage en 2007. Ce taux dépasse 20 % en Slovaquie, en Pologne, en Grèce, en Roumanie ou en Italie. La situation française reste moins favorable que la moyenne (taux de chômage des 15-24 ans de 19,4 %) même si, depuis 4 ans, le taux de chômage des jeunes s'y réduit plus rapidement qu'en moyenne européenne.

Définitions

Population active : voir fiche 8. Taux d'emploi : voir fiche 9. Taux de chômage : voir fiche 10.

- Tableaux en ligne sur le site http://epp.eurostat.cec.eu.int
- Colin C., « Emploi et chômage en Europe », in Données sociales La société française, édition 2006, Insee Références, mai 2006.
- Voir aussi : vue d'ensemble (chapitre « Emploi et chômage ») ; fiches 8, 9, 10.

en %

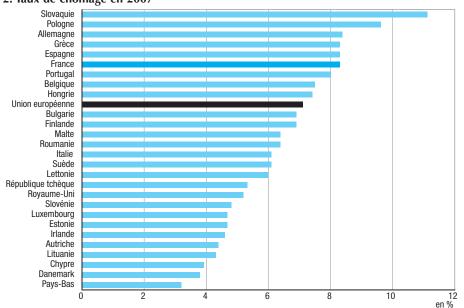
1. Taux d'emploi et indicateurs sur l'emploi en 2007

							G11 70
		Taux d'e	emploi		Part des	Part de l'emploi à temps partiel ¹	Part des salariés en
		15-64 ans		_ 55-64 ans	travailleurs non-salariés ¹		contrat à durée
	Hommes	Femmes	Ensemble	_ 55 04 till5	11011-Salaties		limitée ²
Allemagne	74,7	64,0	69,4	51,5	11,9	25,8	14,6
Autriche	78,4	64,4	71,4	38,6	14,3	21,8	8,9
Belgique	68,7	55,3	62,0	34,4	14,8	22,2	8,6
Bulgarie	66,0	57,6	61,7	42,6	12,4	2,0	5,2
Chypre	80,0	62,4	71,0	55,9	20,3	7,7	13,2
Danemark	81,0	73,2	77,1	58,6	9,1	23,6	8,7
Espagne	76,2	54,7	65,6	44,6	17,6	12,0	31,7
Estonie	73,2	65,9	69,4	60,0	8,9	7,8	2,1
Finlande	72,1	68,5	70,3	55,0	12,6	14,0	15,9
France	69,3	60,0	64,6	38,3	10,8	17,2	14,4
Grèce	74,9	47,9	61,4	42,4	35,7	5,7	10,9
Hongrie	64,0	50,9	57,3	33,1	12,4	4,0	7,3
Irlande	77,4	60,6	69,1	53,8	17,2	16,8	7,3
Italie	70,7	46,6	58,7	33,8	26,1	13,3	13,2
Lettonie	72,5	64,4	68,3	57,7	10,8	6,5	4,2
Lituanie	67,9	62,2	64,9	53,4	13,7	9,9	3,5
Luxembourg	71,9	55,0	63,6	32,9	7,2	17,1	6,8
Malte	74,2	36,9	55,7	28,3	13,8	10,1	5,2
Pays-Bas	82,2	69,6	76,0	50,9	13,1	46,2	18,1
Pologne	63,6	50,6	57,0	29,7	23,5	9,8	28,2
Portugal	73,8	61,9	67,8	50,9	24,5	11,3	22,4
République tchèque	74,8	57,3	66,1	46,0	16,2	5,0	8,6
Roumanie	64,8	52,8	58,8	41,4	33,7	9,7	1,6
Royaume-Uni	77,3	65,5	71,3	57,4	13,5	25,5	5,8
Slovaquie	68,4	53,0	60,7	35,6	12,9	2,8	5,1
Slovénie	72,7	62,6	67,8	33,5	15,9	9,2	18,5
Suède	76,5	71,8	74,2	70,0	10,6	25,1	17,5
Union européenne	72,5	58,3	65,4	44,7	16,9	18,1	14,5

Note : les données pour la France différent de celles de la Fiche 9 car l'âge est ici entendu « au moment de l'enquête ».

Champ : personnes de 15 à 64 ans vivant dans les ménages privés. Source : Eurostat, enquêtes sur les forces de travail.

2. Taux de chômage en 2007



Note : les données pour la France différent de celles de la Fiche 10 car l'âge est ici entendu « au moment de l'enquête ».

Champ : personnes de plus de 15 ans vivant dans les ménages privés. Source : Eurostat, enquêtes sur les forces de travail.

^{1.} Parmi l'ensemble des actifs occupés 2. Parmi l'ensembles des salariés.

33 Cadrage européen : salaires et revenus

Les disparités européennes en matière de salaires sont fortes : en 2006, le salaire brut annuel moyen d'un actif à temps complet dans l'industrie et les services est supérieur à 48 300 euros au Danemark contre 2 200 euros en Bulgarie; soit un rapport de 1 à 22 (figure 1). La prise en compte des différences de pouvoir d'achat entre les pays européens réduit néanmoins cet écart. En parité de pouvoir d'achat (PPA), il n'est plus que de 1 à 9. Cette hétérogénéité des salaires s'est plutôt réduite dans la mesure où les salaires moyens augmentent plus rapidement dans les pays offrant des salaires peu élevés. Par exemple, en 2001, le salaire moyen à temps complet en Roumanie était, en PPA, 13,7 fois moins élevé que le salaire moyen en France. Mais, entre 2001 et 2006, la croissance du salaire moyen a été supérieure à 9 % par an en termes réels en Roumanie contre moins de 1 % en France. De ce fait, en 2006, le salaire moyen roumain n'est plus « que » 8 fois moins élevé que le salaire moyen français.

En 2007, 20 des 27 pays de l'Union européenne disposent d'une législation établissant un salaire minimum légal. Seuls l'Allemagne, l'Autriche, Chypre, le Danemark, l'Italie, la Finlande et la Suède font exception. Les salaires minima bruts mensuels varient de 92 euros par mois en Bulgarie à 1 570 euros par mois au Luxembourg. C'est en France et, dans une moindre mesure en Bulgarie, que la proportion de salariés percevant le salaire minimum était la plus élevée en 2005 (supérieure à 16 %) alors qu'en Espagne, à Malte, en Slovaquie, au Royaume-Uni, ce pourcentage ne dépasse pas 2 %.

Dans l'Union européenne composée de 25 pays, le niveau de vie annuel moyen (net d'impôts), qui ne tient pas uniquement compte des salaires mais de tous les types de revenus, s'élève à 15 570 euros en 2006 (figure 2). Les disparités sont également importantes : le niveau de vie luxembourgeois est, en PPA, près de 6 fois plus élevé que celui observé en Lituanie. Le seuil de pauvreté, fixé ici à 60 % du niveau de vie médian, s'élève à 8 370 euros en moyenne dans l'Union européenne. Le taux de pauvreté, proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté national, est de 16 % dans l'Union européenne et varie de 23 % en Lettonie à 10 % en République tchèque et aux Pays-Bas. Il n'y a pas de relation directe entre le niveau de vie moyen observé dans un pays et le taux de pauvreté de ce même pays puisque la répartition des revenus et les inégalités entre individus entrent également en compte. Ainsi, bien que la République tchèque et la Slovaquie aient des niveaux de vie moyen relativement faibles, leurs taux de pauvreté restent modérés (respectivement 10 % et 12 %). En revanche, près de 20 % des Britanniques ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté alors que le niveau de vie moyen au Royaume-Uni est l'un des plus élevé de l'Union européenne.

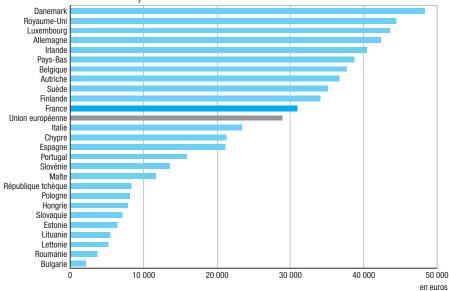
Définitions

Parité de pouvoir d'achat (PPA) : taux de conversion monétaire qui permet d'exprimer dans une unité commune les pouvoirs d'achat des différentes monnaies. Ce taux exprime le rapport entre la quantité d'unités monétaires nécessaire dans des pays différents pour se procurer le même panier de biens et services.

Niveau de vie, seuil de pauvreté, taux de pauvreté : voir fiche 16.

- « Les revenus et le patrimoine des ménages », édition 2009, Insee Références, à paraître en janvier 2009.
- « Les salaires en France », édition 2008, Insee Références, novembre 2008.
- Regnard P., « Salaires minima dans l'Union européenne en 2007 », Statistiques en bref n° 71/2007, Eurostat, juin 2007.
- Filatriau 0., Marcus V., « Convergences et structures salariales dans l'Union européenne », in Les salaires en France, édition 2006, Insee Références, septembre 2006.

1. Salaire brut annuel moyen en 2006 dans l'industrie et les services¹



Note : le salaire brut inclut l'ensemble des rémunérations versées par l'employeur, avant retenue des cotisations sociales et des impôts dus par le salarié. 1. Estonie, Pays-Bas, Irlande et Union européenne : données de 2005. Grèce : données non disponibles.

Champ : Salariés à temps complet des entreprises de 10 salariés ou plus du secteur concurrentiel. Sauf : Belgique, Bulgarie, République tchèque, France, Luxembourg, Chypre, Slovaquie et Royaume-Uni (toute taille d'entreprise) ; Espagne (entreprises de 5 salariés ou plus) ; Hongrie (entreprises de 4 salariés ou plus) ; République tchèque, Estonie, Italie, Lettonie, Lituanie, Slovénie, Roumanie, Pologne (ensemble des salariés).

2. Niveau de vie et pauvreté dans l'Union européenne en 2006

	Niveau de vie annuel moyen		Seuil de pa	auvreté annuel¹	Taux de pauvreté ²	
	En euros	En parité de pouvoir d'achat²	En euros	En parité de pouvoir d'achat²	(en %)	
Allemagne	17 230	16 770	9 370	9 120	13	
Autriche	19 670	19 500	10 710	10 620	13	
Belgique	19 000	18 270	10 320	9 920	15	
Chypre	16 560	18 360	8 720	9 670	16	
Danemark	24 010	17 320	13 600	9 810	12	
Espagne	12 880	14 140	6 860	7 530	20	
Estonie	4 360	6 840	2 180	3 430	18	
Finlande	20 230	16 560	10 990	8 990	13	
France	18 310	17 190	9 710	9 120	13	
Grèce	11 660	13 350	5 910	6 760	21	
Hongrie	4 580	7 330	2 310	3 690	16	
Irlande	23 360	18 870	11 810	9 540	18	
Italie	16 640	16 110	8 710	8 440	20	
Lettonie	3 230	5 800	1 520	2 730	23	
Lituanie	3 060	5 650	1 520	2 810	20	
Luxembourg	33 820	32 680	17 810	17 210	14	
Malte	9 470	13 150	5 080	7 050	14	
Pays-Bas	19 380	18 720	10 360	10 010	10	
Pologne	3 700	6 060	1 870	3 060	19	
Portugal	9 550	11 360	4 390	5 220	18	
République tchèque	5 400	9 390	2 880	5 000	10	
Royaume-Uni	22 460	20 790	11 580	10 720	19	
Slovaquie	3 800	6 890	1 990	3 600	12	
Slovénie	10 110	13 570	5 590	7 500	12	
Suède	18 690	15 940	10 640	9 070	12	
Union européenne ³	15 570	-	8 370	-	16	

Note : les données pour la France diffèrent de celles présentées dans la fiche 16. lci, le seuil et le taux de pauvreté sont calculés à partir d'une autre source statistique et sur un champ différent, de manière à disposer de statistiques comparables entre pays européens.

Source : Eurostat.

^{1.} Le seuil de pauvreté est ici fixé à 60 % du niveau de vie annuel médian du pays concerné.

^{2.} Voir définitions.

^{3.} Sauf Roumanie et Bulgarie.

34 Cadrage européen : protection sociale

En 2005, les dépenses de protection sociale représentent 27,2 % du produit intérieur brut (PIB) de l'Union européenne (figure 1). En France, le poids des dépenses de protection sociale dans le PIB est parmi les plus élevés d'Europe (31,5 %), juste après la Suède (32,0 %), et devant le Danemark (30,1 %). En revanche, hormis la Hongrie, les pays entrés dans l'Union européenne à partir de 2004 consacrent moins de 20 % du PIB aux dépenses de protection sociale. Rapportée au nombre d'habitants et exprimée en parité de pouvoir d'achat (PPA), la dépense moyenne est minimale en Roumanie et maximale en Suède, au Danemark et au Luxembourg. La France se situe également au-dessus de la moyenne européenne (132 contre 100). Les écarts entre les pays sont liés en partie à des degrés de richesses différents : globalement, plus le niveau de vie du pays est élevé, plus les dépenses de protection sociale y sont élevées. Mais d'autres éléments peuvent les expliquer : structures démographiques, taux de chômage, facteurs institutionnels ou économiques.

Entre 2000 et 2005, les dépenses de protection sociale dans l'Union européenne ont augmenté de 2,1 % en moyenne annuelle. Les taux de croissance les plus élevés s'observent en Roumanie (10,9 %), en Irlande (9,3 %) et en Hongrie (8,0 %). En revanche, les évolutions ont été plus faibles en Allemagne (0,2 %), en Slovaquie (1,3 %) ou en Autriche (1,4 %).

Près de la moitié (45,9 %) des **prestations** sociales sont des dépenses liées à la vieillesse et à la survie. Cette part atteint 61 % en Italie, où la part des personnes âgées est une

des plus importantes d'Europe. Les dépenses de maladie et de soins de santé forment le second poste de dépenses (28,6 %). Les autres fonctions représentent des montants plus modestes et très variables selon les pays. Les prestations liées à la famille et aux enfants sont relativement plus élevées en Irlande (14,6 %) et au Luxembourg (16,9 %), deux pays où la proportion de jeunes de moins de 15 ans est supérieure à la moyenne. L'Espagne et la Belgique consacrent plus de 12 % de leurs prestations sociales au chômage alors que cette proportion ne dépasse pas 5 % en Italie, au Royaume-Uni, ainsi que dans la majorité des pays entrés dans l'Union européenne à partir de 2004. La structure des dépenses de protection sociale en France est proche de la moyenne européenne, même si le part des dépenses liées à la vieillesse et à l'invalidité y est plus faible, au profit des dépenses liées à la maladie, au chômage, à la famille et au logement.

La protection sociale est financée à 59,0 % par les cotisations sociales et à 37,6 % par des ressources fiscales, sous forme de **contributions publiques** ou d'impôts et taxes affectés (*figure 2*). Dans 21 pays, les cotisations sociales représentent plus de la moitié du financement de la protection sociale. Le Danemark, l'Irlande et Chypre font quant à eux majoritairement appel aux ressources fiscales. Parmi les cotisations finançant la protection sociale, plus des deux tiers sont à la charge des employeurs. Dans la quasi-totalité des pays, ce type de cotisation est majoritaire.

Définitions

Dépenses de protection sociale : les dépenses de protection sociale comprennent la fourniture des prestations sociales, les coûts administratifs et autres dépenses (par exemple les intérêts payés aux banques). La fourniture de prestations en représente l'essentiel.

Parité de pouvoir d'achat (PPA) : voir fiche 33.

Prestations sociales : elles couvrent l'ensemble des interventions d'organismes publics ou privés, prenant la forme d'un système de prévoyance collective ou mettant en œuvre un principe de solidarité sociale, et visant à couvrir les charges résultant pour les individus ou les ménages d'un ensemble défini de risques sociaux identifiés (vieillesse, maladie et invalidité, maternité et famille, invalidité, chômage, logement, exclusion sociale). En particulier, ces prestations sociales n'ont pas de contrepartie équivalente et simultanée de la part des bénéficiaires, contrairement au cas des assurances privées.

Contributions publiques : les contributions publiques sont des versements de l'État et des collectivités locales aux régimes de protection sociale. Elles sont prélevées sur l'ensemble des recettes fiscales et ne constituent donc pas des recettes affectées.

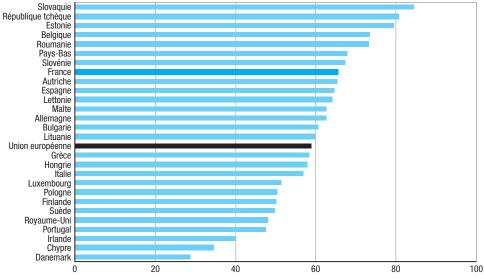
- « Social protection in the European Union », Statistiques en bref, Eurostat, Population et conditions sociales, nº 46/2008, mai 2008.
- · Voir aussi : fiche 17.

1. Prestations sociales par groupe de fonctions en 2005

	Répartition des prestations sociales par groupe de fonctions (en % du total des prestations)						Dépenses totales de	Dépense moyenne par
	Vieillesse, survie	Maladie, soins de santé	Invalidité	Famille, enfants	Chômage	Logement, exclusion sociale	protection sociale (en % du PIB)	habitant (en PPA¹)
Allemagne	43,5	27,3	7,7	11,2	7,3	2,9	29,4	124
Autriche	48,6	25,5	8,0	10,7	5,8	1,4	28,8	136
Belgique	44,7	27,1	7,0	7,2	12,2	1,8	29,7	136
Bulgarie	51,1	29,0	8,4	6,8	1,9	2,7	16,1	21
Chypre	46,6	25,3	3,7	11,8	5,8	6,7	18,2	63
Danemark	37,5	20,7	14,4	12,9	8,6	5,8	30,1	140
Espagne	41,4	31,6	7,3	5,6	12,4	1,7	20,8	78
Estonie	44,0	31,9	9,4	12,2	1,3	1,2	12,5	29
Finlande	37,3	25,9	12,9	11,6	9,3	3,0	26,7	112
France	43,9	29,8	5,9	8,5	7,5	4,3	31,5	132
Grèce	51,2	27,8	4,9	6,4	5,1	4,5	24,2	84
Hongrie	42,5	29,9	9,9	11,8	2,9	3,1	21,9	52
Irlande	26,6	40,9	5,3	14,6	7,5	5,1	18,2	96
Italie	60,7	26,7	5,9	4,4	2,0	0,3	26,4	102
Lettonie	48,4	26,0	9,1	11,0	3,9	1,6	12,4	23
Lituanie	46,4	30,3	10,4	9,3	1,8	1,8	13,2	26
Luxembourg ²	36,6	25,7	13,1	16,9	5,0	2,8	21,9	213
Malte	52,4	26,3	6,7	4,7	7,4	2,5	18,3	51
Pays-Bas	42,3	30,9	9,9	4,9	5,9	6,2	28,2	136
Pologne	59,8	19,9	10,5	4,4	2,9	2,5	19,6	37
Portugal	47,2	30,4	10,4	5,3	5,7	1,0	24,9	66
République tchèque	42,6	35,3	7,8	7,5	3,6	3,1	19,1	54
Roumanie	41,3	36,2	7,0	10,2	3,2	2,1	14,2	18
Royaume-Uni	45,0	30,9	9,0	6,3	2,6	6,3	26,8	118
Slovaquie	42,5	29,5	9,2	11,3	4,3	3,2	16,9	37
Slovénie	44,4	32,3	8,5	8,6	3,3	2,9	23,4	75
Suède	40,5	24,3	15,4	9,8	6,2	3,8	32,0	140
Union européenne	45,9	28,6	7,9	8,0	6,1	3,5	27,2	100

^{1.} En parité de pouvoir d'achat (voir définition), la moyenne de l'Union européenne étant à 100.

2. Part des cotisations sociales dans les recettes de protection sociale en 2005



en % du total des recettes

Note : cotisations des employeurs et des personnes protégées (salariés, travailleurs indépendants, retraités ou autres personnes). Source : Eurostat-Sespros

Les données relatives au Luxembourg ne sont pas entièrement comparables car une part importante des prestations est versée à des personnes vivant en dehors du pays (travailleurs frontaliers notamment). Sans compter ces versements, les dépenses baisseraient d'environ 15 %.
 Source : Eurostat-Sespros

35 Cadrage européen : consommation et conditions de vie

En 2006, le logement constitue le premier poste (28 %) des dépenses de consommation des ménages de l'Union européenne (figure 1). La part des dépenses de logement varie fortement selon les pays : moins de 20 % à Chypre ou en Lituanie, mais audelà de 30 % dans les pays scandinaves, en France, en Allemagne ou en Slovaquie. Ces écarts sont délicats à expliquer car ils renvoient à la fois à des différences culturelles, économiques, ou même climatiques. Cependant, le poids des dépenses de logement est en général plus élevé dans les pays où la part des locataires est importante et où le nombre moyen de personnes par logement est faible. Par exemple, en Allemagne ou en France, les taux de propriétaires ne sont respectivement que de 44 % et 59 % (*figure 2*). En outre, dans ces deux pays, comme en Scandinavie, chaque logement n'est en moyenne habité que par 2,0 à 2,3 personnes. À l'inverse, dans les pays du sud de l'Europe, plus de 70 % des ménages sont propriétaires de leur habitation et les logements comptent en moyenne entre 2,5 et 3,0 habitants. Dans le sud de l'Europe, les jeunes quittent en moyenne le domicile parental plus tard que dans le nord de l'Europe, et les personnes vivent moins fréquemment seules, ce qui explique au moins en partie les écarts entre les nombres moyens d'occupants par logement. Dans presque tous les pays européens, la part de la dépense de consommation consacrée au logement progresse régulièrement.

En 2006, un ménage de l'Union européenne consacre en moyenne 13,6 % de sa dépense de consommation aux transports. Cette part est la plus élevée au Luxembourg, en Bulgarie

ou en Lituanie et la plus faible en Pologne ou en Slovaquie. La part des dépenses de transports progresse très légèrement, et ce de façon plus marquée dans les pays entrés dans l'Union européenne après 2004.

L'importance du poids de l'alimentation dans la consommation des ménages européens reflète fortement le niveau de vie moyen des pays. Ainsi, la part des dépenses consacrées à l'alimentation dépasse encore 20 % en Lettonie, Lituanie, Pologne, Roumanie ou Bulgarie alors que dans les pays les plus riches de l'Union européenne, cette part est tombée en dessous de 15 % depuis plus d'une dizaine d'années. Néanmoins, les coefficients budgétaires de l'alimentation des différents pays de l'Union européenne ont tendance à s'aligner un peu plus chaque année.

Les dépenses consacrées à la culture, aux loisirs et aux communications progressent plus rapidement que la moyenne des dépenses. Entre 1996 et 2006, leur poids dans la dépense totale de consommation des ménages de l'Union européenne est passée de 11,1 % à 12,1 %. Pour les loisirs et la culture, la hausse est moins marquée (9,1 % à 9,4 %) que pour les communications (2,1 % à 2,7 %). L'importance grandissante des communications dans le budget des ménages européens va de pair avec la généralisation de l'équipement informatigue et de l'accès Internet au domicile. Ainsi, en 2007, 54 % des ménages de l'Union européenne ont accès à Internet chez eux, contre 40 % en 2004. Les disparités d'accès à Internet au domicile selon les pays restent importantes : si 83 % des ménages des Pays-Bas sont connectés chez eux, ce n'est le cas que 19 % des ménages en Bulgarie.

Définitions

Dépenses de logement : elles incluent ici l'ensemble des dépenses relatives au logement (loyers, chauffage, eau, électricité, gaz, entretien courant de l'habitation, meubles, articles de ménage, etc.) y compris les loyers fictifs, c'est-à-dire les montants que les ménages propriétaires auraient à verser s'ils devaient louer leur habitation.

Coefficient budgétaire : rapport de la dépense consacrée à un bien ou service particulier (ou à une catégorie de biens ou services, par exemple l'alimentation, le logement, etc.) à la dépense totale.

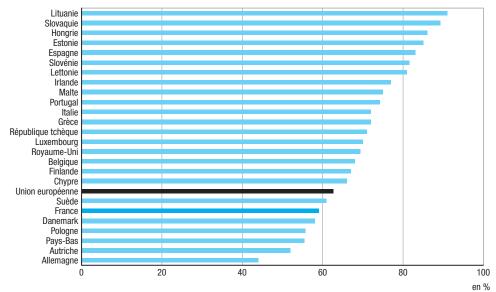
- « L'Europe en chiffres Annuaire statistique 2008 », Eurostat, juin 2008.
- Voir aussi : vue d'ensemble (chapitre « Consommation et conditions de vie ») ; fiches 18, 23, 24.

1. Répartition de la dépense de consommation des ménages dans l'Union européenne en 2006¹, en valeur

						GII 70
	Logement ²	Transports	Alimentation et boissons non alcoolisées	Culture, loisirs, communications	Hôtels, cafés et restaurants	Autres
Allemagne	31,3	14,1	11,0	12,0	5,4	26,2
Autriche	27,8	13,0	10,8	14,2	12,1	22,1
Belgique	28,3	14,9	13,1	11,5	5,1	27,1
Bulgarie	24,0	18,0	21,8	11,5	8,9	15,8
Chypre	19,6	14,0	15,1	10,1	12,0	29,2
Danemark	33,2	12,5	11,4	12,9	4,5	25,5
Espagne	22,0	11,9	13,8	11,5	18,5	22,3
Estonie	23,7	13,8	17,0	11,3	7,1	27,1
Finlande	30,4	12,6	12,4	14,5	6,4	23,7
France	30,8	14,5	13,4	11,9	6,2	23,2
Grèce	21,5	10,4	15,8	8,4	15,7	28,2
Hongrie	24,8	16,1	16,9	12,2	5,1	24,9
Irlande	27,0	12,7	5,7	10,8	15,4	28,4
Italie	28,2	13,3	14,7	9,5	9,9	24,4
Lettonie	24,6	11,2	22,2	11,8	5,4	24,8
Lituanie	19,4	16,9	25,8	9,2	2,9	25,8
Luxembourg	28,9	19,1	9,3	9,3	7,2	26,2
Malte	20,2	14,1	16,4	15,8	13,1	20,4
Pays-Bas	29,6	11,9	10,9	14,9	5,3	27,4
Pologne	28,1	8,6	20,9	10,6	2,8	29,0
Portugal	20,9	13,9	16,7	9,4	10,4	28,7
République tchèque	28,3	11,5	15,5	14,9	6,2	23,6
Roumanie	26,3	16,9	29,7	6,0	5,2	15,9
Royaume-Uni	26,1	14,9	9,1	14,7	11,8	23,4
Slovaquie	31,4	8,4	17,9	12,4	7,3	22,6
Slovénie	24,7	16,2	14,4	13,6	6,6	24,5
Suède	32,4	12,7	11,6	14,4	5,0	23,9
Union européenne	28,1	13,6	12,7	12,1	9,0	24,5

^{1.} Sauf Portugal (données de 2003), Suède et Danemark (2004), Lettonie (2005).

2. Part des ménages propriétaires de leur logement en 2006



Note : données non disponibles pour la Bulgarie et la Roumanie. Données de 2005 pour l'Allemagne, Malte et la Slovénie. Source : Eurostat.

^{2.} Y compris les dépenses de chauffage, d'eau, d'électricité, de gaz, d'entretien courant de l'habitation, de meubles et d'articles de ménage, ainsi que les loyers « fictifs » (montant que les propriétaires de leur logement verseraient s'ils devaient louer leur logement).

Source : Eurostat.